

LA TRIBUNE



ÉLECTIONS À DATE FIXE

Aux urnes le 26 septembre 2016, à moins que... PAGE 15

MAUVAISE SURPRISE

POUR DES PARENTS

PAGES 2 ET 3

La révision des dessertes scolaires fait des mécontents



IMACOM, CLAUDE POULIN

TÂCHE COLOSSALE POUR LE SECOND MANDAT

Le démocrate Barack Obama a célébré sa courte victoire qui lui donnait un second mandat à la tête des États-Unis tard dans la nuit de mardi à Chicago. Il a salué ses supporteurs en compagnie de son épouse Michelle, de même que son vice-président Joe Biden et son épouse Jill. Le président aura la tâche colossale de relancer un pays à l'économie encore très fragile.



THE ASSOCIATED PRESS, CHRIS CARLSON

PAGES 4 À 7

ARRESTATION DE M^e MICHEL DUSSAULT

Les policiers condamnés en déontologie

PAGE 11

Déjeuner - Dîner - Souper

Twist
RESTAURANT

4590, boul. Bourque, Sherbrooke
819 791-5500

3038244

ZONE IMAGE ESTRIE

CENTRE D'IMPRESSION EN LIGNE
COURS ET ATELIERS PHOTO

PHOTO EXPRESS

Développement de haute qualité en quelques minutes

Nikon

DES IMAGES QUI ÉTONNENT

Rabais valides jusqu'au 30 novembre 2012

ÉPARGNEZ 70\$

D3200
18-55mm VR

24 millions de pixels
Vidéo Full HD

629⁹⁹\$

ÉPARGNEZ 50\$

D5100
18-55mm VR

16 millions de pixels
Écran ACL 3", orientable horizontalement
Vidéo Full HD

579⁹⁹\$



ZONEIMAGEESTRIE.COM

1306, rue King Ouest, Sherbrooke QC J1J 2B6 Tél. : 819 565.0000

RÉVISION DES TERRITOIRES D'APPARTENANCE

Une première séance émotive

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Ce sont des parents très inquiets d'un transfert de leur enfant qui se sont présentés à la première séance d'information de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS), hier soir, où l'émotion était palpable.

Chaque fois, la révision des territoires d'appartenance s'avère une question très sensible. Certains parents ont mitraillé de questions les représentants de la commission scolaire avant même de savoir s'ils étaient touchés.

Certains parents présents ont fait ressortir les incongruités auxquelles ils sont confrontés ou qu'ils devront vivre, dont le transport à l'école qui sera plus long en raison de ces changements.

« Je suis à 1,2 km du Triolet. Ce n'est pas logique que mes enfants doivent aller à du Phare s'ils sont au programme régulier. Ça me donne le goût d'aller au privé », a lancé la présidente du conseil d'établissement de l'école Champlain, Brigitte Marcoux. Les élèves fréquentant les vocations particulières ne sont pas touchés par ces modifications.

Parmi les changements proposés par la CSRS, 117 élèves du territoire de l'école Champlain (ciblés selon un secteur défini, comptant notamment les rues Indiana, Toulon, Impérial, etc.) devront plutôt fréquenter Boisjoli, dans le secteur de l'ancien Rock Forest. De plus, 22 élèves de sixième année transportés par autobus qui auraient dû fréquenter le Triolet devront plutôt aller à du Phare.



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Les représentants de la CSRS ont dû répondre à de nombreuses questions, hier, lors de la première séance d'information concernant la révision des territoires d'appartenance. Martin Dufour, père dont les enfants fréquentent l'école Champlain, a reproché à la CSRS de laisser peu de temps aux citoyens pour déposer des mémoires.

Les parents des élèves de Jardin-des-Lacs, à Saint-Denis-de-Brompton, étaient également très nombreux, ces derniers revivant sensiblement le même scénario que celui présenté en 2010. Le transfert avait toutefois été évité parce que la municipalité a décidé d'investir dans la construction de deux nouvelles classes, une solution qualifiée de temporaire par la CSRS. Des gens ont d'ailleurs remis en question les coûts jugés importants de ce projet, assumés par

la municipalité.

Les représentants de la CSRS ont dû essayer plusieurs critiques et ont répondu à de nombreuses questions. « À la quantité de mémoires que vous allez recevoir, est-ce que ça va vraiment changer vos décisions? Dans le fond, votre décision est déjà prise... » a fait valoir une mère.

« Si vous avez de meilleures idées, on est prêt à les entendre », a répondu le directeur général adjoint à l'administration à la CSRS, André Lamarche,

en soulignant que le statu quo n'est malheureusement pas possible. M. Lamarche était entre autres accompagné de la commissaire Isabelle Archambault, du comité de la révision des territoires, et du président de la CSRS, Gilles Normand.

Court délai

Martin Dufour, un père dont les enfants fréquentent Champlain, a quant à lui reproché à la CSRS de laisser très peu de temps aux citoyens pour s'organiser, la date limite pour

déposer des propositions étant fixées au 3 décembre. « C'est complexe ce que vous avez fait là. En deux ou trois semaines, on va pouvoir analyser tout ça? » a-t-il lancé. « Il manque une chose dans vos principes : vous n'avez pas parlé des enfants et de la famille autour... »

Isabelle Archambault a souligné que bien que l'exercice soit difficile, la commission scolaire doit tout de même « tracer une ligne » pour prendre ses décisions.

Cahier promotionnel détachable

60 ans
de Style

MEUBLES
Bureau • Bureau
Le choix tendance

3049064

Une beauté à la rue King Ouest

SHERBROOKE — La revitalisation se poursuit au centre-ville de Sherbrooke. La Ville de Sherbrooke investira 208 000 \$ pour doter la rue King Ouest de mobilier urbain distinctif, entre la rivière Saint-François et le lac

des Nations.

Pas moins de 47 bancs, 18 poubelles et 25 bacs à fleurs sont prévus à une trentaine d'endroits dispersés entre les ponts Aylmer et Montcalm. Ce mobilier sera implanté le

printemps prochain. Ce projet s'inscrit dans le cadre des travaux de réaménagement de la rue King Ouest isent à créer une signature distinctive au centre-ville.

— David Bombardier

LA TRIBUNE

ADRESSE
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
télé. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
télé. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
télé. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

www.latribune.qc.ca

SOMMAIRE

Annonces classées	30 à 37
Arts et spectacles	25 et 26
Décès	38 et 39
Économie	22 et 23
Horoscope	32
Loterie	18
Monde	16
Mots croisés	32
Opinions	10
Sports	42 à 47

MÉTÉO

Xavier, 10 ans
École La Samare



AUJOURD'HUI

**NEIGE
FONDANTE
EN MI-JOURNÉE**

MAX.: 1° MIN.: -2°

Lever du soleil: 6 h 36
Coucher du soleil: 16 h 23

VENDREDI
ensoleillé, max.: 3° min.: -2°

SAMEDI
nuageux, max.: 5° min.: -2°

Les nouvelles de l'heure...

latribune.qc.ca

**LE CLIN D'OEIL DE
STÉPHANE LAPORTE**

Mitt Romney envisagerait
la mairie de Laval.

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454



La CSRS redécoupe le territoire

De nombreux élèves destinés au Triolet sont redirigés vers d'autres écoles



ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Aux prises avec une baisse de clientèle dans ses écoles secondaires tout en devant composer avec une croissance soutenue au Triolet, la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) revoit les territoires d'appartenance de ses écoles secondaires, ce qu'elle n'aurait fait qu'une fois dans son existence, il y a plusieurs années. Conséquence : des élèves de sixième année, qui devaient fréquenter le Triolet, se retrouveront plutôt dans d'autres écoles secondaires du territoire.

Selon les prévisions de la CSRS, la clientèle du Triolet continuera de croître au cours des prochaines années. On y comptait 1987 élèves en 2009-2010; ils devraient être environ 2216 en 2016-2017.

Les élèves de sixième année concernés sont ceux des territoires des écoles Champlain, St-Esprit, Notre-Dame-du-Rosaire, la Maisonnée et Jardin-des-Lacs, qui sont transportés par autobus. Les élèves des trois premières écoles se retrouveront à l'École internationale du Phare, tandis que ceux des deux secondes iront plutôt à Mitchell-Montcalm. À Jardin-des-Lacs, neuf enfants sont concernés : il s'agit de ceux qui habitent dans le nouveau territoire de l'école des Deux-Rives et qui seront en âge d'aller au secondaire en 2013-2014. Les parents qui souhaitent connaître les secteurs concernés par les changements peuvent consulter le site internet de la CSRS, afin de vérifier les rues ciblées.

Les parents dont les élèves sont inscrits en vocations particulières (santé globale,



Michel Bernard

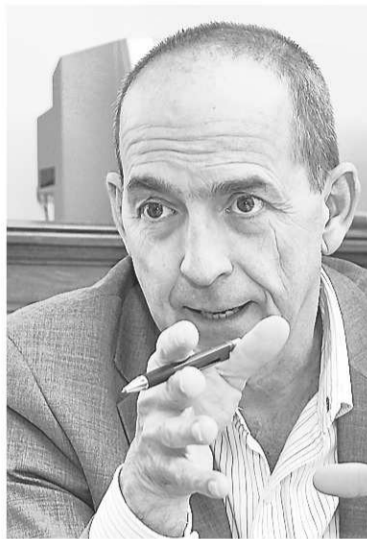
éducation internationale, etc.) ne sont pas concernés par ces changements.

Ces modifications, qui entreront en vigueur pour la rentrée 2013, s'inscrivent dans une vaste révision des territoires d'appartenance, ce qui définit quelle école fréquente un élève. La première séance d'information organisée par la CSRS, sur un total de 4, a été très émotive hier (voir autre texte).

« C'est mieux d'affronter cette réalité maintenant que de vivre une situation comme celle-là à quelques jours de la rentrée... »

Des transferts sont aussi prévus pour trois écoles primaires. Le primaire connaît une forte hausse de clientèle. Trois agrandissements se sont déjà concrétisés, et deux doivent avoir lieu en prévision de la rentrée 2013, soit à Beaulieu et à Boisjoli.

Avec les modifications apportées, 117 enfants du territoire



André Lamarche

de l'école Champlain iraient à Boisjoli, 53 élèves de Jardin-des-Lacs de St-Denis-de-Brompton se retrouveraient dans le territoire des Deux-Rives, dans l'arrondissement de Brompton (dont neuf qui partent au secondaires) et 132 élèves de Desranleau seraient plutôt dirigés à Coeur-Immaculé.

Au total, incluant le primaire et le secondaire, environ 462 élèves sont concernés. La CSRS compte quelque 17 000 élèves au préscolaire, primaire et secondaire.

Pas le choix

Le directeur général adjoint à l'administration à la CSRS, André Lamarche, souligne que l'organisation n'avait pas le choix de revoir les territoires, notamment en raison de l'étalement urbain et de la baisse des ratios.

« On ne veut pas faire cette opération, mais le contexte nous l'impose », commente le directeur général de la CSRS, Michel Bernard.

« Toute cette opération qui déplace des élèves fait en sorte que les gens peuvent planifier d'avance ce qui peut se passer. Si on ne faisait pas ça, on se retrouverait à cinq jours de la rentrée et on devrait appeler

les parents pour dire que la semaine prochaine, leur enfant doit changer d'école... C'est mieux d'affronter cette réalité maintenant que de vivre une situation comme celle-là à quelques jours de la rentrée... »

À certains endroits, les écoles ont dû transformer les locaux pour accueillir les enfants. À Jardin-des-Lacs, par exemple, la bibliothèque se retrouve maintenant dans le vestiaire du gymnase. « Ce n'est pas aussi pire qu'à Montréal, où à des endroits on a mis des paravents dans les gymnases, mais il faut agir avant d'en arriver là », observe M. Lamarche.

Rappelons que la commission scolaire a aussi demandé au ministère de l'Éducation le

feu vert pour construire deux nouvelles écoles d'ici cinq ans, dans l'arrondissement de Rock-Forest-St-Élie-Deauville. La CSRS attend aussi des nouvelles de Québec pour un agrandissement à Jardin-des-Lacs. Deux nouvelles classes ont déjà été construites afin de faire face à la hausse de clientèle dans cette école; l'agrandissement avait été financé par la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton.

Les personnes concernées ont jusqu'au 3 décembre pour faire connaître leur avis par courriel, par la poste ou par télécopieur à la CSRS. L'adoption finale du projet doit se faire le 22 janvier, avant le début de la période des inscriptions.

PRIMAIRE ÉLÈVES DÉPLACÉS PAR ÉCOLE

ÉCOLE DE PROVENANCE	NOUVELLE ÉCOLE	ÉLÈVES DÉPLACÉS
Champlain	Boisjoli	117
Jardin-des-Lacs	Deux-Rives	53
Desranleau	Coeur-Immaculé	132

SECONDAIRE ÉLÈVES DE 6^E ANNÉE DÉPLACÉS PAR ÉCOLE

ÉCOLE	ANCIEN TERRITOIRE	NOUVEAU TERRITOIRE	ÉLÈVES 6 ^E ANNÉE EN 2012-2013
Champlain (transporté)	Triolet	Phare	22
St-Esprit (transporté)	Triolet	Phare	28
N-D-du-Rosaire (transporté)	Triolet	Phare	29
Maisonnée	Triolet	Mitchell-Montcalm	73
Jardin-des-Lacs*	Triolet	Mitchell-Montcalm	9

* Élèves habitant dans le secteur qui seront transférés du territoire de Jardin-des-Lacs vers le territoire de l'école des Deux-Rives.

Source: CSRS

Les élèves de Laporte ramenés vers Saint-Élie ?

SHERBROOKE — Les élèves qui se retrouvent à l'école Laporte, dans l'Est de la Ville, mais qui habitent le secteur de Saint-Élie, pourraient à moyen terme fréquenter une école située dans le secteur de leur résidence. C'est du moins le voeu de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS), qui souhaite utiliser les deux nouvelles écoles demandées au ministère de l'Éducation afin de ramener les élèves de Laporte dans leur quartier.

Ces élèves ne peuvent aller à l'école Alfred-Desrochers, située à Saint-Élie, puisque celle-ci n'a plus de place. Les

prévisions de la commission scolaire montrent qu'il manquera trois classes à Laporte, en 2016-2017.

La CSRS ne peut encore préciser où seraient exactement les deux établissements qu'elle souhaite ériger : des discussions sont toujours en cours avec la Ville de Sherbrooke concernant les terrains.

Le transfert d'élèves du secteur de Saint-Élie à l'école Laporte avait soulevé beaucoup de mécontentement il y a plusieurs années et avait fait couler beaucoup d'encre. Les enfants avaient alors dû être déplacés parce que l'école Alfred-Desrochers était pleine.

La demande est faite

La demande de deux nouvelles écoles a été faite au Ministère en plus de la demande pour Jardin-des-Lacs. Si l'on se fie aux derniers agrandissements, il s'est écoulé environ deux ou trois ans entre le moment où la commission scolaire a fait des demandes d'agrandissement à Québec et la construction.

Alors que les prévisions de l'organisation montrent que l'école Coeur-Immaculé pourrait se retrouver avec un surplus de neuf classes en 2016-2017 (si rien n'est fait), à quelques rues de là, Desranleau déborde: il pourrait

manquer 14 classes en 2016-2017. La CSRS n'a cependant pas eu le feu vert de Québec pour agrandir Desranleau.

Aux yeux d'André Lamarche, directeur général adjoint à l'administration, le fait que l'école Coeur-Immaculé soit loin d'être remplie explique sans doute ce refus. En accueillant 132 enfants provenant de Desranleau, Coeur-Immaculé en compterait au total 579. À une époque, elle en accueillait environ le double.

Quant aux agrandissements annoncés pour Boisjoli et Beaulieu, les dirigeants de la commission scolaire espèrent que les travaux seront terminés

pour la prochaine rentrée scolaire, mais le feu vert tardif de Québec (tout juste avant les élections) pourrait leur jouer des tours.

Le directeur général de la CSRS, Michel Bernard, note que le Ministère a « une perspective mathématique » de l'ensemble du territoire : en résumé, les locaux doivent être pleins avant d'aller de l'avant avec une nouvelle construction.

La prochaine séance d'information a lieu ce soir à 19 h, à l'auditorium du pavillon Le Ber de l'école La Montée.

Des craintes face à l'avenir au Vermont

JEAN-FRANÇOIS GAGNON

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

NEWPORT — Les électeurs de l'État du Vermont, voisin immédiat du Québec, ont voté en faveur de la réélection de Barack Obama mardi. Mais dans la partie nord de l'État, tout près de la frontière, les personnes se disant ouvertement d'allégeance démocrate ne courent pas les rues. Surtout pas par un après-midi froid de novembre.

Hier après-midi, *La Tribune* est débarquée sur la rue principale à Newport, question de discuter des élections de mardi avec les gens de la ville, située à l'extrémité sud du lac Memphrémagog.

En se promenant dans la petite localité hier, on avait par contre la nette impression que les élections américaines étaient déjà chose du passé pour les citoyens. Seules de rares pancartes électorales ici et là rappelaient la tenue d'un scrutin la vieille.

Gérant d'un garage automobile à Newport, Cori Lucas a été le premier à accepter de répondre aux questions de *La Tribune*. Il avait cependant peu à dire, ayant visiblement très peu d'intérêt pour la chose politique.

« Moi, je ne vote pas. Je suis un peu à part des autres en ce qui concerne la politique. Par contre, de façon générale, les clients que je rencontre au garage depuis ce matin sont contents. Obama ne les rend pas enthousiastes, mais ils ne voulaient pas de Mitt Romney à la présidence », soulignait-il hier.

« Ce sera difficile. Mais je pense tout de même que notre peuple reviendra en force. »

Un de ses collègues confessait sa grande méfiance envers les politiciens. Il avait bien voté pour Obama mardi, mais il ne semblait pas le croire au-dessus de la mêlée. « Ils sont tous pareils. À la fin, on se fait toujours avoir », déclarait-il.

Sur la rue, un peu plus loin, un homme nettement plus âgé déambulait tranquillement. Avait-il gagné ou perdu ses élections? « Mon candidat a mordu la poussière, admettait Bill Graham, un ancien homme de radio. Je ne suis pas surpris. Je pensais depuis le début qu'Obama gagnerait. »

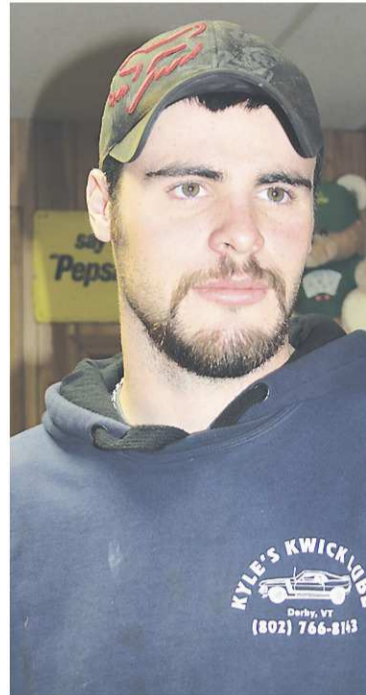
M. Graham ne se montrait pas catastrophé par la réélection du premier président américain noir. « Je dois reconnaître qu'Obama a fait plusieurs bonnes choses durant les dernières années. Mais j'aimerais qu'il se tienne plus debout face aux islamistes et qu'il évite d'imiter les



Bill Graham



Bernadette Sheltra



Ryan Daniels

politiques sociales de l'Europe », expliquait-il.

Un autre retraité, Libby Clarence, avait aussi opté pour Romney. « Personnellement, je n'avais confiance en aucun des deux candidats. J'ai l'impression que nous allons continuer à décliner durant les prochaines années. Je ne m'en fais

pas cependant. Je suis trop vieux pour ça », a-t-il lancé en s'esclaffant.

Toujours au centre-ville de Newport, Bernadette Sheltra avait une bonne raison de réjouir, son favori l'ayant emporté mardi.

« J'ai été très surprise qu'Obama soit réélu. C'était

tellement serré. Moi, je trouve qu'il a fait du bon boulot. Par exemple, il a fait sortir nos soldats de différents pays. Le plus important aujourd'hui, c'est qu'il travaille à la création d'emplois. Sans travail, les gens n'ont pas d'avenir », remarquait M^{me} Sheltra.

La dame affirmait

également être optimiste quant à la suite des événements. « Ce sera difficile. Mais je pense tout de même que notre peuple reviendra en force », a-t-elle ajouté.

À Derby Line

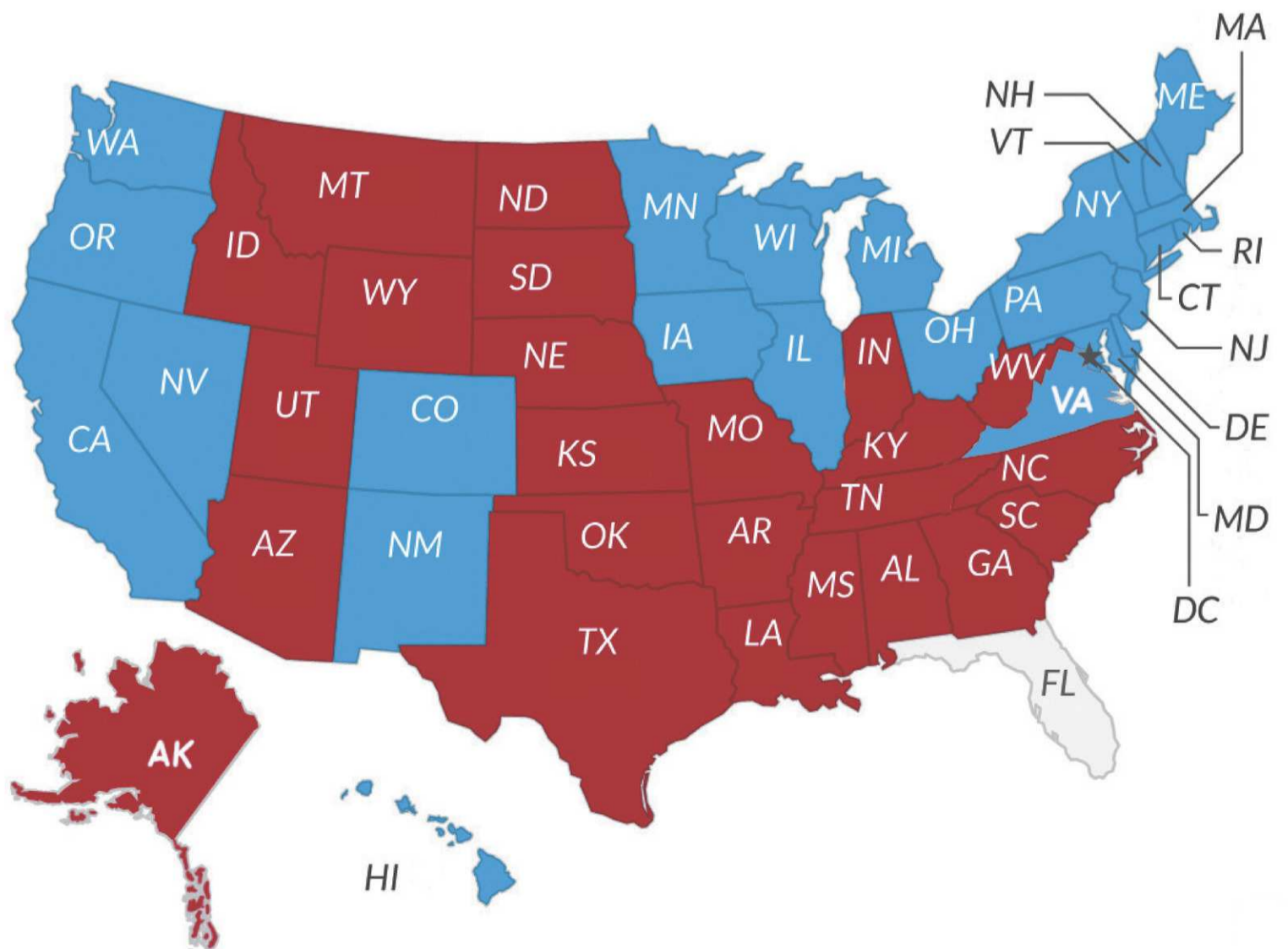
Plus au nord, dans le village de Derby Line, les gens rencontrés avaient tous un penchant clair pour les républicains. Un homme accusait même Obama d'être « socialiste ».

Âgé de 21 ans, Ryan Daniels ne cachait pas le dégoût que lui inspire le président des États-Unis. « On dirait que cet homme préfère les gens des classes plus basses. Il tolère que des personnes soient payées pour rester assises sur leurs fesses. La situation continuera à se dégrader », prédisait-il.

« Mon candidat a été défait, révélait quant à elle Suzette Campbell, gérante d'une station-service à Derby Line. Quoi qu'il en soit, je trouve ça malheureux ce qui arrive parce que les États-Unis sont très divisés en ce moment. J'espère qu'il y aura de la collaboration entre les partis. J'ai un peu peur de ce qui nous attend. »

OBAMA
303
GRANDS ÉLECTEURS

ROMNEY
206
GRANDS ÉLECTEURS



La nouvelle réalité en Amérique



ANDRÉ LAROCHE

andré.laroché@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La réélection de Barack Obama prouve que les Américains délaissent peu à peu l'idéologie de droite. « Ils sont plus au centre qu'on ne le pense », croit Gilles Vandal, spécialiste de la politique américaine à l'Université de Sherbrooke.

Du même coup, l'échec de Mitt Romney forcera les républicains à prendre leurs distances avec leur aile radicale et à se montrer plus conciliants s'ils veulent séduire l'électorat urbain en 2016.

« Les républicains doivent maintenant se poser des questions. Leurs vieilles valeurs américaines ne séduisent plus que les Blancs en région rurale. Obama, lui, s'inscrit dans la nouvelle tendance américaine », a-t-il analysé au lendemain de la victoire convaincante des démocrates.

Selon lui, le président sortant est parvenu à former une coalition avec les femmes, les jeunes, les Noirs et les Latinos. « La nouvelle Amérique », comme l'appelle M. Vandal en soulignant que les Américains de race blanche ne représentent plus que les deux tiers de l'électorat. Ils seront en minorité à compter de 2040.

Coalition

Plus indépendantes que la génération précédente, les femmes n'hésiteraient plus à voter « contre leur mari ». Dans l'isolement mardi, elles ont protégé notamment leur droit à l'avortement et à la contraception.

Les jeunes, eux, ont fait mentir les observateurs qui les croyaient désillusionnés après les immenses espoirs placés en Obama en 2008. « Leur enthousiasme a été encore plus grand qu'il y a quatre ans », a souligné M. Vandal.

La machine démocrate s'est aussi montrée efficace à faire sortir le vote des électeurs noirs et hispanophones. Ces derniers craignaient une déportation massive si Romney s'installait



LA TRIBUNE, ARCHIVES

Gilles Vandal: «Les républicains doivent maintenant se poser des questions. Leurs vieilles valeurs américaines ne séduisent plus que les Blancs en région rurale. Obama, lui, s'inscrit dans la nouvelle tendance américaine.»

à la Maison-Blanche.

Barack Obama a également compris que le fameux message de John Kennedy — « Demandez-vous ce que vous

pouvez faire pour ce pays » — ne passe plus chez la nouvelle génération. Si le président est parvenu à rallier même les insatisfaits, c'est en leur faisant

valoir ce qu'il peut faire pour eux.

Coudées franches

Maintenant bien en selle pour un dernier mandat, le président aura les coudées franches pour imposer ses politiques sans craindre la défaite aux prochaines élections. Même leur majorité à la Chambre des représentants, les républicains ne pourront plus agir avec la même intransigeance que lors du premier mandat.

« Obama pourra utiliser ses pouvoirs présidentiels pour forcer le changement des lois adoptées sous Bush, comme la réduction des impôts pour les plus riches » a illustré le professeur sherbrookoise.

Second démocrate après Bill Clinton à assumer deux mandats pleins depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, Obama a cependant démontré sa capacité de faire des compromis. « Mais il faut être deux pour faire des compromis. Les républicains devront se plier à la négociation », croit Gilles Vandal.

Des relations stables pour le Canada

L'identité de l'occupant de la Maison-Blanche ne change pas grand-chose aux relations avec le Canada.

« Stephen Harper aurait sûrement préféré l'élection de Mitt Romney en raison de la proximité de leurs idées personnelles. Mais il a démontré depuis quatre ans qu'il était capable de fonctionner avec Barack

Obama », a rappelé Gilles Vandal.

Concrètement, la réélection d'Obama devrait permettre d'aplanir les difficultés pour la construction de l'oléoduc Keystone XL par la compagnie TransCanada. Il est à prévoir que le président américain autorisera un nouveau tracé qui évitera une zone humide fragile située dans le Nebraska.



Bonne nouvelle pour le monde entier

L'arrivée de Mitt Romney à la Maison-Blanche n'aurait pas été une bonne nouvelle pour le reste du monde, croit Gilles Vandal.

« Autour de lui gravitaient les anciens faucons de Bush. Il fallait prévoir le retour d'un autre président qui ne connaît pas le monde et qui adopte une approche unilatérale devant les problèmes mondiaux », affirme le spécialiste de l'UdeS.

Il aurait fallu prévoir, par exemple, un soutien américain indéfectible à l'Israël si ce pays décidait d'attaquer l'Iran. « Obama, lui, sait qu'une nouvelle guerre

au Moyen-Orient est la dernière chose dont ont besoin les États-Unis et le monde entier », souligne Gilles Vandal.

Obama a promis un retrait total de ses troupes en Irak et en Afghanistan d'ici 2014. Si un conflit avec l'Irak devenait inévitable, le président privilégierait plutôt une approche multilatérale avec ses alliés.

« On l'a vu avec la guerre civile en Syrie. Obama était horrifié, mais il savait que les États-Unis ne sont pas capables de régler tous les problèmes du monde », a-t-il commenté.

— André Laroché

LES CINQ DÉFIS D'OBAMA

1. ENVIRONNEMENT

Des spécialistes avaient prédit en 2000 qu'un ouragan violent frapperait New York d'ici 2020. Sandy a lancé l'alarme pour l'adoption de lois environnementales coercitives.

2. ÉDUCATION

Le système américain était considéré le meilleur au monde en 1980. Il se situe aujourd'hui entre le 20^e et le 30^e rang. Une refonte de l'enseignement primaire et secondaire est nécessaire, ainsi qu'une aide financière aux étudiants universitaires.

3. ASSURANCE-MALADIE

L'Obamacare a passé le test de la Cour suprême. Il reste maintenant à l'implanter.

4. SÉCURITÉ SOCIALE

Comme dans tous les pays industrialisés, le programme traine un lourd déficit. La caisse devra être renflouée.

5. DETTE

La dette publique dépasse maintenant les 16 mille milliards \$. Heureusement, les spécialistes prévoient la création de 12 millions d'emplois dans les prochaines années, ce qui permettra une hausse des entrées fiscales.



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Vous songez à rénover votre maison ou votre condo?

NOS SERVICES :

- Dessinateur
- Gestion de projets
- Main-d'oeuvre d'expérience
- Estimation gratuite
- Financement disponible sur 12 mois (sur certaines conditions)

COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

summumconstruction@gmail.com

819 943-8771

SUMMUM
CONSTRUCTION ESTRIE

RBQ 5628-1660-01

3054672

Une petite révolution pour le mariage gai

FABIENNE FAUR
AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Le mariage homosexuel a pour la première fois été approuvé mardi par vote populaire dans trois États américains, une avancée qualifiée de « majeure » par le mouvement pour l'égalité des droits homosexuels qui gagne en même temps la première sénatrice ouvertement lesbienne.

Le Maine, le Maryland et l'État de Washington approuvent sa légalisation par référendum.

Le Maine, le Maryland et l'État de Washington se sont prononcés mardi pour la légalisation du mariage homosexuel, la question leur étant posée dans l'un de ces multiples référendums qui accompagnent traditionnellement le vote présidentiel aux États-Unis.

Un quatrième État, le Minnesota, a rejeté l'amendement proposé qui aurait inscrit dans sa Constitution que le mariage dans cet État n'était que l'union d'un homme et d'une femme.

L'union entre deux personnes du même sexe n'est pas reconnue au niveau fédéral aux États-Unis mais sera désormais autorisée dans neuf États sur 50 (Maine, Maryland, Washington,



ASSOCIATED PRESS

L'approbation du mariage gai par référendum dans l'État de Washington a attiré des milliers de personnes dans le quartier de Capitol Hill, à Seattle, aux petites heures hier matin.

plus le Connecticut, Iowa, Massachusetts, New Hampshire, Vermont, New York) et dans la capitale fédérale Washington.

La Cour suprême des États-Unis pourrait aussi prochainement aborder la question en se saisissant d'au moins un des huit recours qui attendent déjà sur la table de la plus haute juridiction américaine.

Depuis les années 1990 et avant mardi, une trentaine de scrutins avaient été organisés sur l'interdiction du mariage homosexuel, chaque fois approuvée.

Le Human Rights Campaign, la plus grande organisation américaine pour l'égalité des droits, a salué hier ces « victoires massives » dans les scrutins

en faveur des homosexuels et transsexuels (LGBT) qu'elle a qualifiées « d'étape majeure dans le chemin vers l'égalité ».

Protection des droits légaux

Le mouvement, qui salue la réélection de Barack Obama, note que le soutien appuyé du président démocrate au mariage gay ne l'a non seulement pas desservi, mais a « motivé des millions d'électeurs et suscité des débats qui ont mené à ces victoires ».

« C'est un jour de fierté pour être fièrement ouvertement gay », a confié à l'AFP Zack Ford, éditorialiste de ThinkProgress.org, un blog progressiste du groupe de réflexion Center for American Progress.

Dès hier, Bill Nickel, 67 ans, et Joe McClane, 62 ans, en couple depuis 18 ans, ont annoncé « prévoir une cérémonie en début d'année prochaine ». Ce couple d'homosexuels de Rockville (Maryland) se disent « fous de joie après cette victoire pour les droits de l'homme, le mariage et l'amour ».

Ce vote « va nous apporter le réconfort et la protection de droits légaux (...) Dans quelques années, le mariage gay cessera d'être une curiosité », prédit Joe.

EN BREF

Priorité aux « intérêts des Américains »

CHICAGO — Le président Barack Obama, réélu mardi soir, s'est entretenu avec les chefs du Congrès pour évoquer le programme législatif des deux mois à venir, et a souhaité que la priorité soit donnée aux « intérêts des Américains », a annoncé hier la Maison Blanche.

M. Obama a été reconduit à la tête de la première puissance mondiale à l'issue d'une campagne électorale acharnée qui s'est aussi soldée par un statu quo au Congrès: la Chambre des représentants est restée républicaine et le Sénat démocrate.

Cette situation, en place depuis les élections législatives de fin 2010, a donné lieu à de graves crises, en particulier sur les questions budgétaires. Les républicains ont refusé d'inclure des hausses d'impôts dans tout accord, tandis que M. Obama

souhaitait faire payer davantage les plus aisés.

« Dans la nuit et ce matin à Chicago, le président a appelé au téléphone le président (républicain) de la Chambre, John Boehner, le chef de la majorité (démocrate) au Sénat Harry Reid, le chef de la minorité républicaine au Sénat Mitch McConnell et la dirigeante de la minorité démocrate à la Chambre Nancy Pelosi », a indiqué un responsable de la Maison Blanche sous couvert d'anonymat.

Pour M. Obama, les Américains ont exprimé mardi « le souhait de voir les dirigeants des deux partis mettre de côté leurs intérêts partisans et travailler ensemble pour donner la priorité aux intérêts des Américains et à l'économie » du pays.

— Agence France-Presse

Le milieu de la finance voit d'un mauvais oeil la réélection d'Obama

NEW YORK — La réélection de Barack Obama à la Maison Blanche et l'accession au Sénat d'Elizabeth Warren, opposante féroce aux banques, sont accueillies avec froideur par le secteur financier, qui s'attend à voir ses marges de manoeuvres contraintes par plus de réglementation.

« L'administration Obama va estimer que sa réélection lui donne un mandat pour rester dure avec les banques, voire devenir encore plus dure », estime Hugh Johnson, directeur de la maison de gestion d'investissements Hugh Johnson Advisors.

« La loi Dodd-Frank va être mise en oeuvre dans sa version dure et les réglementations qui en sont issues vont

être promulguées d'ici un an ou deux », poursuit cet investisseur.

Adoptée en juillet 2010 en réaction à la crise financière de 2008, la loi Dodd-Frank a abouti à la création, sous l'impulsion d'Elizabeth Warren, élue mardi sénatrice du Massachusetts, d'un bureau de protection des consommateurs pour superviser les produits financiers grand public.

Professeur de droit de Harvard réputée pour ses prises de position en faveur des particuliers victimes des institutions financières, Mme Warren avait vu sa candidature à la direction de cette nouvelle agence gouvernementale rejetée par les élus Républicains du Congrès.

— Agence France-Presse

Marijuana: Ottawa reste froid

OTTAWA — La légalisation de la marijuana adoptée par référendum dans les États de Washington et du Colorado, mardi, a alimenté le débat de ce côté-ci de la frontière. Mais le gouvernement Harper reste bien campé sur sa position.

Les deux référendums

vainqueurs auront pour effet de légaliser la consommation et la possession de jusqu'à 28 g de cannabis pour les personnes de 21 ans et plus dans ces deux États. La production et la vente seront supervisées par des autorités locales et les revenus fiscaux seront réinvestis dans des projets publics comme la construction d'écoles.

« Notre gouvernement n'appuie pas la décriminalisation ou la légalisation de la marijuana », a tranché Julie DiMambro, porte-parole du ministre de la Justice, Rob Nicholson. Elle a rappelé que des mesures pour rendre la justice criminelle encore plus sévère à cet égard étaient justement entrées en vigueur plus tôt cette semaine, dans la foulée de l'adoption du projet de loi omnibus C-10.

Aux yeux de militants pro-légalisation, et même des partis de l'opposition à Ottawa, le gouvernement fédéral est de plus en plus isolé sur cette question, tandis qu'une tendance à la libéralisation gagne des adeptes au Canada, aux États-Unis et dans le monde. (La Presse)

MÉGA VENTE Liquidation finale

Dernière chance!

3 jours
seulement
les 9, 10, 11
novembre

50% à 70%
de rabais sur toutes
les ROBES DE BAL

L'Odacieuse Boutique
819 566-6526

3025, rue King Ouest, Sherbrooke

3051385

Centre de coiffure et esthétique

Venez nous rencontrer!

Ouvert au grand public,
à même le PROGYM Rock Forest,
concept unique
en Estrie!



De gauche à droite:
les stylistes,
Kémie et Josée;
la technicienne
en pose d'ongles,
Isabelle; la barbrière,
Caroline; et notre
esthéticienne,
Johanne.

4796, boul. Bourque, Sherbrooke

819 346-0400

3065363

Les États-Unis face au « mur budgétaire »

MARC JOURDIER
AGENCE FRANCE PRESSE

WASHINGTON — Barack Obama réélu, les États-Unis restent face à plusieurs défis économiques majeurs, dont le premier demeure d'assurer la viabilité de la reprise, encore fragile, de l'économie américaine en évitant le « mur budgétaire », brusque cure d'austérité annoncée pour janvier.

La situation de l'économie américaine est moins dramatique que lors de la présidentielle de novembre 2008, quand le pays était frappé de plein fouet par la récession, mais les attentes des Américains restent énormes.

Selon un sondage réalisé à la sortie des urnes mardi par la chaîne CNN, les questions d'ordres économiques ont

déterminé le choix de 60 % des votants.

La croissance économique (2,0 % au troisième trimestre) reste trop faible pour permettre une baisse véritable du chômage. À 7,9 % en octobre, celui-ci était supérieur à son niveau de janvier 2009 quand M. Obama a pris ses fonctions, et il ne tient pas compte de millions de chômeurs découragés, exclus des statistiques.

Tributaire du soutien exceptionnel de la banque centrale (Fed), le faible élan de la croissance est menacé par le « mur budgétaire », ensemble de hausses d'impôts et de baisses des dépenses publiques qui, sans accord exprès du Congrès d'ici à la fin de l'année, entreront en vigueur à partir du début janvier, risquant de faire rebasculer l'économie dans la

récession.

Pour le Congrès, cette question est compliquée par la nécessité de relever le plafond de la dette publique au plus tard dans le courant du premier trimestre 2013 pour que l'État fédéral puisse continuer de fonctionner et ne se retrouve pas en défaut de paiement.

Le rapport de force au Capitole restant le même qu'avant les élections, le clan démocrate de M. Obama devra s'entendre avec les républicains, majoritaires à la Chambre des représentants pour tâcher d'éviter la répétition des bévues de l'été 2011, où l'incapacité des deux bords à s'entendre avant la dernière minute avait valu aux États-Unis de perdre leur « triple A » auprès de l'agence de notation Standard and Poor's.

Maîtrise de la dette publique

Les deux camps ont fait part de leur volonté de coopérer.

Un responsable de la Maison Blanche a indiqué que le président Barack Obama avait joint par téléphone le président de la Chambre basse, John Boehner et qu'il avait réaffirmé auprès de lui « son engagement à trouver des solutions soutenues par les deux partis pour réduire (le) déficit

de façon équilibrée, réduire les impôts de la classe moyenne et des PME, ainsi que créer des emplois ».

M. Boehner a répondu que la majorité républicaine de la Chambre était prête à travailler avec le parti présidentiel en vue d'un « accord » sur « ce qui est bon pour notre pays ». Boehner a toutefois affirmé par la suite que cela prendrait « des semaines de travail ».

Harper félicite Obama

STÉPHANIE MARIN
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Tant le gouvernement que l'opposition à Ottawa semblent trouver leur compte dans la réélection du président américain Barack Obama.

Le premier ministre Stephen Harper y voit l'occasion de poursuivre des initiatives communes visant à accroître les échanges commerciaux et la création d'emplois, alors que le chef du Nouveau Parti démocratique, Thomas Mulcair, dit voir une bourse du carbone se profiler à l'horizon.

De l'Inde, où il est en visite d'État, M. Harper a exprimé son désir de poursuivre le travail entamé sur le plan d'action « Par-delà la frontière » visant à faciliter le passage des marchandises à la frontière canado-américaine tout en améliorant la sécurité.

« J'attends avec impatience de continuer à travailler avec le président Obama sur nos priorités partagées, y compris évidemment la création d'emplois

dans l'économie mondiale et surtout dans l'économie nord-américaine », a-t-il déclaré, tout sourire. Il a aussi mis en lumière les initiatives internationales comme la conclusion d'accords commerciaux, dont celui sur le Partenariat transpacifique, et le travail commun pour la stabilité de l'économie mondiale.

À Ottawa, les ministres ont indiqué que cette continuité présidentielle est de bon augure.

Pour le ministre Maxime Bernier, elle signifie la continuation des liens étroits entre les deux pays, avec un partenaire économique qui est ouvert au libre-échange et à la liberté de marché.

Quant au ministre des Ressources naturelles, Joe Oliver, qui a eu à en découdre avec l'administration Obama lorsqu'elle a mis sur la glace l'approbation de l'oléoduc Keystone XL, il croit que ce projet controversé sera ultimement approuvé. Selon lui, l'élection d'un président plutôt qu'un autre ne change rien : il estime que les avantages de ce projet pour les

États-Unis en ce qui concerne la sécurité nationale et les emplois sont bien réels.

« Après son "non", il a approuvé la moitié de l'oléoduc et on s'occupe maintenant de la partie nord qui reçoit le pétrole du Canada et l'oléoduc a déjà reçu l'approbation du département d'État après une analyse approfondie, scientifique, qui a prouvé que cet oléoduc est plus sécuritaire que n'importe quel oléoduc qui existe actuellement aux États-Unis », a fait valoir le ministre Oliver.

Prudent, il n'a pas voulu dire que sa tâche aurait été plus facile si l'autre candidat à la présidence l'avait emporté. Le républicain Mitt Romney avait promis pendant la campagne électorale d'approuver le projet Keystone XL dès le premier jour de son administration.

VOIR L'ÉDITORIAL DE
DENIS DUFRESNE

en page 10



COLLÈGE DU MONT-SAINTE-ANNE
RÉSIDENCE SCOLAIRE-EXTERNAT POUR GARÇONS

PORTES OUVERTES ET VISITES :
le samedi 10 novembre à 11 h.

EXAMENS D'ADMISSION :
les samedis 10 et 17 novembre à 13 h.

Une résidence scolaire réputée pour son incroyable panoplie d'activités, son approche humaine et sa pédagogie adaptées aux besoins spécifiques des garçons.

2100, ch. Sainte-Catherine, Sherbrooke • 819 823-3003
msa@collegemsa.qc.ca • Visitez notre site Internet pour de plus amples renseignements : www.collegemsa.qc.ca

Vous pensez couvrir votre plancher?

couvre-planchers
TAPIS V.N.



Trouvez la **QUALITÉ**,
au meilleur **PRIX!**



.....CÉRAMIQUE.....

.....VINYLE FLOTTANT.....

.....BOIS FRANC.....

.....TAPIS.....

5260, Boul. Bourque, Sherbrooke ■ 819 864-4253

www.tapisvn.com

600 maisons pousseront à Ascot



SHERBROOKE — Un nouveau quartier résidentiel pour premiers et deuxième acheteurs verra le jour tout près de l'école secondaire du Phare, dans le secteur Ascot. Pas moins de 600 maisons y seront construites au cours des 10 prochaines années par les Entreprises Lachance, ce qui générera des investissements de plus de 120 M\$.

Les dirigeants de cette compagnie sherbrookoise ont inauguré leur nouveau « Quartier du Ménestrel », hier matin, en présence du maire Bernard Sévigny et du conseiller municipal d'Ascot, Robert Pouliot.

La proximité du prolongement de l'autoroute 410, prévu l'an prochain, n'est pas étrangère à ce nouveau projet résidentiel d'envergure, affirme le directeur général des Entreprises Lachance, Patrick Lachance. « L'accès facile au centre-ville est aussi un avantage fort intéressant pour nos futurs clients »,



IMACOM, CLAUDE POULIN

Patrick Lachance, directeur général, et Léandre Lachance, président des Entreprises Lachance, ont présenté le projet du Quartier Ménestrel en compagnie du maire Bernard Sévigny. Ce projet permettra à l'entreprise sherbrookoise de construire 600 unités de logement dans le secteur Ascot au cours des dix prochaines années.

indique-t-il.

Élu municipal depuis plus de 30 ans, l'ex-maire d'Ascot Robert Pouliot ne cachait pas sa fierté de voir naître ce développement domiciliaire entre les rues Thibault et Sara, à quelques dizaines de mètres seulement de l'école secondaire du

Phare et à proximité du parc Belvédère et de l'école primaire Jean-XXIII.

Le quartier d'Ascot, qui a longtemps traîné une réputation peu enviable, connaît un second souffle depuis quelques années grâce à la construction de nombreuses maisons pour premiers

et deuxième acheteurs dans ce secteur. « Ce nouveau projet va aider à redéfinir la trame sociale d'Ascot », croit le maire de Sherbrooke, Bernard Sévigny.

Dans son nouveau schéma d'aménagement, la Ville de Sherbrooke a choisi de développer le territoire dans un

axe nord-sud en maximisant les infrastructures existantes. En ce sens, le Quartier du Ménestrel « répond aux objectifs et aux aspirations de la Ville de Sherbrooke », applaudit le maire, qui félicite au passage les dirigeants des Entreprises Lachance pour leur « audace ».

Le Quartier du Ménestrel offrira des maisons unifamiliales, jumelées et en rangées. La première phase comprendra 24 maisons jumelées et 14 maisons unifamiliales.

Le fondateur et président des Entreprises Lachance, Léandre Lachance, fait valoir que sa compagnie se démarque en offrant de la stabilité aux clients, alors que de nombreux constructeurs n'ont été que de passage au cours des dernières années. Les Entreprises Lachance ont jusqu'ici bâti quelque 1500 maisons aux quatre coins de Sherbrooke. Dès janvier, la compagnie offrira des terrains à Lennoxville, imitant ainsi d'autres promoteurs immobiliers. Elle est aussi active dans les secteurs Rock Forest, Saint-Élie et Fleurimont, entre autres. Deux fils de M. Lachance et l'un de ses petits-fils assument la relève de cette entreprise familiale.

Sherbrooke s'est enrichie de 1040 logements

SHERBROOKE — Même si le marché immobilier ralentit au Québec, la construction domiciliaire « ne fléchit pas » à Sherbrooke, se réjouit le maire Bernard Sévigny.

Le comité exécutif de la Ville de Sherbrooke a pris connaissance, mardi, des plus récentes statistiques concernant les permis de construction émis sur le territoire.

En date du 30 septembre dernier, 1040 nouveaux logements avaient été créés depuis le début de l'année. En neuf mois, la valeur des permis émis atteignait 294 M\$. C'est pratiquement la valeur des permis émis pour toute l'année dernière (309 M\$). La Ville avait

enregistré un record de tous les temps en 2010 en délivrant des permis totalisant 355 M\$.

Si la tendance se maintient, il se construira sensiblement le même nombre d'unités de logement cette année que lors des deux années précédentes. Sherbrooke s'était enrichie de 1379 nouveaux logements en 2010 et de 1371 en 2011.

Après avoir connu un certain ralentissement l'an dernier, la construction de nouveaux logements est particulièrement importante dans l'arrondissement de Jacques-Cartier, où les condos se multiplient. En neuf mois, il s'y est construit plus d'habitations que pendant toute l'année 2011.

Une fois de plus, c'est à Fleurimont que l'on construit le plus grand nombre de maisons neuves à Sherbrooke. Le marché semble encore en progression dans cet arrondissement, au même titre qu'à Brompton. Tout le contraire de l'arrondissement de Rock Forest -Saint-Élie-Deauville, où l'on remarque une diminution après une année 2011 en nette augmentation par rapport à l'année précédente. La construction du boulevard René-Lévesque, en 2014, devrait ragaillardir les marteaux dans cet arrondissement.

Le prolongement prochain de l'autoroute 410 aura probablement le même impact dans les arrondissements

du Mont-Bellevue et de Lennoxville. Au Mont-Bellevue, le nombre de nouvelles maisons est en nette diminution depuis le début de l'année par rapport à

l'an dernier. Le nombre de chantiers domiciliaires est relativement stable à Lennoxville par rapport à 2011.

— David Bombardier

Nombre de nouveaux logements par arrondissement

	2010	2011	2012 (au 30 sept.)
Brompton	38	52	43
Fleurimont	453	444	360
Lennoxville.....	3	29	19
Mont-Bellevue	257	194	80
Rock Forest-Saint-Élie-Deauville.....	392	465	281
Jacques-Cartier.....	236	187	257
Total	1379	1371	1040

JUSQU'AU
16
NOVEMBRE



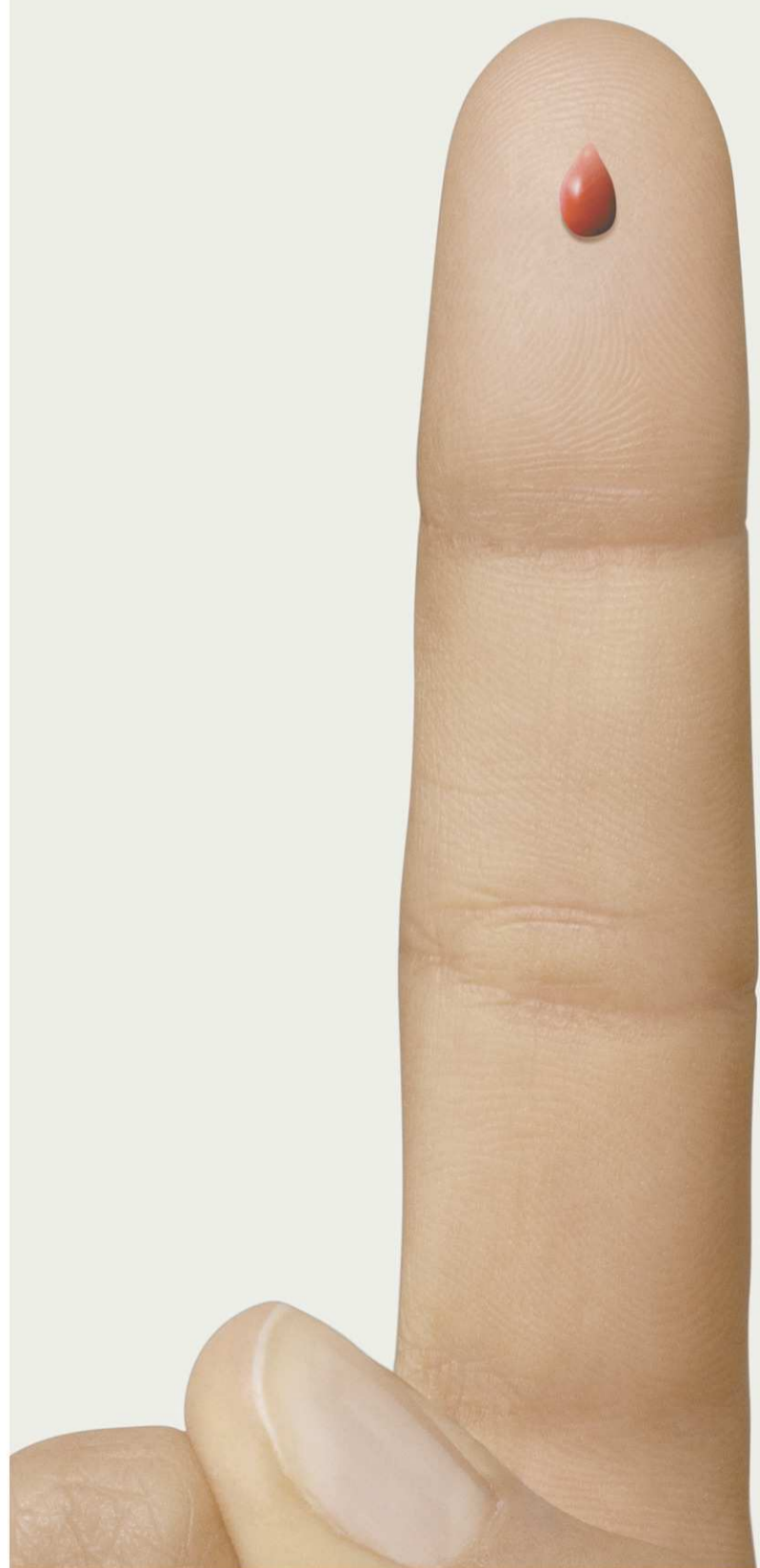
ÉMISSION IMPOSSIBLE.

Faites l'essai de la smart fortwo electric drive 2013, en exclusivité à Sherbrooke!

Jusqu'au 16 novembre, c'est l'occasion parfaite de faire l'essai de cette voiture révolutionnaire! Une agilité remarquable, une accélération hors pair et aucune émission polluante! Nous vous attendons en grand nombre, vous serez agréablement surpris!

Mercedes-Benz de Sherbrooke, 4787, boul. Bourque, Sherbrooke 819-564-2211

Aujourd'hui, votre doigt
a quelque chose à vous dire.




**Journée de
prévention du diabète**
dans tous les centres Financière Sun Life

Aujourd'hui, de 15 h à 19 h

Visitez-nous et passez votre test de prévention
du diabète.

Plus de la moitié des cas de diabète de type 2
peuvent être évités ou retardés grâce à de saines
habitudes de vie. Des professionnels de la santé
seront sur place pour vous conseiller au sujet de
votre santé et de votre alimentation.

Financière 
Sun Life

En collaboration avec : **Diabète**  **Québec**

DENIS
DUFRESNE

ÉDITORIAL

denis.dufresne@latribune.qc.ca

Un second mandat ardu

Même si Barack Obama a déçu depuis sa première élection, en 2008, et qu'il n'est pas parvenu à véritablement redresser l'économie des États-Unis, les Américains ont renouvelé leur confiance en leur président, qui devra toutefois négocier âprement avec les républicains pour la réduction des dépenses, la hausse des impôts et la lutte au déficit.

Au lieu d'un vaste chantier axé sur des changements profonds, le second mandat que M. Obama a obtenu à l'arraché, mardi, s'annonce plutôt comme une série de négociations à la pièce.

Car les questions du budget et de la dette divisent profondément les démocrates et les républicains, qui ont pris le contrôle de la Chambre des représentants lors des élections de mi-mandat, en 2010, et s'opposent à toute hausse des impôts pour les plus fortunés, comme le souhaite le président.

Mais, pour l'heure, c'est le plafonnement de la dette qui représente le principal défi du président Obama.

Car, faute d'entente entre les deux partis d'ici le 31 décembre, une loi votée en 2011 prévoit l'application de mesures draconiennes dès le lendemain, dont des compressions budgétaires de centaines de milliards et des hausses d'impôts, pour éviter que le pays se retrouve en défaut de paiement.

Les républicains, dont les positions fiscales ont été très influencées jusqu'ici par les représentants du Tea Party, sauront-ils jeter un peu de lest et cesser leur obstruction systématique à toute hausse des impôts?

Tiendront-ils compte du fait que les Américains, du moins ceux qui ont voté, ont opté pour les politiques modérées de M. Obama, axées sur des hausses d'impôts pour les plus riches, la réduction du déficit, la relance de l'emploi et la réforme de l'assurance maladie?

Car, visiblement, les électeurs n'ont pas cru au message vague et simpliste du candidat républicain Mitt Romney qui, en plus de blâmer M. Obama pour une situation économique critique héritée en grande partie de l'ère Bush, proposait des baisses d'impôts pour les riches et des compressions

budgétaires, dont l'abandon de l'« Obamacare », en guise de recette « magique » pour relancer l'économie.

Hier, plusieurs analystes politiques estimaient que la victoire de M. Obama traduit une certaine division aux États-Unis : les riches, les hommes blancs et les citoyens opposés à l'avortement et au mariage gai ont en grande partie voté pour Mitt Romney, tandis que les pauvres, les hispanophones, les Afro-Américains et les jeunes ont davantage opté pour M. Obama.

Gilles Vandal, spécialiste des États-Unis à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke, explique la victoire de Barack Obama d'abord par le travail de terrain effectué par les démocrates, par leurs efforts pour « faire sortir le vote par anticipation » et par l'appui qu'il a récolté chez les moins de 40 ans.

« Les républicains ont mal noté que la nouvelle génération est plus libérale », dit-il.

La défaite de Mitt Romney obligera les républicains à procéder à des remises en question, notamment en ce qui a trait à leur attitude face à l'immigration et aux minorités culturelles, de même qu'à leurs positions très conservatrices sur l'avortement et le mariage entre conjoints de même sexe.

En d'autres mots, ils doivent réaliser que les États-Unis ont beaucoup changé au plan social et démographique et vont continuer à le faire durant les années à venir.

La réélection de Barack Obama aura aussi des conséquences pour les Canadiens, qu'il s'agisse des « tentatives » protectionnistes du président dans son plan de relance de l'économie, du projet de pipeline « Keystone XL », qui doit relier l'Alberta au Texas (actuellement soumis à une étude d'impact environnemental) ou de la rapidité de la reprise aux États-Unis, principal partenaire commercial du Canada.

D'autres enjeux beaucoup plus globaux vont toutefois interpeller les deux pays au cours des prochaines années, notamment la crise économique en Europe, les intentions réelles de l'Iran au plan nucléaire, la situation au Moyen-Orient et les changements climatiques. On ne pourra y échapper.

Harper veut stimuler les échanges commerciaux en Inde



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

TRIBUNE LIBRE

Pourquoi insister autant ?

Madame Pauline Marois,
Première ministre du Québec

Depuis des mois, le Regroupement des citoyens pour une eau saine à Richmond, essentiellement composé de jeunes mères de famille, mène un combat courageux afin que cesse la fluoration de l'eau potable à Richmond.

Je fais abstraction volontairement de la liste des arguments scientifiques favorables ou non à cette méthode de prévention de la carie dentaire. Vous avez, comme gouvernement, tous les outils pour vous forger une opinion à ce sujet, et ce, à l'intérieur même de votre cabinet des ministres.

Je veux principalement m'attarder sur la façon dont la Direction de la santé publique s'emploie à propager ce traitement au Québec :

L'information est donnée seulement aux élus municipaux. La DSP devrait, tout au moins, s'assurer que les municipalités organisent des consultations publiques adéquates afin d'informer les citoyens sur le traitement qu'ils s'approprient à leur imposition. À Richmond une seule consultation a eu lieu, deux

ans après l'introduction du fluorure, à la suite des pressions du Regroupement.

Le coût des installations par les firmes d'ingénieurs (254 304 \$ pour Richmond) ainsi que les poches de fluorure de sodium sont entièrement payés par l'État. Aucun autre État en Amérique du Nord ne le fait!

Alors que les membres du Regroupement distribuèrent, à leurs frais, de l'information auprès des citoyens ainsi qu'une pétition, le DSP se payait, dans nos hebdomadaires locaux, de pleines pages publicitaires durant plusieurs semaines. Coût approximatif, 10 000 \$, sans parler de l'envoi d'un dépliant promotionnel par la poste dans tous les foyers.

Alors, pourquoi autant d'argent dépensé auprès d'une population de 3400 habitants? Pourquoi autant d'acharnement contre ce groupe?

Pourtant, ces jeunes mères de famille défendent, entre autres, un droit qui me semble fondamental : le droit de refuser un traitement médicamenteux pour eux ou pour leurs enfants.

Le Regroupement ne conteste pas le pouvoir qu'ont les autorités d'imposer, lorsque la santé ou la sécurité de

la population est en danger, des mesures draconiennes, par exemple, la chloration de l'eau ou la quarantaine. Mais le combat contre la carie dentaire n'est pas de cet ordre. Il n'y a pas danger d'épidémie. La carie dentaire n'est pas contagieuse. Il y a d'autres façons de faire de la prévention contre la carie dentaire tout en respectant les droits de chacun.

L'objectif avoué de la DSP est d'étendre la fluoration à travers toute la population du Québec. Si c'est le cas, non seulement les citoyens qui craignent pour leur santé s'objecteront, mais aussi tous ceux qui ont à cœur la santé de la faune et de la flore car les taux de fluoration de nos cours d'eau s'approcheront dangereusement des seuils sécuritaires de fluorures préconisés par les ministères de l'Environnement tant celui du Québec que du Canada.

Si vous cherchez des endroits où couper pour équilibrer les finances de l'État, je vous suggère, respectueusement, ce programme.

Richard Arsenault,
denturologiste à Richmond
Ex-président du CSSS
du Val-St-François

FAUTE DÉONTOLOGIQUE

Trois policiers reconnus coupables

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le comité de déontologie policière du Québec a reconnu la culpabilité des agents Jean-Pierre Rivard, Jasmin Bernier et Alexandre Faucher à l'endroit du crimineliste M^e Michel Dussault.

M^e Michèle Cohen, qui a présidé l'audience disciplinaire de ces trois policiers du Service de police de Sherbrooke, conclut que l'agent Rivard a abusé de son autorité en procédant à l'arrestation de M^e Dussault et que ses deux confrères ont commis la même faute déontologique en le menottant.

Répondant à un appel anonyme pour conduite avec les facultés affaiblies à l'endroit de Michel Dussault le 5 mars 2008, l'agent Rivard a procédé à son arrestation derrière le bureau de l'avocat de la défense sur la rue King Ouest. Menotté par les agents Bernier et Faucher, M^e Dussault a été conduit au



ARCHIVES, LA TRIBUNE

M^e Michel Dussault

quartier général du SPS où il a enregistré un taux d'alcoolémie de 27 mg d'alcool par 100 ml de sang, soit bien en dessous de la limite de 80 mg permis par la loi.

À la suite de l'analyse de la preuve entendue lors des quatre jours d'audience qui se sont déroulés en février et mars 2012, M^e Cohen estime que l'agent Rivard « a fait preuve d'incompétence grossière, de manque

flagrant de jugement et il a agi de manière répréhensible, mauvaise, immodérée et excessive » en procédant à l'arrestation de M^e Dussault.

À la lumière des images d'une caméra vidéo produite en preuve, le comité de déontologie policière conclut que « rien dans l'apparence, la démarche ou la gestuelle de M^e Dussault, ni dans la façon dont il se tenait debout, ne permettait de soupçonner que ses capacités de conduire pourraient être affaiblies par l'alcool, bien au contraire. »

M^e Cohen rappelle que la situation à laquelle le policier Rivard faisait face n'était pas urgente et que Michel Dussault n'a pas tenté de prendre la fuite allant plutôt à la rencontre de l'agent Rivard.

La présidente Cohen estime que l'arrestation de M^e Michel Dussault était illégale.

Elle ajoute dans sa décision que le témoignage de Jean-Pierre Rivard lors de l'audience révèle « qu'il entretient du

ressentiment à l'égard de M^e Dussault ».

« Le Comité croit plus probable, qu'à la lumière de toute la preuve, que la perspective d'arrêter M^e Dussault l'emballait et que cela l'a empêché de garder la tête froide, de prendre le temps de soupeser les motifs dont il disposait pour procéder à cette arrestation et de considérer d'autres options que le mettre immédiatement en état d'arrestation », analyse M^e Cohen dans sa décision de 46 pages.

Concernant les agents Bernier et Faucher, le comité de déontologie policière se dit convaincu : « que M^e Dussault a été menotté

alors que rien dans sa conduite ne permettait de craindre qu'il puisse constituer un risque pour la sécurité de qui que ce soit. »

Le comité de déontologie policière estime que les agents Bernier et Faucher « ont agi de manière répréhensible, mauvaise, immodérée et excessive ».

Les auditions sur sanction des trois policiers du SPS auront lieu au cours des prochains mois.

Le policier Rivard fait également face à des accusations criminelles de parjure à la suite de son témoignage dans cette affaire et celui fait en chambre civile lors de la poursuite introduite par M^e Dussault.

Quatre grands excès de vitesse, quatre grosses amendes

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Quatre automobilistes ont appris mardi que les routes de l'Estrie ne sont pas des pistes de course.

Interceptés à des vitesses dépassant largement la limite permise et les qualifiant de grands excès de vitesse (GEV), ils ont reçu des constats d'infraction où les amendes et les points d'inaptitude sont doublés.

Un individu qui tentait visiblement d'établir un record de vitesse entre Sherbrooke et Montréal a vu un patrouilleur de la Sûreté du Québec se dresser sur son chemin.

Le jeune automobiliste de 20 ans roulait à 200 km/h, soit le double de la limite permise par le code de la sécurité routière

lorsqu'il a été intercepté sur l'autoroute 10 dans le secteur de Magog.

Ce GEV vaudra à l'automobiliste un constat d'infraction de 1561 \$ et l'ajout de 18 points d'inaptitude à son dossier de conduite.

Dans le Val-Saint-François, c'est un seul et même patrouilleur attiré à l'équipe multidisciplinaire, dont le mandat principal est de répondre aux demandes de surveillance des citoyens aux endroits où les automobilistes excèdent les limites de vitesse, qui a intercepté trois automobilistes pour des GEV.

Vers 7 h 30, c'est un automobiliste de 30 ans de Valcourt qui a été capté à 140 km/h dans la zone de 90, sur la route 222 à Racine. Un constat de 678 \$ lui

a été remis. Une infraction qui lui vaut dix points à son dossier de conduite

Au milieu de l'avant-midi vers 10 h, c'est un jeune de 27 ans de Maricourt qui a été intercepté à 90 km/h dans la zone de 50, sur la route 243 à Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Une amende de 498 \$ lui a été remise et six points d'inaptitude seront ajoutés.

Vers 14 h dans une zone de 50 km/h à Ulverton, un homme de 51 ans de l'Avenir dépassait de plus de deux fois la limite permise. Sa vitesse de 111 km/h sur la route 143 lui coûtera 1030 \$ et 14 points d'inaptitude seront ajoutés à son dossier de conduite.

Les permis de conduite de tous ces conducteurs sont suspendus pour sept jours.



JEUDI
SOIR

QUATRE SERVICES

43\$

pour deux

DATONI

RESTAURANT

Christian Fréchette
Chef-exécutif

TOUS NOS **MANTEAUX**



KANUK

sont en solde

DE 20% À 50% DE RABAIS

5 JOURS

Carrefour de l'Estrie

Du jeudi 8 novembre au lundi 12 novembre 2012



Valeur de 40⁰⁰ \$
Le Coyote



Blainville

FOULARD GRATUIT

Valeur de 40⁰⁰ \$

sports experts®

CARREFOUR DE L'ESTRIE

3050, boul. Portland, Sherbrooke 819 346-5286

Disparition de Mark Pearson : les recherches s'intensifient

SHERBROOKE — Les recherches s'intensifient à Coaticook pour retrouver Mark Pearson porté disparu depuis le mois d'août dernier.

Au cours des derniers jours, les plongeurs de la Sûreté du Québec ont ratissé le fond de la rivière Coaticook entre la rue Saint-Paul à Coaticook et le chemin Jacques à Compton.

« Ces vérifications n'ont pas permis de trouver de nouveaux indices », explique la porte-parole de la Sûreté du Québec en Estrie, Aurélie Guindon.

C'est la découverte d'effets personnels de l'individu retrouvés en bordure de la rivière Coaticook qui ont orienté les recherches vers cet endroit.

« Nous avons fait du ratissage du haut des airs avec l'hélicoptère. Il se pourrait qu'elle soit utilisée à nouveau étant donné que les feuilles sont tombées et que de nouveaux indices pourraient être découverts. L'enquête

se poursuit sur d'autres plans. Il n'est pas nécessaire de faire uniquement des recherches sur le terrain pour que l'enquête progresse », indique Aurélie Guindon de la SQ.

Mark Pearson a quitté son domicile de la rue des Quatre-Vents à Coaticook le 31 août dernier et n'a pas été revu. Peu de temps avant sa disparition, il a communiqué par clavardage avec une femme de la métropole.

Mark Pearson, qui mesure 1,78 mètre et qui pèse environ 91 kilos, a quitté son domicile à pied. L'homme a les cheveux bruns courts, les yeux bruns ainsi qu'une petite cicatrice au menton. Il porte habituellement une grosse montre argentée dont l'intérieur est bleu. Toute information concernant cette disparition peut être communiquée au sergent détective Marc Gamache du poste de la MRC de Coaticook au 819-849-4813, poste 224.

— René-Charles Quirion

Cartel de l'essence: les six accusés seront jugés devant un juge seul

SHERBROOKE — Les six accusés dans le cadre du cartel de l'essence qui devaient subir leur procès devant jury seront finalement jugés par un juge seul de la Cour supérieure.

Sylvie Fréchette, Yves Gosselin, Valérie Houde, Michel Legrandeur, Linda Proulx ainsi que Martin Proulx seront jugés à partir du 8 janvier prochain par le juge François Tôth de la Cour supérieure.

Ces individus ont été accusés lors de la deuxième vague portée par les procureures aux poursuites criminelles et pénales à la suite d'une enquête du bureau de la concurrence.

Ils se défendent de l'accusation de complot pour avoir fixé de l'essence à la pompe dans les marchés de Sherbrooke et Magog.

C'est lors de la conférence préparatoire au procès devant jury que les avocats, Me Jean-Marc Bénéard, Me Thomas Walsh, Me Jean Leblanc, Me Donald Béchar et Me Jean Beaudry se sont entendus pour que ce procès se déroule devant juge seul.

Le procès qui devait durer de deux à trois mois devant jury passe donc à environ trois à quatre semaines devant le juge Tôth.

Des accusations ont été portées en juin 2008 et en juillet 2010 contre 38 personnes et 14 entreprises pour fixation du prix de l'essence à la pompe à Victoriaville, Thetford Mines, Magog et Sherbrooke. Une entreprise et un individu se sont ajoutés en début de semaine aux accusations portées.

— René-Charles Quirion

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

L'opération prend son envol

CLAUDE PLANTE

claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les Sherbrookoises voulant se faire vacciner contre la grippe doivent encore cette année prendre un rendez-vous par internet avant de se présenter au Centre de foires de Sherbrooke, où se tiendra l'opération publique de vaccination, jusqu'au 14 novembre inclusivement.

Il faut se rendre au www.monvaccin.ca et choisir l'onglet « Estrie », puis CSSS-IUGS. On suit alors les instructions de prise de rendez-vous.

Les personnes n'ayant pas accès à internet ou ayant besoin d'aide pour prendre rendez-vous pourront obtenir un soutien téléphonique du lundi au vendredi, de 12 h 30 à 17 h 30 ainsi que les fins de semaine de 13 h à 16 h 30, en composant le 819 780-2222.

La vaccination aura lieu du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 17 h 30, et le samedi et le dimanche, de 8 h à 16 h.

On espère atteindre un objectif de 8700 personnes vaccinées.

Le vaccin est recommandé et gratuit pour les personnes âgées de 60 ans ou plus, les enfants de 6 mois à 23 mois inclusivement et ceux de 6 mois et plus souffrant d'une maladie chronique (maladie cardiaque ou pulmonaire, diabète, obésité importante, etc.)

Le vaccin est aussi offert aux personnes résidant au même endroit qu'une personne répondant à ces critères ou d'un bébé de moins de 6 mois, aux travailleurs fréquemment en contact avec l'une des personnes répondant aux mêmes critères et aux travailleurs de la santé.

Les femmes enceintes d'au moins 13 semaines y ont aussi



IMACOM, RENÉ MARQUIS

L'opération publique de vaccination contre la grippe prend son envol au Centre de foires jusqu'au 14 novembre.

droit, indique le CSSS-IUGS.

Des frais de 15 \$ s'appliquent pour les personnes ne faisant pas partie des précédents groupes, mais qui désirent recevoir le vaccin. La carte d'assurance-maladie est obligatoire et le port d'un chandail ample ou à manches courtes est recommandé.

Cette année encore, des équipes se déplaceront dans les résidences pour personnes âgées afin de leur offrir le service sur place.

Une navette identifiée au nom du CSSS-IUGS transportera les

personnes qui le souhaitent du stationnement du CLSC situé au 8 rue Speid, dans l'arrondissement Lennoxville, vers le Centre de foires. Ce service sera disponible le 12 novembre de 9 h à 11 h et de 13 h à 14 h.

Une autre navette transportera les personnes qui le souhaitent du stationnement des Galeries Quatre-Saisons, donc de l'est de la ville vers le Centre de foires. La semaine, les départs de la navette seront de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30.

CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

ÉCONOMISEZ JUSQU'À

66%

SUR VOS COÛTS DE CHAUFFAGE

+

OBTENEZ JUSQU'À

1 350\$ DE RABAIS

SUR VOTRE INSTALLATION CARRIER.

greenspeed
INTELLIGENCE



Promotion valide du 1^{er} septembre au 15 novembre 2012.

Bien balancé, bien tempéré,
toute l'année.

GNR CORBUS
Confortablement installé

GNRCORBUS.COM

SHERBROOKE
819 564-2300

Concessionnaire des produits Carrier
depuis plus de 25 ans.

Carrier

les experts à votre service

CHAUFFAGE + CLIMATISATION + GÉOTHERMIE



Faites vite!
JUSQU'AU 11 NOVEMBRE

iPhone 4S

À 0\$, c'est le meilleur moment de l'attraper.



iPhone 4S 16 Go

0\$* Avec entente de 3 ans
et forfait ou options de
50 \$ ou plus par mois

649\$ Sans entente



Aucuns
frais de mise
en service

Optez pour la tranquillité d'esprit

Nouveau forfait
Double Flex

- 150 minutes d'appel flexibles au Québec
- 1 Go de données flexibles†
- Appels provinciaux ILLIMITÉS en soirée (dès 18 h) et le week-end‡
- Messages texte, photo et vidéo ILLIMITÉS**

Messagerie
vocale
et afficheur
INCLUS

Visitez telusmobilite.com/offreiPhone

iPhone

TELUS 85^e

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS, chez un détaillant autorisé ou appelez au 1-866-264-2966. Tous les détails à telusmobilite.com

BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

Sherbrooke Carrefour de l'Estrie 819-564-8704 Cellulaire Plus Terrasses 777 793, rue King Est 819-829-0123	Coaticook Cellulaire Plus 10, rue Main Ouest 819-849-3608	Drummondville Alto Communication 400, boul. Saint-Joseph 819-475-3928 Cellulaire Plus Promenades Drummondville 755, boul. René-Lévesque 819-475-3611	Granby Cellulaire Plus Galeries de Granby 40, rue Évangéline 450-378-9621 Alto Communication 470, boul. Boivin 450-777-3077	Magog Cellulaire Plus 441, rue Principale Ouest 819-843-6627 Saint-Hyacinthe Galeries Saint-Hyacinthe 3200, boul. Laframboise 450-773-6621 Cellulaire Plus 3400, boul. Laframboise 450-773-7444	Saint-Jean-sur-Richelieu Cellulaire Plus Carrefour Richelieu 600, rue Pierre-Caisse 450-349-9621 Alto Communication 855, ch. Grand-Bernier Nord, local 100 450-348-7479	Victoriaville La Grande Place des Bois-Francis 819-357-9490 Normand Nadeau Communications 525, boul. des Bois-Francis Sud 819-357-2208
---	---	--	---	---	---	--

* Offre valable jusqu'au 11 novembre 2012. Le prix courant avec une entente de 3 ans est de 79\$. † Des frais de 5\$/Mo s'appliquent à la transmission de données en itinérance aux États-Unis. Les frais qui s'appliquent à la transmission de données en itinérance à l'extérieur du Canada et des États-Unis varient d'une zone à l'autre. Des frais de 1,50 \$/min s'appliquent à la transmission de la voix en itinérance aux États-Unis. Ces frais varient d'un pays à l'autre à l'extérieur du Canada et des États-Unis. Des frais de 2¢/Mo s'appliquent à l'utilisation de données excédentaires. Ce forfait ne peut être jumelé à aucun autre forfait de transmission de données. Branchement comme modem inclus. Ne comprend pas l'accès au BlackBerry Enterprise Server. Les données additionnelles sont facturées par mégaoctet et arrondies au Ko près (1 Mo = 1 024 Ko). L'utilisation de données excédentaires est soumise à une limite mensuelle de 10 Go. ‡ Les appels provinciaux sont ceux effectués du Québec vers tout autre endroit au Québec. Du lundi au vendredi de 18 h à 7 h et du vendredi 18 h au lundi 7 h. ** Messages des services Privilège et par souscription en sus. Des frais additionnels de 15¢ s'appliquent à chaque message texte (ou pièce jointe) envoyé à l'extérieur du Canada et des États-Unis. Des frais de 60¢ sont facturés pour chaque message texte envoyé ou reçu en itinérance mondiale. TELUS, le logo TELUS et telusmobilite.com sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. Le logo Apple et iPhone sont des marques de commerce de Apple Inc. Les images d'écran sont simulées. © 2012 TELUS.

CONDUITE AVEC LES FACULTÉS AFFAIBLIES

La défense devra soulever un doute sur la fiabilité de l'appareil d'alcootest

RENE-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les avocats de la défense devront faire l'analyse des dossiers de leurs clients en matière de conduite avec un taux d'alcool supérieur à la limite permise en fonction

de la décision récente de la Cour suprême du Canada.

Le criminaliste Me Joël Bourassa explique que la décision du plus haut tribunal au pays rend le travail plus complexe.

« Ce n'est pas impossible de faire acquitter les accusés, mais

ça devient plus complexe. Ils devront se tourner vers des avocats spécialisés en la matière », estime Me Bourassa.

La décision récente de la Cour suprême fait en sorte que la défense de type Carter, dite « défense des deux bières », pour soulever un doute raisonnable ne peut plus être utilisées pour les personnes accusées après l'entrée en vigueur de la loi C-2 en 2008. La preuve doit être scientifique et/ou technique et cibler l'appareil lui-même.

« La défense devra démontrer le mauvais fonctionnement

de l'appareil ou une mauvaise manipulation utilisée par les policiers. Il y a une présomption d'exactitude et d'identité, c'est-à-dire que le taux enregistré est exact et correspond à celui au moment de la conduite. Même si l'on nous donne aux registres d'entretien, nous n'aurons pas accès à l'appareil pour la défense de nos clients », explique Me Bourassa.

« Cette décision impose à la défense un fardeau sur la manipulation et le fonctionnement », ajoute Me Philippe Gilbert, l'autre avocat de la défense désigné comme porte-parole

en région dans ce dossier.

Ce dernier estime qu'un autre débat juridique pourrait s'enclencher à la suite de cette décision de la Cour suprême, soit celui où l'un des deux échantillons prélevés par les policiers doivent être remis à l'accusé.

« Il pourrait y avoir des avocats tentés de faire valoir les droits de leurs clients en ce sens », estime Me Gilbert.

Le jugement de la Cour suprême a aussi déterminé que la loi C-2 n'était pas rétroactive, donc qu'elle ne s'appliquait pas aux personnes accusées avant son entrée en vigueur.

Des économies signées

Mode Jules Verreault

2/1

sur lots d'habits, vestons et manteaux en magasin

Boutique Mode Jules Verreault Promenades King

*Retouches sur place

UNE RENOMMÉE DANS LA SIMPLICITÉ!

2341, rue King Ouest, Sherbrooke - 819 566-6040

La Grande Ménagerie

NOMINATION

MARTIN COUTURE

L'animalerie La Grande Ménagerie s'associe au professionnalisme et à l'expérience de Martin Couture, **EXPERT TOILETTEUR** canin et félin.

Martin opère son salon de toilettage à même les locaux de l'animalerie. Déjà, depuis son arrivée, les commentaires positifs affluents et les animaux ressortent bichonnés et pomponnés. Les maîtres de chats sont enchantés de pouvoir participer et assister au toilettage de leur félin.

Martin a la passion des chiens et chats et offre un service très personnalisé. Nous vous encourageons à prendre rendez-vous en mentionnant cette annonce et vous aurez un **rabais (5 \$ petit chien et chat; 10 \$ gros chien)** sur un toilettage effectué durant le mois de novembre!

819 562-5995 ou 819 574-5013

3065197

ANTIROUILLE

FAIT ENTièrement À LA MAIN

SPRINT FINAL AVANT L'HIVER

À partir de

5995\$

Pour un temps limité

Rég. : 74,95 \$

Léger supplément selon le nombre de portes et la grosseur



La seule compagnie à posséder une expertise de 12 ans sur les huiles qui ne coulent pas

L'AMI DANIEL

1466, rue Denault
819 829-0757

www.amidaniel.ca

Pauline Marois à Sherbrooke samedi

SHERBROOKE — La première ministre du Québec est attendue à Sherbrooke samedi à l'occasion de la Conférence nationale des présidentes et des présidents du Parti québécois (PQ).

Cette CNPP, qui se tiendra au Centre des congrès, vise à faire le bilan de la dernière élection provinciale. Une allocution de la chef du PQ est prévue à 10 h 30. Après cette allocution, la CNPP se tiendra à huis clos, mentionne le parti.

Ironiquement, la rencontre se tiendra dans une circonscription où le poste de président est occupé de façon intérimaire.

Dans la deuxième semaine d'octobre, Laurent-Paul Maheux a remis sa démission à titre de président du PQ-Sherbrooke, un poste qu'il occupait depuis dix ans. Sébastien Gagnon a pris la relève temporairement d'ici l'assemblée générale prévue pour le 3 décembre prochain.

De plus, Mme Marois se trouvera donc en sol sherbrookoise samedi à quelques mètres de l'ancien bureau de circonscription de celui qui occupait son poste avant. Jean Charest avait établi ses quartiers au Centre des congrès. L'endroit s'est fait connaître pour ses manifestations à répétition.

Il s'agira aussi de la première présence de la première ministre dans la région depuis son élection.

Rappelons que des manifestants de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation doivent converger vers Sherbrooke, samedi, afin de prendre part à un rassemblement organisé en marge d'une conférence nationale des présidents du Parti québécois (PQ).

— Claude Plante

DES DOSSIERS RÉGIONAUX

à ne pas manquer chaque jour dans

LA TRIBUNE



LE PROJET DE LOI A ÉTÉ DÉPOSÉ

Vers des élections à date fixe au Québec

ALEXANDRE ROBILLARD

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le gouvernement minoritaire péquiste a déposé hier un projet de loi fixant la prochaine élection au 26 septembre 2016.

Le ministre responsable des Institutions démocratiques, Bernard Drainville, a ainsi matérialisé la promesse de son parti d'instituer des élections à date fixe, tous les quatre ans.

Le texte législatif prévoit que la date d'une élection provinciale serait toujours le quatrième lundi de septembre. Le gouvernement fédéral et huit provinces ont déjà adopté une loi semblable.

En conférence de presse, M. Drainville a déclaré qu'il souhaite ainsi désamorcer l'avantage dont dispose le parti au pouvoir avec le déclenchement d'une campagne électorale.

« La date du scrutin devrait donc servir d'abord et avant tout l'intérêt démocratique, pas

l'intérêt partisan, a-t-il dit. Avec des élections à date fixe, tous les partis politiques partent sur le même pied. »

M. Drainville a affirmé que l'instauration d'élections à date fixe permettra aussi des économies, en évitant au Directeur général des élections (DGE) d'engager des sommes à la moindre rumeur de scrutin.

Le DGE a estimé que des élections à date fixe génèreraient des économies de 2 millions \$, a rappelé le ministre.

« On pense que, sur le plan démocratique, c'est très avantageux, on pense que, sur le plan économique, c'est très avantageux, et on pense que, sur le plan de l'équité, c'est très avantageux également », a-t-il dit.

M. Drainville s'est défendu de vouloir contraindre les partis



LA PRESSE CANADIENNE

Bernard Drainville

d'opposition à maintenir le gouvernement minoritaire péquiste jusqu'au 26 septembre 2016,

alors qu'il pourrait être renversé si jamais ses adversaires s'unissent contre lui en Chambre.

« Si on est renversés, à ce moment-là, les élections se tiennent obligatoirement puisque le principe de responsabilité ministérielle fait en sorte que si le gouvernement est renversé, il doit y avoir élection », a-t-il dit.

Le ministre a cependant précisé que les partis de l'opposition devront expliquer un déclenchement d'élections.

« Prèsument, si les partis d'opposition décident de passer outre à cette date-là, ils vont devoir justifier pourquoi ils font tomber le gouvernement », a-t-il dit.

La Coalition avenir Québec (CAQ) a affirmé qu'elle fera modifier le texte du projet de loi 3 si jamais elle conclut qu'il

contraint l'opposition à maintenir le Parti québécois au pouvoir jusqu'à la date indiquée.

« On ne peut pas penser que dans un gouvernement minoritaire, qui pourrait être même très serré dans certains cas, comme actuellement, on pourrait garantir un quatre ans de difficulté parce qu'il y a une majorité qui ne se fait pas entendre », a dit le chef de la CAQ, François Legault.

M. Legault a expliqué que son parti est favorable à des élections à date fixe mais demeure réservé quant à la date retenue, parce que cela forcerait un déclenchement de l'élection à la fin d'août alors que les Québécois sont encore en vacances. « La campagne de 35 jours devrait être déclenchée après la Fête du travail, pour une élection en octobre », a-t-il dit.

André Boisclair nommé délégué général du Québec à New York

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — L'ex-chef du Parti québécois André Boisclair sera le prochain délégué général du Québec à New York.

Il succédera à John Parisella, qui avait été nommé sous l'ancienne administration libérale et qui est déjà de retour au Québec.

Âgé de 46 ans, M. Boisclair, un ancien ministre péquiste, occupera ses nouvelles fonctions dès la semaine prochaine.

Sa nomination a été rendue publique hier par la première ministre Pauline Marois, à la suite de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres.

M. Boisclair avait été élu chef du Parti québécois en 2005, lors d'une course au leadership à laquelle participait aussi Mme Marois. Il avait démissionné de ses fonctions après avoir mordu la poussière lors des élections générales de 2007. C'est Mme Marois qui lui a succédé.

Celui qui fut ministre de l'Environnement s'était dernièrement réorienté en devenant consultant auprès de diverses firmes, dont de grandes entreprises albertaines de promotion des sables bitumineux et des gaz de schiste.

Parmi les autres nominations annoncées hier, notons celle de Michel Létourneau, candidat du PQ lors des dernières élections et ancien candidat du Bloc québécois, qui devient président de la Régie du cinéma.



SAVEZ-VOUS COMBIEN CE GESTE COÛTE À VOTRE ENTREPRISE ?

Plus besoin de vous le demander. Avec les forfaits Prêt-à-opérer de Desjardins, vous payez un seul et même tarif chaque mois.

FORFAITS PRÊT-À-OPÉRER | À PARTIR DE 35 \$/MOIS*

- Budgétiez facilement
- Effectuez autant de transactions mensuelles que vous voulez
- Ne payez aucuns frais transactionnels supplémentaires

Profitez des meilleurs forfaits. Informez-vous auprès de nos experts.

Desjardins & Cie

C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises.

desjardins.com/pretaoperer

*Plusieurs forfaits offerts selon le volume annuel en crédit. Certaines conditions s'appliquent.

Coopérer pour créer l'avenir

Séisme au Guatemala

Au moins 39 morts et 155 blessés

EDGAR CALDERON

AGENCE FRANCE PRESSE

GUATEMALA — Un puissant séisme de 7,4 degrés a secoué hier à la mi-journée la côte Pacifique du Guatemala, faisant au moins une quarantaine de morts et 155 blessés dans ce pays, et provoqué des mouvements de panique jusqu'au Mexique et au Salvador voisins.

La zone la plus touchée a été le département de San Marcos, sur la côte guatémaltèque, à environ 250 km à l'ouest de la capitale. C'est dans cette région, où des véhicules ont été détruits, des routes coupées et les télécommunications interrompues, que les décès ont été recensés.

Ce tremblement de terre sous-marin, d'une magnitude de 7,4, a été enregistré. Il a eu lieu à 41,6 kilomètres de profondeur, son épicerie s'étant situé en mer à 24 kilomètres au sud-ouest de la ville de Champerico.

« Nous déplorons la mort de 39 personnes, c'est une tragédie, c'est véritablement regrettable. Ce sont des chiffres que nous devons confirmer », mais le bilan du séisme « pour l'instant » atteint déjà ce total, a déclaré devant la presse le président Otto Perez au cours d'un déplacement dans la zone de San Marcos.

Il a ajouté que 155 autres personnes avaient été blessées et 131 maisons détruites, les autorités débloquant 800 places d'hébergement d'urgence.

Des habitants de la région ont décrit des murs effondrés, pour



AGENCE FRANCE-PRESSE

Des habitants de la région de San Marcos au Guatemala ont décrit des murs effondrés, pour certains sur des véhicules à la suite du puissant séisme d'hier. Des routes ont également été coupées par des chutes de pierres, selon des témoins.

certaines sur des véhicules. Des routes ont également été coupées par des chutes de pierres, selon des témoins.

Le ministre de l'Énergie, Erick Archila, a déclaré que le tremblement de terre avait provoqué des coupures d'électricité pour 73 000 foyers, soit dans la quasi-totalité du département de San Marcos. Il a indiqué que le courant devrait être rétabli dans une dizaine d'heures.

Dans la ville de Guatemala, des dizaines de personnes se sont précipitées dans les rues dès les premières secousses, notamment dans le centre-ville où s'élèvent de nombreux gratte-ciel, ont constaté des

journalistes de l'AFP.

Au Salvador voisin, où des scènes de panique ont également été signalées, le président Mauricio Funes a ordonné l'évacuation de plages de l'ouest, en raison de risques de tsunamis localisés.

« Nous ne parlons pas d'un tsunami de grande ampleur, mais d'effet local, c'est pourquoi les avertissements sont locaux », a expliqué Daysi Lopez, porte-parole de l'observatoire de l'environnement salvadorien.

Au Mexique, des immeubles et des écoles ont été évacués, mais aucun dégât sérieux, ni victime, n'avait été enregistré dans l'après-midi.

TEMPÊTE HIVERNALE À NEW YORK

Nouveau coup dur après Sandy

BRIGITTE DUSSEAU

AGENCE FRANCE PRESSE

NEW YORK — Une première tempête hivernale a frappé hier la région de New York, ajoutant à la détresse de centaines de milliers de victimes de l'ouragan Sandy toujours privées d'électricité et parfois d'eau.

Une neige serrée est tombée sur New York une bonne partie de la journée. La météo nationale prévoyait pendant 24 heures des vents violents avec des bourrasques pouvant aller jusqu'à 96 km/heure, de la neige et des pluies le long des côtes du nord-est.

Plus d'un millier de vols ont été annulés à New York, Philadelphie, mais aussi Boston.

« Cette tempête n'est pas aussi dangereuse que Sandy », a déclaré le maire de New York, Michael Bloomberg. Mais il a

néanmoins évoqué un risque « d'inondations majeures dans les zones déjà érodées » par l'ouragan qui a frappé le nord-est des États-Unis le 29 octobre et fait plus de 100 morts.

La police est allée en prévenir la population par haut-parleur dans les secteurs les plus affectés, notamment à Staten Island et dans les Rockaways (Queens). Elle a conseillé aux milliers de personnes encore chez elles dans ces secteurs côtiers de trouver refuge pour la nuit chez des proches ou dans un centre d'hébergement.

Quelque 650 000 foyers et entreprises étaient privés de courant hier matin, dont 66 000 à New York. Depuis le passage de Sandy, environ 1,6 million de repas ont été distribués à New York, ainsi que 400 000 bouteilles d'eau et 86 000 couvertures.



AGENCE FRANCE PRESSE

Hier après-midi, ce n'était pas le moment idéal pour attendre l'autobus au coin de la 96e Avenue et Lexington à New York. Des bourrasques pouvant aller jusqu'à 96 km/h ont été observées.

TOUR DE GLOBE

Porto Rico vote en faveur d'un statut d'État

SAN JUAN, Porto Rico — Une mince majorité de Portoricains a voté en faveur d'une modification de la nature des relations entre Porto Rico avec les États-Unis. Les électeurs ont exprimé mardi leur souhait que l'île devienne le 51e État américain.

Le référendum qui s'est tenu mardi est non contraignant, c'est-à-dire que ses résultats doivent obtenir l'approbation finale du Congrès.

Près de 54 pour cent des électeurs, soit 922 374 personnes, ont dit vouloir changer la nature de la relation vieille de 114 ans avec les États-Unis. Des trois options proposées dans le second volet du référendum, la quête d'un statut d'État a été la plus populaire, avec un score de 61 pour cent. Cinq pour cent des électeurs ont voté en faveur de l'indépendance complète.

— The Associated Press

Un centre commercial de six étages s'effondre au Ghana



AGENCE FRANCE PRESSE

Au moins une personne est morte et des dizaines d'autres ont été ensevelies sous les débris d'un centre commercial de six étages qui s'est effondré hier dans la banlieue d'Accra, la capitale du Ghana. Les secouristes ont eu recours à des grues pour retirer les débris, craignant de blesser les victimes encore prisonnières. Cinq personnes ont été secourues, mais au moins 35 autres victimes seraient toujours prisonnières des débris. Le bilan des victimes pourrait s'alourdir. Le président du Ghana, John Mahama, a suspendu sa campagne électorale dans le nord du pays pour se rendre sur les lieux du désastre. Le centre commercial avait ouvert ses portes en février et appartient à la chaîne de magasins Melcom, propriété d'un magnat indien, Bhagwan Khubchandani.

Les parlementaires grecs subissent la pression de la rue

ATHÈNES — Les parlementaires grecs étaient sous la pression de la rue hier à Athènes. Le Parlement devait en effet s'apprêter à voter tard dans la soirée une nouvelle vague de mesures d'austérité, mais à l'extérieur de la Vouli, des manifestations contre ce plan ont dégénéré donnant lieu à des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre.

Des manifestants massés sur la place Syntagma ont lancé des cocktails Molotov et des pierres contre la police qui a répliqué à l'aide de gaz lacrymogène, utilisant aussi pour la première fois depuis des années un canon à eau. À l'intérieur du Parlement hellénique, les législateurs ont interrompu le débat.

« Aujourd'hui, la Grèce doit confirmer sa nouvelle

crédibilité » a déclaré le premier ministre Antonis Samaras. « Nous devons choisir entre rester dans la zone euro (...) ou revenir à la drachme. » « Aujourd'hui, notre gouvernement doit prendre une décision, la plus difficile de ces 37 dernières années », a poursuivi le chef du gouvernement. « La plupart de ces mesures sont justes et il aurait fallu les prendre il y a plusieurs années, sans que personne ne nous le demande. »

« D'autres mesures sont, elles, injustes, notamment les baisses de salaires », a-t-il reconnu en précisant malgré tout que le pays était obligé de les prendre. Mardi, Athènes avait levé 1,3 milliard d'euros en bons du Trésor à 26 semaines, à un taux de 4,41 %.

— Agence France Presse

**GRANDE VENTE | PLOMBERIE ET
CABINETS DE CUISINE**



À PARTIR DE
89\$
MODULE
AU CHOIX
«JASPER»
BLANC



À PARTIR DE
99\$
MODULE
AU CHOIX
«CHICAGO»
CHOCOLAT

**CABINETS DE CUISINE ASSEMBLÉS «JASPER» BLANCS
ET «CHICAGO» CHOCOLAT DE EBSU EN STOCK***

PRODUITS QUÉBÉCOIS
Poignées en sus.

129\$



MEUBLE-LAVABO «NOVA»
24". En MDF. Expresso ou blanc.
Lavabo en porcelaine. Deux
portes avec insertions de verres
givrés. Poignées fini chrome.
Pentures cachées.

(342988/349646) 7369139/40

FOREMOST

89⁹⁹



TOILETTE ALLONGÉE «BERMUDA»
2 pièces. Réservoir isolé. Chasse double de 4 L et 6 L. MaP
de 1000 g. Siège à fermeture lente. Siphon de 2" de diamètre.
Anneau de cire, boulons et cache-boulons inclus.

(373765) 56345000

GENERA

259\$



ÉVIER DOUBLE
33"x22"x9-1/2". En granit. Noir fini métallique. Résiste aux taches et aux
égratignures. Installation sous ou sur le comptoir.
Deux crépines incluses. (373740) 08325000

Atlantis

HÂTEZ-VOUS! JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

299\$



HOTTE CHEMINÉE 30" AVEC VITRE
350 PCM. Fini acier inoxydable.

(373893) 09095063

VEMAR
JAZZ

47⁹⁹



DOUCHE TÉLÉPHONE
Fini chrome. Inverseur à 3 directions.
Possibilité d'utiliser la douchette et le
pompeau de douche simultanément.
Buses de friction. Tuyau flexible de 6'.
Facile à installer. Garantie à vie.

(367109) 37355181

DELTA

259\$



BAIN «CORINTHIA II»
60"x30"x20". En acrylique blanc. Installation à gauche ou à droite.
Avec bride de carrelage et 3" de dégagement pour la plomberie.
Tablier intégré.
Garantie de 10 ans.

(363369/70) 06385185/86

MAAX
Vivez l'expérience



HEURES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 21 H - SAMEDI ET DIMANCHE DE 8 H À 17 H - 18 MAGASINS-ENTREPÔTS

Les prix peuvent varier après le 30 novembre 2012. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable, pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nos promotions et politiques s'appliquent à toute marchandise « Payez et emportez » en stock. Ne s'appliquent pas aux commandes spéciales, aux mises de côté, à l'achat de cartes-cadeaux ni aux différents services offerts en magasin comme les services d'installation et de coupe. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. Certains produits peuvent différer des photos. Dans un tel cas, la description du produit prévaut. La sélection des produits peut varier d'un magasin à l'autre, et les prix d'une région à l'autre. • 13 à la douzaine : Notre politique du 13 à la douzaine s'applique à l'achat de 12 produits identiques. Le 13e article est alors gratuit. Certaines conditions peuvent s'appliquer. Détails en magasin et au renodepot.com. • À Prix Réno : La marchandise identifiée À Prix Réno ne peut être jumelée à aucun autre rabais ou promotion. • Air Miles : Offre de base : 1 mille de récompense par tranche de 20\$ de vos achats mensuels cumulatifs chez les marchands Réno-Dépôt. L'offre ne s'applique pas sur le montant des taxes, sur l'achat de cartes-cadeaux et aux achats portés à un compte ouvert chez un marchand. Certaines conditions peuvent s'appliquer. L'offre AIR MILES est sujette à changement sans préavis. Détails en magasin. md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et 4536631 Canada inc. (Réno-Dépôt). *Offre disponible toute l'année.

DROITS DE SCOLARITÉ

Duchesne se défend de piper les dés

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, s'est retrouvé dans l'embarras hier, après que les libéraux eurent dévoilé une lettre dans laquelle il propose de prolonger le gel des droits de scolarité pour l'année 2013-2014. Il s'est défendu d'avoir fait son nid avant le sommet sur l'enseignement supérieur attendu l'an prochain.

Le gel évoqué dans cette lettre n'est selon lui qu'une «hypothèse de travail» soumise au Conseil supérieur de l'éducation

(CSE) pour que celui-ci prépare un avis sur les frais totaux imposés aux étudiants étrangers pour les deux prochaines années. Mais selon l'opposition libérale, «les dés sont pipés».

Dans cette lettre, envoyée au président du Conseil supérieur de l'éducation le 5 octobre dernier, M. Duchesne présente les «conditions relatives aux droits de scolarité de tous les étudiants inscrits à l'enseignement universitaire, de même que celles portant sur les montants forfaitaires exigés des étudiants canadiens non résidents du Québec et des étudiants étrangers»

pour 2012-2013 et 2013-2014. Il ajoute: «Je vous informe que le Ministère [...] a l'intention de recommander un gel des droits de scolarité de base au niveau de ceux exigés en 2011-2012», c'est-à-dire 2168\$ par année.

«La distribution de bonbons se poursuit. On apprend que le gel des frais de scolarité va s'appliquer pour une année de plus», ce qui coûtera 80 millions, a tonné le chef intérimaire du Parti libéral (PLQ), Jean-Marc Fournier.

En campagne électorale, la première ministre Pauline Marois s'est engagée à maintenir

le gel jusqu'à la tenue d'un sommet sur l'enseignement supérieur. M. Fournier l'a accusée d'avoir «menti» aux électeurs, à qui elle avait dit que «les décisions [seraient] prises après le sommet». Il soupçonne le Parti québécois de vouloir «faire plaisir aux associations étudiantes» avec une autre année de gel et de «ne pas écouter les recteurs». «À quoi sert le sommet?», s'est-il demandé.

Pauline Marois a maintenu que «toutes les options seront sur la table». «Nous n'irons pas au sommet en ayant à l'avance pris des décisions et annoncé ce

que nous allons faire, contrairement à ce qu'a fait le gouvernement qui nous a précédés, en provoquant une crise qu'il a été incapable de résoudre», a-t-elle lancé.

En conférence de presse, Pierre Duchesne a expliqué que la lettre, «très technique», visait à donner une «hypothèse de travail» au CSE pour établir les frais imposés aux étudiants non résidents de la province. Québec veut que la somme forfaitaire exigée de ces étudiants en sus des droits de scolarité augmente respectivement de 7,76% et de 2,77% par an. (La Presse)

Résultats des tirages du : 2012-11-07

LOTTO 649 20 36 42 05 43 45 48 compl. Québec 04 05 13 32 21 34 38 compl.

LOTTO POKER 8 9 10 V V 3 668 4 3095

Sprinto 08 12 28 39 47

Le Pneu 1 25 000 \$ 2 50 000 \$ 3 100 000 \$
241098 601762 306624
décomposables
Numéros «Télé» 213322 551979 672421
non décomposables

Numéro «Votre participant» **Aucun** La Poule Plus Numéro boni 04

Les bons Lots bonis : du 2 au 10 novembre 2012
04 05 08 10 13 14 16 17 28 29 08 17
34 35 37 38 39 41 48 57 61 63 18 32 34

Astro Jour - Mois - Année - Signe **Extra**
13 OCTOBRE 30 SAGITTAIRE 0847917

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Allégations de collusion et de corruption à la Ville de Québec

QUÉBEC — Des allégations de collusion et de corruption gagnent maintenant la Ville de Québec.

Deux dossiers ont été transmis à l'Unité permanente anticorruption (UPAC) depuis mardi.

Une enquête menée par le quotidien *Le Soleil* a révélé qu'un ingénieur de la Ville, renvoyé en 2009, aurait favorisé certaines entreprises dans l'octroi de contrats publics.

Le maire de Québec, Régis

Labeaume, a confirmé l'information et indiqué avoir contacté l'UPAC dès qu'il a été mis au fait de la situation. Un enquêteur de l'UPAC a d'ailleurs rencontré le directeur général de la Ville à ce sujet hier matin.

Un deuxième dossier a été transféré à l'UPAC. Le maire Labeaume s'est toutefois fait avare de commentaires, se limitant à indiquer que les pratiques visées étaient légales mais immorales.

— La Presse Canadienne



Me Sonia LeBel

Une nouvelle procureure en chef à la Commission Charbonneau

MONTREAL — La Commission Charbonneau a une nouvelle procureure en chef.

Il s'agit de Me Sonia LeBel, une procureure de la Couronne qui compte 20 ans d'expérience en droit criminel, surtout en matière de stupéfiants et de crime organisé. Me LeBel faisait partie depuis 2009 de l'équipe de Montréal où elle traitait notamment des dossiers de meurtre devant juge et jury.

La nomination d'un nouveau procureur en chef à la Commission avait été rendue nécessaire à la suite de la démission de Me Sylvain Lussier, le 16 octobre.

Me Lussier avait quitté ses fonctions en raison de doutes soulevés sur de possibles apparences de conflits d'intérêts à son endroit. Me Lussier avait estimé que son départ permettrait d'éviter toute remise en cause de l'intégrité des travaux de la Commission.

Le quotidien *La Presse* avait révélé, en août dernier, que Me Lussier avait représenté en 2008 dans sa pratique privée les intérêts d'Asphalte Desjardins, mis en cause par l'ancien patron de l'unité anticollusion du ministère des Transports, Jacques Duchesneau.

— La Presse Canadienne

Rien n'échappe à l'humour mordant des caricatures de CÔTÉ

André-Philippe Côté De tous les... CÔTÉ 2012

les éditions LA PRESSE

Offert en librairie ou sur librairie.lapresse.ca

LA TRIBUNE

Ça Bouge

DANS LA RÉGION

Madame Lucie Munger
25 ans au service des clients du restaurant *Chez Charlie*

Le 3 mars 1987 ouvrait le restaurant Chez Charlie au coin King et Camirand à Sherbrooke.

Le 10 novembre 1987, madame Lucie Munger se joignait à l'équipe de serveuses pour donner un service personnalisé et impeccable à ses nombreux clients, et ses clients elle les connaît. Elle sait en les voyant passer l'entrée du restaurant ce qu'ils prennent normalement et même où ils ont l'habitude de s'asseoir.

Lucie, une employée digne de confiance autant pour donner la formation à une nouvelle serveuse que pour remplacer les autres au besoin, et aider l'équipe de gérance en place.

25 ans de service, ça se fête!

Ce 8 novembre 2012, joignez-vous à nous pour féliciter Lucie.

Jocelyn Gagné
Et tout le personnel

3065541

COMPRESSIONS DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ

50 M \$ de moins pour les chirurgies

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Marois s'en défend bien, mais les compressions que le ministère de la Santé vient d'imposer aux établissements exercent une pression sur les services. Québec demande qu'on réduise de 50 millions la facture des interventions chirurgicales d'ici la fin de l'année. Il s'agit grosso modo du quart de la facture annuelle normale.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, le réseau de la santé est en attente d'exigences précises du Ministère quant aux sommes à récupérer pour l'année 2012-2013.

Le système de la santé est responsable d'environ la moitié des 800 millions d'excédents de dépenses pour l'année, estimés en juin dernier.

Il ressort des conférences

téléphoniques tenues au cours des derniers jours entre les agences de santé que Québec exige la récupération de 50 millions qui avaient été accordés pour des interventions chirurgicales. On réduira ainsi du quart la somme allouée pour des opérations comme la cataracte ou le remplacement d'un genou ou d'une hanche. Québec soutiendra qu'on pourra atteindre l'objectif sans réduire les services aux patients. Or, dans les coulisses, les établissements affirment qu'il sera difficile d'en faire autant avec moins d'argent.

Coupes dans les agences régionales

Québec veut que le réseau remette aussi 30 millions supplémentaires, qui proviendront des enveloppes que se gardent souvent les agences



LA PRESSE, ROBERT SKINNER

Le ministre de la Santé Réjean Hébert.

régionales au lieu de répartir l'ensemble des budgets aux établissements.

Lundi soir, lors d'une conférence téléphonique, on a établi que le ministère de la Santé recherchait 23 millions d'économies pour l'agence de Montréal seulement.

Relancé par *La Presse* hier, le ministre Réjean Hébert a affirmé: «On a invité les établissements à réduire les coûts administratifs au minimum, pour réduire la bureaucratie et préserver les services à la population. C'est une opération générale dans tout le Québec, on n'a pas mis de cible.»

Par ailleurs, a indiqué le D^r Hébert, Québec veut réaliser

125 millions d'économies dans l'achat de médicaments par les établissements, des compressions qui étaient déjà «dans le pipeline», a confié une source dans le réseau.

Les rumeurs de compressions supplémentaires foisonnent parmi les agences régionales. Mais on comprend qu'il s'agira de mesures non récurrentes pour boucler l'année 2012-2013, d'ici le 31 mars prochain. Les agences sont déjà en compressions depuis l'adoption de la loi sur le budget de 2010: on les avait forcées à réduire de 10% les coûts sur trois ans. (*La Presse*)

Maka Kotto croit que le ministère de la Culture ne sera pas épargné

MICHEL DOLBEC

LA PRESSE CANADIENNE

PARIS — Même s'il dit avoir «plaidé pour pas qu'on touche au ministère de la Culture», Maka Kotto ne s'attend pas, visiblement, à être épargné par les compressions budgétaires qui se préparent à Québec.

«À cause de la pression financière et des objectifs d'équilibre du budget (...), on ne peut pas envoyer des messages de hippies à gauche et à droite. Ça prend de la rigueur», a lancé le ministre québécois de la Culture, hier à Paris, en reconnaissant que chaque ministère «contribuera d'une manière ou d'une autre» à l'effort demandé.

Mardi soir, lors de l'ouverture de la semaine du «Cinéma du Québec à Paris», la comédienne et réalisatrice Carole Laure et le producteur du film *Rebelle*, Pierre Even, se sont inquiétés d'éventuelles coupes dans les programmes culturels.

«On redoute des coupes. On a peur. (...) Battons nous tous pour garder le financement de notre cinéma», avait lancé Carole Laure.

Sur le coup, le ministre Kotto n'avait pas commenté ces déclarations. Hier, devant une poignée de députés réunis au sein de la Commission de l'Assemblée nationale sur la culture, il a reconnu que l'argent se faisait rare.

«Je ne sais pas si nous aurons assez d'argent. La pression financière est forte», a-t-il répondu à une élue qui l'interrogeait sur les ambitions québécoises en matière de culture, notamment en ce qui concerne les jeunes.

En entrevue quelques instants plus tard, le ministre Kotto s'est dit «lucide» sur ce qui se

prépare, reconnaissant que «le président du Conseil du trésor fera des choix qui feront peut-être mal».

40^e 1972-2012

Diabète Estrie

journée mondiale du diabète
14 Novembre

**Programme de la journée du 14 novembre :
Au Delta de Sherbrooke**

Salon et conférences de l'après-midi gratuits pour tous

- 12 h : ouverture du Salon du diabète
- 13 h : conférence de M. Julien Sylvain, pharmacien
- 14 h : conférence du Dr André Carpentier, endocrinologue
- 15 h : conférence de M^{me} Caroline Cayer, infirmière et de M. Pierre Gervais, pharmacien
- 16 h : conférence de M. Jean Paré, psychologue
- 17 h : coquetel
- 18 h : souper animé
- 19 h 30 : conférence du Dr Gilles Lapointe

Billet à 65 \$ par personne
Stationnement inclus

Information et réservation au 819 823-8558
Possible de payer via Paypal au www.diabete-estrie.ca

Rallye Action
du 11 novembre à 12 h,
à la piste de danse
du parc Jacques-Cartier
Porte parole : Alain Lapointe

jusqu'à **50%**

PROMOTION MANTEAUX D'HIVER

chloro phylle

THE NORTH FACE

ROSSIGNOL
PURE MOUNTAIN COMPANY

Columbia
Sportswear Company.

PROMOTION KANUK

jusqu'à **40%**

Le Blainville

Le Saguenay

Le Perce-Neige

*Quelques exceptions: détails en magasin.

Sherbrooke 819 822-3077 Granby 450 372-9066

Suivez-nous! www.momosports.com

PLUS ALLÉCHANTE QUE JAMAIS!



CHEVROLET

LA GRANDE
VENTE
DES MODÈLES
2012



Modèle LTZ illustré

PRIX D'ACHAT LES PLUS AVANTAGEUX DE L'ANNÉE¹

ET

VERSEMENTS LES PLUS BAS²

SUR CERTAINS MODÈLES

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES MEILLEURES AUBAINES DE 2012!

CRUZE LS 2012

PRIX À L'ACHAT

14 499 \$¹

Comprend le transport.

FINANCEMENT À L'ACHAT 84 MOIS

189 \$² /MOIS



Modèle 5 portes LTZ illustré

SONIC LS 2012 BERLINE

PRIX À L'ACHAT

13 499 \$¹

Comprend le transport.

FINANCEMENT À L'ACHAT 84 MOIS

178 \$² /MOIS



Modèle LTZ illustré

ORLANDO LS 2012

PRIX À L'ACHAT

16 999 \$¹

Comprend le transport.



Modèle LTZ illustré

EQUINOX LS 2012

PRIX À L'ACHAT

24 999 \$¹

Comprend le transport et la taxe de climatisation.



Modèle LTZ illustré

SILVERADO 1500 LT 2012

OBTENEZ JUSQU'À
11 500 \$³
DE RABAIS³

+ JUSQU'À 2 500 \$
AVEC LE PROGRAMME
GROS SOUS POUR VOTRE BAZOU¹

REMISE ADDITIONNELLE

allant jusqu'à **1 500 \$** disponible avec le programme*



LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS
DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
160 000 KM * ASSISTANCE ROUTIÈRE
TRANSPORT DE COURTOISIE



CHEVROLET, ET FIER DE L'ÊTRE.
offreschevrolet.ca

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2012 neufs suivants: Sonic (1JU69/1SA), Cruze (1PJ69/1SA), Equinox (1LF26/1SA), Orlando (1PJ75/1SA) et Silverado à cabine allongée et à cabine multiplace. Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 495 \$) et taxe de climatisation (100 \$, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. 1. Prix à l'achat de 13 499 \$ pour Sonic, de 14 499 \$ pour Cruze, de 16 999 \$ pour Orlando et de 24 999 \$ pour Equinox. Comprend un rabais concessionnaire de 500 \$ pour Sonic et Cruze, de 4 491 \$ pour Orlando et de 3 500 \$ pour Equinox. 2. Total de 84 paiements effectués par mois, basés sur un financement à l'achat de 84 mois, à un taux effectif de 3,03 % pour Sonic et de 2,83 % pour Cruze. Sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque ScotiaSM ou d'Ally Credit. Exemple: basé sur un financement de 13 499 \$ à un taux annuel de 3,03 %, le paiement mensuel est de 178 \$ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 1 499,11 \$, et l'obligation totale est de 14 998,11 \$. 3. Plus de détails chez votre concessionnaire. † Pour être admissible à l'offre incitative *Gros sous pour votre bazou* de la GMCL, vous devez: 1) remettre un véhicule de l'année-modèle 2006 ou antérieure qui est en état de marche et qui est immatriculé et assuré au nom d'une petite entreprise depuis les trois derniers mois; 2) remettre un véhicule de l'année-modèle 2006 ou antérieure qui est en état de marche et qui est immatriculé et assuré à votre nom depuis les trois derniers mois; 3) remettre un véhicule de l'année-modèle 2006 ou antérieure qui est en état de marche et qui est immatriculé et assuré à votre nom depuis les trois derniers mois. L'offre incitative va de 1 500 \$ à 3 000 \$, selon le modèle choisi. L'offre incitative ne peut être jumelée à d'autres offres. En participant au programme *Gros sous pour votre bazou*, vous ne serez pas admissible à un échange de véhicule. Détails chez votre concessionnaire. * La remise de 600 \$ à 1 500 \$ est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2008 à 2013 en échange d'un véhicule de l'année-modèle 1998 ou antérieurs. Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fond vert. Pour plus d'information, visitez le site www.faitesdelair.org. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau - Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

FACTURES PAR LA POSTE

Le NPD veut abolir les frais d'envoi

TERRY PEDWELL

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Obliger les gens à « payer pour payer » est injuste et cette pratique doit cesser, a fait valoir hier le Nouveau Parti démocratique, qui demande au gouvernement Harper d'interdire aux services publics et aux entreprises privées d'imposer des frais pour l'envoi de leurs factures mensuelles par la poste.

Plusieurs compagnies de téléphonie, fournisseurs Internet et autres entreprises ont récemment commencé à imposer des frais supplémentaires aux clients qui souhaitent continuer à recevoir leurs factures par la poste.

« Faire payer les gens pour payer » représente une véritable manne pour ces compagnies, et cette pratique doit prendre fin, a plaidé le néo-démocrate Andrew Cash en conférence de presse à Ottawa, hier. « Ce n'est pas comme si ces entreprises offraient un nouveau service : ce sont de nouveaux frais pour un vieux service. Ce n'est pas juste. »

« Vous pouvez économiser du papier et ces frais de 2 \$ chaque mois en vous inscrivant au service de facturation électronique », peut-on lire sur le site web de Bell.

Bell, par exemple, facture 2 \$ de plus afin d'absorber, soutient-elle, les coûts reliés à la production et à l'envoi postal de ses factures papier. Les factures transmises en ligne ne coûtent rien.

« Vous pouvez économiser du papier et ces frais de 2 \$ chaque mois en vous inscrivant au service de facturation électronique », peut-on lire sur le site web de Bell.

Rogers ajoute aussi des frais de 2 \$, mais soutient que l'argent est versé au Fonds pour la jeunesse Rogers, une initiative qui « soutient 17 partenaires communautaires à l'échelle du pays, permettant à des milliers d'élèves d'accéder au soutien

scolaire dont ils ont besoin ».

Mais selon le député Cash, ces frais que les clients « paient pour payer » ciblent injustement les personnes âgées et les familles qui peinent déjà à régler leurs factures, tout comme ceux qui n'ont pas un

accès régulier à Internet ou qui n'aiment tout simplement pas payer leurs comptes en ligne.

Les entreprises réalisent déjà d'immenses économies grâce aux clients qui ont volontairement décidé de passer à la facturation en ligne, a rappelé le

député néo-démocrate.

L'Association canadienne des personnes retraitées a reçu des centaines d'appels et de courriels relativement à ces frais. Le regroupement reconnaît volontiers que le monde est de plus en plus numérique et que les

factures en ligne deviendront éventuellement la norme.

Mais ces frais ont été instaurés « sans prendre en considération (la situation de) ceux qui sont moins nantis ou qui n'ont pas accès à Internet », a déploré l'association.

BRANDSOURCE
AMEUBLEMENT
Gilles Boisvert

Quelle belle façon de recevoir vos proches pour la période des Fêtes!

PRIX DU PROPRIO **200 \$ DE RABAIS** **100 \$ DE RABAIS**

MAINTENANT **1799 \$** MAINTENANT **899 \$**
SALLE À MANGER 5 MORCEAUX BUFFET

Incluant table de 38 po x 54 po, 72 po avec rallonge, et 4 chaises. Merisier massif.

Donnez un air festif à votre cuisine avec nos électroménagers! Voir à l'intérieur.

Surveillez notre circulaire de 16 pages, remplies d'aubaines et de prix du proprio, dans votre boîte aux lettres.

BRANDSOURCE
AMEUBLEMENT
Gilles Boisvert

231, RUE KING OUEST, SHERBROOKE, 819 563-4743
BRANDSOURCEGILLESBOISVERT.CA

3053068

CAHIER PROMOTIONNEL
samedi 10 novembre dans La Tribune

DES DESTINATIONS AUX RICHESSES VARIÉES:
l'Afrique du Sud, Las Vegas, la Provence, et le Costa Rica.

Voyage

Las Vegas City

3695906

Sherbrooke jeudi 8 novembre 2012 - LA TRIBUNE 21

S&P/TSX	TSX C.	\$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
12 230,59	1290,71	100,39	12 932,73	1411,94	2937,29	1714,00	84,44
130,61	12,43	0,44	312,95	1,03	74,64	1,00	4,27
↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓

Bombardier retarde le premier vol de la C Series

MARIE TISON

MONTREAL — Le report du premier vol de la C Series ne devrait pas effrayer les clients potentiels.

C'est ce que croit le président et chef de la direction de Bombardier, Pierre Beaudoin, qui s'attend même à de nouvelles commandes fermes avant le premier vol, maintenant prévu pour juin 2013, six mois plus tard qu'annoncé encore récemment.

«Je pense que les probabilités (de nouvelles commandes) sont très élevées, il y a beaucoup de bonnes discussions en cours, a déclaré M. Beaudoin au cours d'une conférence téléphonique hier, à l'occasion de la divulgation des résultats du troisième trimestre. Et lorsque l'appareil

volera, cela entraînera toute une série de clients additionnels qui n'attendent cet événement.»

Il a ajouté que les clients potentiels qui visitaient les installations de la C Series étaient très impressionnés par le degré d'avancement du projet et par tous les essais qui ont lieu avant le premier vol.

Il y a quelques semaines encore, la direction de Bombardier soutenait que le premier vol de la C Series aurait lieu avant la fin de l'année 2012, comme prévu à l'échéancier initial. Hier, M. Beaudoin a fait savoir que l'avionneur avait adopté un nouvel échéancier. Le CS100, un appareil de 110 places, effectuera son premier vol avant la fin de juin 2013 plutôt qu'en décembre 2012. Il entrera



Pierre Beaudoin, président et chef de la direction de Bombardier

également en service avec six mois de retard, soit en juin 2014.

Le CS300

Toutefois, ce nouvel échéancier ne changera rien pour le CS300, un appareil de 130 places. Cet avion devrait entrer en service d'ici la fin de 2014, comme prévu.

M. Beaudoin a indiqué que certains fournisseurs livraient des composants en retard alors que d'autres étaient à temps. Les composants arrivent donc aux installations de Bombardier dans un ordre illogique.

«Nous avons dû réharmoniser l'échéancier en nous basant sur ce qui se passait dans la réalité», a déclaré M. Beaudoin.

Il n'a pas voulu révéler l'identité des fournisseurs fautifs.

Dans le passé, la direction de Bombardier a évoqué des problèmes chez Parker Aerospace, responsable des commandes de vol électroniques avec Rockwell Collins.

M. Beaudoin a reconnu que le système de commandes de vol électroniques était particulièrement complexe, mais il rappelle que beaucoup d'autres systèmes l'étaient également.

«Le principal défi se situe au niveau des logiciels, a-t-il indiqué. Or, dans un appareil moderne, il y a des logiciels pratiquement partout.»

Le fournisseur chinois de la C Series, Shenyang Aircraft Corporation, a déjà donné des sueurs froides à Bombardier, mais l'avionneur a réagi rapidement en ramenant la production de certains composants dans ses propres installations.

«Tout se déroule très bien avec ce que fait notre fournisseur chinois, le fuselage arrière, assuré M. Beaudoin. Les pièces pour le deuxième avion sont déjà rendues à Montréal et nous attendons les pièces pour le troisième très bientôt.»

L'analyste Cameron Doerksen, de la Financière Banque Nationale, a dit s'attendre à ce que le délai de six mois entraîne de coûts supplémentaires pour Bombardier, soit environ 500 millions de dollars. Interrogé à ce sujet, le grand patron de Bombardier a affirmé que le plan d'affaires de la C Series tenait compte de délais possibles de trois à cinq mois. Un report de six mois ne représente donc pas une énorme différence. (La Presse)

LINCOLN MKX 2013 À TRACTION INTÉGRALE

Louez pour aussi peu que
448 \$ @ 0,99 % TAUX ANNUEL

par mois pour un terme de 48 mois moyennant un acompte de 8 239 \$.

L'offre inclut 1 500 \$ en rabais du constructeur. Frais de transport et taxe sur le climatiseur inclus. Taxes en sus.

Aucun dépôt de garantie!
Package 100A

PLUS

LES MEMBRES COSTCO ADMISSIBLES OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL DE

1 000 \$



LA NOUVELLE NORME EN MATIÈRE DE LUXE



Toutes les offres sont valides jusqu'au 30 novembre 2012.
Visitez votre concessionnaire Lincoln ou ladifferencelincoln.ca dès aujourd'hui et prenez le volant de la nouvelle norme en matière de luxe.

Certaines choses ne sont pas du luxe. Elles sont nécessaires. Si vous en avez besoin, nous y avons pensé et les avons incluses, de série, dans chacun des Lincoln MKX 2013. Pour nos concurrents, ces caractéristiques sont en option. N'est-ce pas le temps de constater la différence Lincoln?

	Lincoln MKX 2013 ^a	Lexus RX 350 2013 ^a	Acura MDX 2013 ^a	Cadillac SRX 2013 ^a à traction avant
Moteur	V6 de 3,7 L	V6 de 3,5 L	V6 de 3,7 L	V6 de 3,6 L
Puissance	305 ch à 6 500 tr/min	270 ch à 6 200 tr/min	300 ch à 6 300 tr/min	308 ch à 6 800 tr/min
Traction intégrale	De série	De série	De série	En option
Sièges avant chauffants/refroidissants	De série	En option	Sièges chauffants de série. Sièges refroidissants en option sur la version à traction intégrale seulement.	Sièges chauffants de série. Sièges refroidissants en option sur la version à traction intégrale seulement.
Phares adaptatifs	De série	S.O.	S.O.	En option sur la version à traction intégrale seulement.
Sonar et caméra de recul	De série*	En option	De série	En option
Système de communication à commande vocale	De série - SYNC**	De série	De série	De série
Écran tactile ACL de 8 po	De série - MyLincoln Touch**	S.O. - L'écran de 8 po n'est pas tactile.	S.O. - L'écran livrable n'est pas tactile.	En option

LA TECHNOLOGIE MYLINCOLN TOUCH^{MC+} combine un écran tactile ACL de 8 po et le système SYNC[®], qui réagit à plus de 10 000 commandes vocales, pour vous permettre d'utiliser votre téléphone, votre système de navigation livrable, d'écouter votre musique et de modifier la température de l'habitacle.

L'INTELLIGENCE D'ALLER AU-DELÀ DU LUXE.
LINCOLNCANADA.COM



Un nouveau billet de 20 \$ en polymère

OTTAWA — La Banque du Canada a commencé hier à mettre en circulation les nouveaux billets de 20 \$.

Le gouverneur de la Banque, Mark Carney, le ministre des Finances, Jim Flaherty, et le ministre des Anciens Combattants, Steven Blaney, ont procédé au lancement du billet au Musée canadien de la guerre, à Ottawa.

Le nouveau billet en polymère rend hommage à la contribution et aux sacrifices faits par des Canadiens durant les conflits militaires et son verso est orné du Monument commémoratif du Canada, à Vimy, en France.

Ce nouveau billet contient des éléments de sécurité et sa composition le rendra beaucoup plus durable que les billets de 20 \$ en papier.

La Banque du Canada a émis la coupure de 100 \$ en novembre 2011 et celle de 50 \$ en mars dernier.

Les dernières coupures de la série, soit celles de 5 \$ et de 10 \$, seront dévoilées et mises en circulation d'ici la fin de 2013.

— La Presse Canadienne

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Ces offres excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, l'inscription au RDPRM (pour les véhicules loués ou financés), la taxe écologique sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ, les frais pour insuffisance de provision (le cas échéant), l'usure excessive et les frais de retard de paiement. Tous les prix sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDS). Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Lincoln, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Lincoln au 1 800 387-9333. ** Obtenez un taux d'intérêt annuel de 0,99 % à la location d'un Lincoln MKX 2013 à traction intégrale pour un terme maximal de 48 mois sur approbation du crédit par Crédit Ford. Louez un MKX à traction intégrale d'une valeur de 49 500 \$ à un taux d'intérêt annuel de 0,99 % pour un terme maximal de 48 mois; la mensualité exigible, dans le cas où un acompte de 8 239 \$ est versé ou qu'un véhicule d'une valeur équivalente est offert en échange, sera de 448 \$, pour une obligation locative totale de 29 743 \$ et la valeur de rachat optionnel sera de 19 247 \$. Les frais de location seront de 1 159 \$ ou 0,99 %. L'offre inclut 1 500 \$ en rabais du constructeur. Cette offre peut être combinée à la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford du Canada Limitée, soit au moment de la commande à l'usine (le véhicule doit être commandé durant la période de l'offre), soit au moment de la livraison, mais non des deux. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tout rajustement de prix. Certaines conditions et une limite de 80 000 kilomètres sur une période de 48 mois s'appliquent. Un coût de 0,16 \$ par kilomètre, plus les taxes applicables, s'applique au-delà de la limite permise. * Entre le 1^{er} novembre et le 30 novembre 2012, aucun dépôt de garantie n'est requis à la location d'un véhicule Lincoln 2012/2013 neuf (location Tapis Rouge, sur approbation du crédit par Crédit Ford). Un dépôt de garantie pourrait être exigé par Crédit Ford selon les termes et conditions du crédit du client. ** Cette offre est en vigueur du 1^{er} novembre 2012 au 30 novembre 2012 (« la période de l'offre ») et s'adresse aux résidents canadiens membres en règle de Costco, en date du 31 octobre 2012 ou avant. Profitez de cette offre aux membres de Costco de 1 000 \$ CAN de rabais à l'achat ou à la location de la plupart des véhicules Lincoln 2012 et 2013 neufs (chacun étant un « véhicule admissible »). Le véhicule neuf doit être livré ou commandé à l'usine (le véhicule doit être commandé durant la période de l'offre), soit au moment de la livraison, mais non des deux. Les taxes s'appliquent avant la déduction de 1 000 \$ CAN. Les données sont établies selon les renseignements dont nous disposons au moment de l'impression. Les modèles faisant l'objet de la comparaison sont des modèles de base (à essence, non hybrides) dont plus de 1 000 unités ont été vendues au Canada, d'après les ventes répertoriées par R.L. Polk (cumul annuel jusqu'au mois de juin 2012) pour la catégorie des utilitaires intermédiaires haut de gamme. * Les caractéristiques d'aide à la conduite sont complémentaires et ne remplacent aucunement le bon jugement du conducteur. * La distraction du conducteur peut occasionner la perte de maîtrise du véhicule. ** Utilisez les téléphones cellulaires et autres appareils, même ceux dotés de la commande vocale, que lorsque les conditions sont sécuritaires. Certaines fonctions exigent l'emploi d'appareils mobiles compatibles - consultez www.syncmyroute.com pour obtenir la liste des téléphones cellulaires, lecteurs multimédia et fonctions compatibles. Certaines fonctions ne sont pas accessibles lorsque les vitesses sont engagées. © 2012 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

UN AN APRÈS LE DÉPART DES INDUSTRIES FONTAINE DE MAGOG

Des locaux libérés reprennent vie

CLAUDE PLANTE

claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les bâtiments industriels libérés avec le départ des activités des Industries Fontaine de Magog vers les États-Unis l'an dernier reprennent vie.

Des entreprises se sont récemment installées dans deux des immeubles de l'entreprise du parc industriel de Magog. Il s'agit des entreprises Panneaux Max-R et Nivatek inc.

L'entreprise Panneaux Max-R s'est portée acquéreur du bâtiment situé au 1350, boulevard Industriel. Cette entreprise, qui a démarré ses activités il y a environ six mois, se spécialise dans la confection de murs préfabriqués isolés R-30.

Les produits de Panneaux Max-R s'adressent autant au secteur résidentiel qu'industriel.

La clientèle de Panneaux Max-R est principalement située au Québec et dans certaines provinces canadiennes. L'entreprise compte actuellement quatre employés et son démarrage représente des

investissements de 1,6 million \$.

Nivatek inc. est devenue pour sa part propriétaire du bâtiment situé au 1145 de la rue Florent. Fondée en 2002 par son président, Yann Patenaude, elle compte 12 employés et se spécialise dans la conception et la fabrication de composantes pour le secteur manufacturier, entre autres ceux de la machinerie industrielle et des véhicules.

Nivatek fabrique par exemple des attachements pour la machinerie de construction, notamment des godets.

Son déménagement a permis de répondre à un besoin d'espace supplémentaire et de mieux s'outiller pour traverser la période d'expansion qui s'amorce.

La PME souhaite diversifier son offre de produits et explorer de nouveaux marchés. Elle prévoit d'ailleurs, d'ici cinq ans, avoir investi environ un million de dollars dans ce projet d'expansion et avoir embauché près d'une dizaine de nouveaux travailleurs.

Il y a un an, la direction des Industries Fontaine avait annoncé le transfert à Orange

au Massachusetts des activités d'ingénierie et de fabrication vers d'autres usines de l'entreprise Rexnord, devenue propriétaire en 2009.

Le départ de cette compagnie spécialisée dans la fabrication de vannes murales et d'équipement pour l'assainissement des eaux a provoqué la perte de 150 emplois.

De gauche à droite, on retrouve Jean-Guy Fortier, directeur d'usine, l'un des employés, Pierre Leblanc, ainsi que Daniel Leblanc, président, devant des panneaux fabriqués par leur entreprise, Panneaux Max-R.



CLD DE MEMPHRÉMAGOG

Boralex ferme sa centrale de Kingsey Falls

YANICK POISSON

ypoison@latribune.qc.ca

KINGSEY FALLS — Le président et chef de la direction de Boralex, Patrick Lemaire, a annoncé la fermeture de sa centrale de cogénération de Kingsey Falls. La décision prendra effet à l'échéance du contrat liant l'entreprise à Hydro-Québec, le 30 novembre prochain. La centrale de cogénération de Kingsey Falls était la plus ancienne au pays.

M. Lemaire explique la décision de fermer la centrale électrique qui est en fonction depuis 22 ans par l'augmentation du prix du gaz naturel, ressource indispensable au fonctionnement de la centrale. Le président assure qu'il n'y aura toutefois pas de pertes d'emplois reliées à la cessation des activités de l'usine de Kingsey Falls. L'équipe en place a déjà été réaffectée à d'autres tâches, dont un contrat de vente de vapeur en collaboration avec sa voisine, Cascades.

Des pertes de 7,6 millions \$

Par ailleurs, Boralex a vendu pour 33 millions \$ d'électricité au cours du troisième trimestre, une diminution de 3,2 millions \$ par rapport à l'an dernier. Ce manque à gagner a contribué à des pertes de 7,6 millions \$ ou 20 cents par action.

Selon M. Lemaire, ces résultats sont attribuables à un été sec, notamment au Québec et

dans le nord-est des États-Unis. Les secteurs éoliens et solaires se porteraient toutefois à merveille.

« Rappelons que le troisième trimestre est traditionnellement le plus faible de l'année en vertu des cycles saisonniers auxquels sont soumis les deux plus importants secteurs d'activité de la société, soit l'éolien et l'hydroélectricité », a-t-il précisé.

Bernard Lemaire tire sa révérence

Le président du conseil d'administration de Boralex, Bernard Lemaire, a annoncé qu'il quittait son poste après plus de 20 ans de service. L'aîné du trio-fondateur de Cascades sera remplacé par Robert F. Hall à compter de mai 2013.

« C'est avec le sentiment du devoir accompli que j'ai décidé de me retirer du poste de président exécutif du conseil. Boralex est en pleine croissance, détient des liquidités importantes et possède une équipe de direction compétente qui saura poursuivre le développement de la Société », a déclaré M. Lemaire.

Robert F. Hall occupe le poste de vice-président, affaires juridiques et secrétaire corporatif chez Cascades depuis 1994. Il détient un baccalauréat en droit de l'Université de Sherbrooke ainsi qu'un baccalauréat en histoire de l'Université Bishop's. Il est également membre du Barreau du Québec.

Pour une utilisation optimale des machines à commande numérique

SHERBROOKE — Les logiciels et les machines à commande numérique sont de plus en plus perfectionnés et performants, mais sont-ils utilisés à leur plein potentiel?

On tentera de répondre à cette question lors d'un « 5@7 techno » qui abordera plus particulièrement la programmation paramétrique des machines à commande numérique.

Cette programmation peut-être grandement accélérée et améliorée en utilisant des outils et des techniques sous-utilisés

dans la plupart des PME manufacturières des secteurs de la transformation du métal et du bois, indique-t-on.

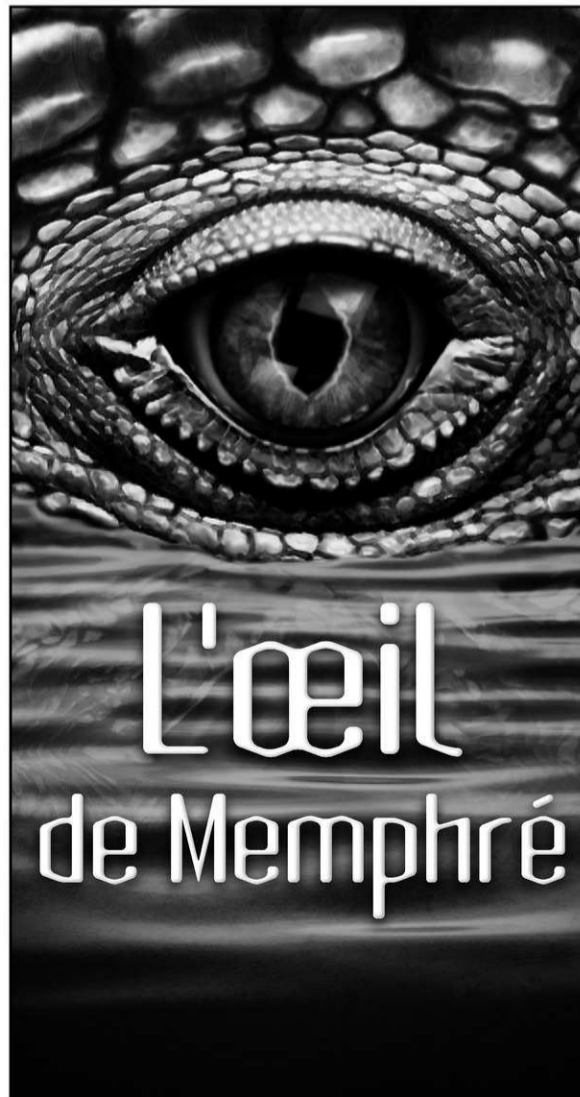
Il répondra entre autres à des questions comme : quels sont les secteurs industriels d'application de la programmation paramétrique, pour quels types de produits ou de composantes peut-elle être utile et quels sont les logiciels, les outils et les techniques nécessaires?

Réjean Roy, chargé de projet en usinage haute performance au Centre technologique en

aérospatiale de Saint-Hubert, et Raynald Hainse, chargé de projet en conception et fabrication assistées par ordinateur au Centre de productique intégrée du Québec, seront les conférenciers.

L'événement aura lieu le mardi 20 novembre, à 17 h, au Centre de productique intégrée du Québec, à Sherbrooke. L'activité est gratuite, mais il faut réserver par courriel à info@productique.qc.ca ou par téléphone 819 822-8998 (poste 21).

— Claude Plante



L'œil de Memphré

Soumettez-lui votre projet d'affaires

Vous souhaitez démarrer votre entreprise?

Vous avez un projet d'expansion?

Nous pouvons vous aider !

Jusqu'au 23 novembre, présentez votre projet d'affaires à l'œil averti de Memphré et vous aurez peut-être l'occasion de partager votre rêve avec notre panel d'experts et d'obtenir de l'aide financière, sous forme de prêt ou de subvention.

En plus, si vous obtenez un prêt, le CLD pourrait effectuer jusqu'à vos six premiers versements!*

Pour inscription et information :

OEILdeMemphre.com

Date limite : 23 novembre 2012

Le projet d'entreprise devra être sur le territoire de la MRC de Memphrémagog

Memphrémagog
CLD

Le milieu naturel
pour vos affaires

Partenaire majeur :

Collaborateurs

CAE
Centre d'aide
à l'entrepreneuriat
MEMPHRÉMAGOG

Investissement
Québec
FACILITER - FINANCER - PROPULSER

Desjardins
Entreprises
Coopérer pour créer l'avenir

* Certaines conditions s'appliquent

Bourse en bref



Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IRÉC.

Sociétés Estrée	07-11-12	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Cascades Inc.	4.82	0.09	1.90%	35 942
Domtar Cp	78.58	-1.39	-1.74%	22 496

Indices Québec	07-11-12	Var.	Var. (%)	en 2012
Indice Québec 30	1392.13	-14.32	-1.02%	6.98%
Indice Québec 120	1412.62	-14.26	-1.00%	4.73%

IQ-120 : Les plus fortes hausses	07-11-12	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Stella-Jones Inc.	72.00	1.52	2.16%	12 587
EXFO Ingénierie Électro-Optique Inc.	4.77	0.35	7.92%	387 852
Industries Lassonde Inc.	80.36	0.35	0.44%	100
Osisko Exploration Ltee	9.85	0.26	2.71%	804 998
Le Groupe Intertape Polymer Inc.	63.15	0.22	0.35%	202 956
Technologies Interactives Mediagrif Inc.	6.30	0.19	3.11%	666 111
Alimentation Couche-Tard Inc.	17.84	0.10	0.56%	200
Cascades Inc.	48.14	0.09	0.19%	167 477
Cascades Inc.	4.82	0.09	1.90%	35 942
Netnetrie New Look	9.25	0.05	0.54%	800
Illus Health Incorporated	0.57	0.03	5.56%	8 021
Château Inc.	3.65	0.03	0.85%	3 795
Praxair Inc.	9.75	0.03	0.31%	21 669
Corporation Pharmaceutique Nymox	7.82	0.03	0.41%	4 800
Genex Inc.	0.24	0.02	2.78%	197 600

IQ-120 : Les plus actifs	07-11-12	Var. (%)	Volume
Bombardier Inc.	3.45	-4.43%	14 029 116
Banque Royale du Canada	56.33	-1.42%	1 810 253
Groupe CGI Inc.	24.62	0.04%	1 665 592
Semafo Inc.	3.96	0.51%	1 361 330
BCE Inc.	42.54	-0.61%	1 012 394
Banque de Montréal	58.75	-0.68%	1 006 522
Osisko Exploration Ltee	9.85	2.71%	804 998
Le Groupe Intertape Polymer Inc.	6.30	3.11%	666 111
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	86.30	-0.85%	613 868
Orbite Aluminae	2.66	-1.85%	553 274
Molson Coors Brewing Company	41.48	-3.70%	529 074
CAE Inc.	10.34	-2.08%	507 466
Power Corporation du Canada	24.38	-0.73%	451 823
Ressources MJXescor Inc.	0.10	5.26%	421 500
Ressources KWG inc.	0.07	8.33%	414 400

24 LA TRIBUNE - Sherbrooke jeudi 8 novembre 2012

IQ-120 : Les plus fortes baisses	07-11-12	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Molson Coors Brewing Company	41.48	-1.60	-3.70%	529 074
Domtar Cp	78.58	-1.39	-1.74%	22 496
Industries Borel	3.68	-0.99	-2.63%	32 350
RRM Inc.	4.95	-0.99	-17.87%	700
Banque Royale du Canada	56.33	-0.88	-1.42%	1 810 253
Metrol Inc.	5.12	-0.88	-1.39%	154 453
Caputo Inc.	4.94	-0.79	-1.78%	87 394
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	86.30	-0.74	-0.85%	613 868
Inc. Ancilleries Richelle Ltée	34.76	-0.61	-1.81%	8 269
Banque Nationale du Canada	7.96	-0.61	-0.79%	382 116
Industrielle Alliance, Assurances et services financiers	28.39	-0.61	-2.10%	300 401
Groupe SNC Alvalinc	4.11	-0.61	-1.42%	266 420
Laboratoire Padin Inc.	44.00	-0.55	-1.22%	12 270
Transforce	17.46	-0.55	-2.84%	304 629
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	34.35	-0.44	-1.35%	131 647

D'un Océan à l'autre ...	07-11-12	1 jour	6 mois
Indice Colombie-Britannique 20	1175.48	-0.24%	13.18%
Indice Alberta 25	1021.72	-2.19%	6.49%
Indice Prairie 10	1231.55	-1.20%	-8.01%
Indice Ontario 40	1005.57	-0.82%	4.18%
Indice Québec 30	1392.13	-1.02%	4.24%
Indice Atlantique 15	1762.17	-0.70%	-0.28%

CEUX QUI INSTALLENT VOS PNEUS D'HIVER SONT AUSSI IMPORTANTS QUE VOS PNEUS D'HIVER.

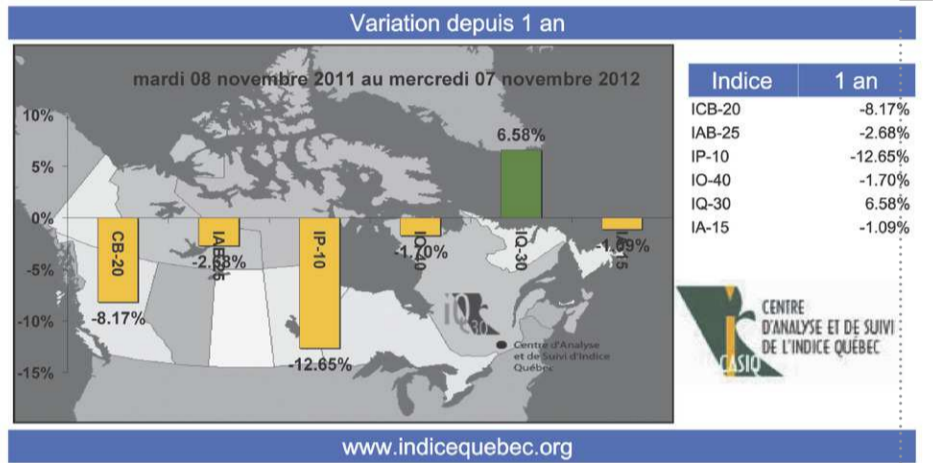
Les pneus d'hiver sont conçus pour s'ajuster parfaitement à votre véhicule Ford. De plus, puisqu'ils sont conçus par la Protection Ford, ce pourrait bien être la dernière fois que vous avez à en acheter.

PERSONNE NE VEND DE PNEUS À MEILLEUR PRIX.

Une gamme complète de pneus de toutes les marques nationales est disponible chez les concessionnaires Ford. Demandez les détails à votre conseiller technique. Le Protection Ford est offert pour les véhicules Ford. De plus, puisqu'ils sont conçus par la Protection Ford, ce pourrait bien être la dernière fois que vous avez à en acheter.

4999\$

Centre d'Analyse et de Suivi de l'Indice Québécois



PLAQUETTES ET SEGMENTS DE FREINS MOTORCRAFT®

Les plaquettes et segments de freins Motorcraft® sont conçus pour s'ajuster parfaitement à votre véhicule Ford. De plus, puisqu'ils sont conçus par la Protection Ford, ce pourrait bien être la dernière fois que vous avez à en acheter.

4999\$ installation comprise**

ENSEMBLE SÉCURITÉ D'HIVER

Ford

Allons plus loin

Toutes les offres se terminent le 31 décembre 2012. Les offres peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Consultez votre conseiller technique pour tous les détails. Les taxes applicables sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. Offre en vigueur chez les concessionnaires participants seulement. * La durée de l'offre est limitée à la seule discrétion du concessionnaire. Jusqu'à concurrence d'un (1) pneu par véhicule. (1) Les pneus doivent être achetés et montés chez votre concessionnaire Ford participant. (2) Le client doit présenter l'annonce du concessionnaire (comportant le prix inférieure) à l'achat de l'offre. Les pneus achetés doivent présenter les mêmes caractéristiques (marque, flanc, indice de vitesse et charge maximale) que celles indiquées dans l'annonce du concessionnaire. Offre valable uniquement chez les concessionnaires Ford participants. Cette offre s'applique au coût des pneus seulement et ne comprend pas les frais de main-d'œuvre, de montage, d'équilibrage, et les taxes applicables. Cette offre ne s'applique pas aux pneus achetés à l'extérieur du Canada, dans des annonces sur radio, par des grossistes de pneus et des détaillants de pneus en ligne, ni aux sociétés de location, commandes spéciales, produits retirés du marché ou offerts en liquidation. Cette offre, d'une durée limitée, peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis. Demandez les détails à votre conseiller technique. ** Le Protection Ford est offert pour les véhicules et camionnettes non commerciales. Exclut de l'offre les véhicules administratifs Motorcraft. Ford ou approuvé par Ford. Exclut de l'offre les véhicules de fabrication, d'usage ou de location, de tous types, et tous les véhicules sans Ford, tant et aussi longtemps que le véhicule initial de fabrication possède les véhicules qui répondent à l'offre. Le mois d'essai est couvert pendant les 12 premiers mois ou 20 000 km (selon la première éventualité) à partir de la date d'installation. Les plaquettes de frein de secours ne sont pas admissibles selon les conditions de ce plan de protection. Pour obtenir tous les détails et pour connaître les restrictions, consultez votre conseiller technique. ** Les plaquettes ou segments de freins de secours sont exclus. L'usure ou le remplacement des disques et tambours peut être effectué moyennant des frais supplémentaires. ** Les remises offertes sont des remises pointales des fabricants de pneus. Ces remises s'appliquent à des pneus de marques Hankook, Continental (carte de crédit prépayable (carte-cadeau), General Tire (carte de crédit prépayable (carte-cadeau), Goodyear, Dunlop, Pirelli, Michelin, Bridgestone (carte de crédit prépayable (carte-cadeau), Michelin, et Toyo. Les offres s'appliquent aux pneus achetés chez les concessionnaires participants durant les périodes de promotion respectives pour chaque marque de pneus. Cette offre se limite au coût des pneus et exclut le main-d'œuvre, les corps de valve, l'installation, l'équilibrage, l'alignement et les taxes applicables. Les prix sont en vigueur et d'échance (S'écarter entre le 20 novembre et le 31 décembre 2012) valent selon le fabricant de pneus. Il incombe au client de s'assurer par la poste, au fabricant de pneus concerné, les formulaires et la preuve d'achat exigés dans une enveloppe suffisamment affranchie pour être retournée à l'adresse indiquée. Offre de remise. Consultez votre conseiller technique pour tous les détails et les formulaires de demande. © Ford du Canada Limiteé 2012. Tous droits réservés.

GEORGE PERRIS

Aller là où sa voix le mène



KARINE TREMBLAY

karine.tremblay@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — S'il n'est pas encore très connu ici, George Perris aime déjà d'amour le Québec. À tel point qu'il envisage de se doter d'un chez soi dans la métropole. Le chanteur grec ne vient pas tenter sa chance dans la belle province pour rien.

« Je viens ici depuis cinq ans. Au départ, j'avais très peur de ne pas m'y retrouver. Petit à petit, la magie a opéré : je suis tombé sous le charme de ce pays et de ceux qui l'habitent. Maintenant, je me sens à l'aise lorsque je débarque à Montréal, c'est comme chez moi. Et puis, il existe des similitudes entre les Canadiens et les Grecs. Nous sommes deux peuples très simples, authentiques, avec le cœur grand ouvert. C'est un choix très conscient de venir ici, d'y poser mes valises. Et je dois l'avouer : je rêve du Québec depuis que j'ai 14 ans. »

Depuis qu'il a entendu Lara Fabian vanter les beautés et les grands de notre territoire, en fait.

« Même avant de la rencontrer, j'admirais énormément Lara. C'est une grande à mes yeux. Lorsque j'ai vu à quel point elle aimait le Québec, j'ai développé un intérêt pour ce coin du globe. J'avais vraiment envie de venir ici pour enregistrer *Un souhait*, mon premier disque en français. »

C'est un mot du parolier Frédéric Baron qui a tout déclenché.

« J'avais déjà enregistré trois albums en Grèce. Il m'a envoyé un message sur MySpace dans lequel il me disait qu'il était prêt à m'écrire des chansons si je voulais faire un album francophone. Comme c'est ma langue maternelle, j'ai tout de



IMACOM, CLAUDE POULIN

George Perris

suite été emballé. Il a signé plusieurs textes et j'ai pu compter sur l'apport de plusieurs, dont Marc Dupré, Steve Marin, Jean-François Breau, Marie-Jo Zarb, Louis Côté. Tout ça, c'est un beau cadeau de la vie. »

Autre cadeau précieux : l'amitié qui lie le chanteur à son idole de jeunesse, Lara Fabian. Lorsqu'il l'a rencontrée pour la première fois, il n'en croyait pas sa chance.

« Elle cartonnait, à l'époque. Nous avons un ami commun qui nous a présentés l'un à l'autre. Depuis, on est liés par une amitié très forte. C'est une femme vraiment importante dans ma vie, quelqu'un que j'aime beaucoup. J'ai d'ailleurs

un duo avec elle sur le disque, un texte qu'elle a écrit. Elle n'a pas peur d'être qui elle est vraiment, elle m'a profondément influencé. »

Et il ne cracherait pas sur la possibilité de faire, comme elle, une carrière sur plusieurs continents. Déjà, il a chanté à Londres, à New York, à Athènes à Istanbul, à Paris, à St-Petersbourg, au Mexique et à Montréal. Ce n'est pas trop mal parti, pourrait-on dire.

« Je ne peux pas cacher mes grandes ambitions. Mais l'ambition, vous savez, c'est une arme qu'il faut manier avec précaution. Il faut avoir bien lu le mode d'emploi sinon elle peut vous exploser sur la tronche. Je sais

ça. Je m'entoure de la bonne équipe, de gens qui me disent la vérité. J'ai aussi la chance d'avoir une famille très présente. Ma mère, d'ailleurs, est très sévère avec moi. Elle m'appelle et me dit ce qu'elle aime autant que ce qu'elle n'aime pas dans mon travail. »

Pour sa toute première tournée en sol québécois, le chanteur amènera d'ailleurs sa maman avec lui. Mais il lui a servi un solide avertissement : cette fois, il ne veut que du soutien. Toute critique est interdite.

« Entre le public québécois et moi, c'est une première rencontre. Je suis très nerveux. En fait, non plus que ça : je suis terrorisé. Je ne veux pas me

rajouter du stress, j'ai vraiment envie que ça marche. J'espère toucher les gens d'ici. Je fais ce métier pour ça : toucher les autres. Lors de mes spectacles dans la province, je reprends d'ailleurs quelques chansons très québécoises, dont une traditionnelle. Mais je ne vous dirai pas laquelle, il faut venir me voir! »

VOUS VOULEZ Y ALLER

George Perris
Vieux Clocher de Magog
Ce soir, à 20 h
Billet: 28 \$

RETOUR DE SON

Marie-Mai en mai

SHERBROOKE — Dans la foulée de la sortie de son quatrième album, *Miroir*, Marie-Mai n'avait ébruité que deux dates de concert jusqu'à présent, soit les 3 et 4 mai 2013, et nulle part ailleurs qu'au Centre Bell de Montréal.

La chanteuse populaire ajoute maintenant Sherbrooke à son itinéraire. Au cours du même mois qui lui a donné son prénom composé, le soir du 10 précisément, elle montera sur la scène de la salle Maurice-O'Bready. Les billets seront mis en vente samedi, à midi, au Centre culturel.

Certifié or, l'album *Miroir*, à l'image du premier extrait *C.O.B.R.A.*, occupe toujours une position enviable dans les palmarès québécois depuis sa sortie en septembre. Marie-Mai a également reçu le Félix de la chanson populaire de l'année au récent gala de l'ADISQ pour *Sans cri ni haine*.

Plus d'un demi-million de spectateurs ont vu l'auteure-compositrice-interprète se démener sur scène lors de ses deux premières tournées.

— Laura Martin



Anh Minh Truong à Paris

SHERBROOKE — Il y a un peu de la région à la 16^e édition de Cinéma du Québec à Paris, qui bat son plein jusqu'à dimanche. Le cinéaste sherbrookoise Anh Minh Truong y présente en effet son court métrage *S'oublier*. Le film, tout bref, a été tourné avec les acteurs Danièle Simon et Francis Cantin. David Elias signe la musique.

Événement annuel français qui met en lumière le talent d'ici, Cinéma du Québec à Paris propose une vaste sélection de bobines québécoises. Près de dix productions brèves et quatorze longs-métrages sont présentés tout au long de l'événement annuel, qui prendra fin le 11 novembre. Ainsi, les cinéphiles français pourront entre autres découvrir *L'affaire Dumont* (Podz), *Ésimésac* (Luc Picard), *Le Torrent* (Simon Lavoie), *Liverpool* (Manon Briand), *Camion* (Rafaël Ouellet) et *Rebelle* (Kim Nguyen).

— Karine Tremblay

AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE SHERBROOKE

Trente ans en trois expos



KARINE TREMBLAY

karine.tremblay@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le Musée des beaux-arts de Sherbrooke célèbre sa trentaine trois fois plutôt qu'une. Pour marquer les 30 ans d'existence de l'institution muséale, la conservatrice Sarah Boucher a en effet concocté un trio d'expositions à partir des œuvres de la collection du Musée. Constituée de quelque 25 toiles acquises entre 1882 et 1992, l'exposition qui lance le bal permet un plongeon dans le temps et dans l'imaginaire.

« Il y a un aspect historique à cette expo, mais il y a aussi une dimension hommage. C'était très important pour moi de reconnaître le travail des bâtisseurs, de ceux qui, les premiers, ont imaginé un Musée comme celui qu'on a aujourd'hui à Sherbrooke », explique Mme Boucher.

Les œuvres de Jeannine Bourret, Marcel Gingras, Jacques Hurtubise, Fernand Toupin, Kittie Bruneau, Claude Lafleur, Monique Voyer, Arlette

Vittecoq et Jacques Barbeau comptent parmi celles sélectionnées par la conservatrice. Quelques documents d'archives ainsi que certains des tout premiers cartons d'invitation ajoutent à la dimension historique de la visite. En lisant les écrits, en refaisant le parcours de ceux qui ont porté le projet longtemps avant que l'établissement ne s'installe rue Frontenac, on prend toute la mesure du chemin parcouru. On réalise aussi qu'au départ, il a fallu qu'une poignée de rêveurs investissent temps et énergie sans compter. Jeannine Blais, Lise Beaulieu et Jean-Réal Brunette ont été les premiers à défricher le sentier. Inspirés par leur élan, d'autres se sont greffés au groupe. Certains étaient des artistes, d'autres, des collectionneurs. Les uns et les autres ont fait don de toiles ou de pièces d'art. Peu à peu, le ventre de la bâtisse s'est rempli. Aujourd'hui, près de 4600 œuvres composent la collection privée du Musée des beaux-arts de Sherbrooke. C'est dans celle-ci que Sarah Boucher est allée fouiller pour monter *Trois*fois*dix. La collection en trois temps*.

« Pour le premier volet, qui est exposé jusqu'au 9 décembre,



IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Pour marquer ses 30 ans d'existence, le Musée des beaux-arts de Sherbrooke présente un trio d'expositions à partir des œuvres de la collection du Musée.

j'ai choisi des œuvres d'artistes d'ici ainsi que d'autres réalisées par des artistes importants de l'époque », souligne la conservatrice, qui a aussi retenu une toile datant de 1850.

« C'est le portrait d'une femme, qui a été réalisé par Robert Réginald Whale. À l'époque, les peintures du genre étaient très codées. Le bouquet

de fleurs flétries qu'elle tient à la main, par exemple, a certainement une signification. Don de Paul-André Blais, cette œuvre est très importante pour nous. Longtemps, elle a été l'emblème de la Collection, elle imageait le Musée. Probablement parce qu'avec son allure vieillotte, elle semble venir de loin, sortir d'un autre âge. Dans l'esprit collectif,

cela réfère aux beaux-arts », note Mme Boucher.

Celle-ci a pris soin de créer un fil conducteur entre toutes les œuvres présentées. L'exposition a beau réunir des artistes de tous horizons, on reconnaît des courants, des thèmes, des préoccupations. L'ensemble forme un tout cohérent.

Revenir ainsi sur l'hier et les fondations, c'est aussi se projeter dans l'avenir. Sarah Boucher envisage le futur avec l'envie de poursuivre le mandat qu'elle s'est donné.

« On va continuer dans la même veine, c'est-à-dire programmer des expositions qui permettent de représenter tous les médiums, sur une période donnée. On va aussi alterner entre les expositions historiques et l'art actuel. C'est ce qui fait la richesse d'une programmation. Et je souhaite aussi présenter des choses inédites, intéressantes. »

VOUS VOULEZ Y ALLER

Trois*fois*dix. La collection en trois temps
Jusqu'au 9 décembre
Musée des beaux-arts de Sherbrooke

La Tribune et **métropole** invitent 100 personnes à la première de

SÉLECTION OFFICIELLE
HORS COMPÉTITION
FESTIVAL DE CANNES

AUDREY TAUTOU
GILLES LELLOUCHE

Thérèse Desqueyroux

UN FILM DE CLAUDE MILLER

Le jeudi 22 novembre à 19h15 à la Maison du Cinéma

Pour participer, remplissez le coupon ci-joint et postez-le à:

PROMOTION Thérèse Desqueyroux
La Maison du Cinéma 63, rue King Ouest Sherbrooke, QC J1H 1P1

NOM : _____
ADRESSE : _____
VILLE : _____ CODE POSTAL : _____
TÉLÉPHONE : _____ COURRIEL : _____
prière d'écrire lisiblement

Le tirage des 50 laissez-passer doubles aura lieu le 15 novembre • Les gagnants recevront un laissez-passer double par la poste
• L'annonce promotionnelle sera publiée les 8 et 10 novembre • Valeur totale des prix: 1000\$ • Aucun achat requis
• Règlements du concours sont disponibles chez Annexe Communications

À L'AFFICHE DÈS LE VENDREDI 30 NOVEMBRE !
metropolefilms.com

VENEZ VOIR

En 2012-2013 au Centennial

// MARTIN O
Artiste suisse. *Celui qui danse avec la voix.*
9 novembre, 20 h

// BOMATA
TRIO DE JAZZ ORIENTAL
(Jean-Félix Mailloux, contrebasse; Patrick Graham, percussions; Guillaume, clarinette.
« Bomata, c'est un grand... un très grand groupe. » Serge Truffaut, *Le Devoir.*
22 novembre, 20 h

// HARVEST BREED
présente
Everything Changes.
24 novembre, 20 h

THÉÂTRE CENTENNIAL THEATRE

www.centennialtheatre.ca pour plus de renseignements.

Billetterie: 819 822-9692

Le tirage des 50 laissez-passer doubles aura lieu le 15 novembre • Les gagnants recevront un laissez-passer double par la poste
• L'annonce promotionnelle sera publiée les 8 et 10 novembre • Valeur totale des prix: 1000\$ • Aucun achat requis
• Règlements du concours sont disponibles chez Annexe Communications

À L'AFFICHE DÈS LE VENDREDI 30 NOVEMBRE !
metropolefilms.com

Mars et Avril au Tremplin

SHERBROOKE — Le long métrage de science-fiction *Mars et Avril* a amorcé sa révolution autour des écrans québécois à la mi-octobre, mais n'atterrira à la Maison du cinéma que demain. Ceux qui ne peuvent pas attendre un jour de plus pour voir ce film de genre, dans lequel Jacques Languirand se fait musicien hypnotiseur, pourront se précipiter à la salle Le Tremplin ce soir, alors qu'il sera présenté dans le cadre d'une nouvelle série.

Lors de cette première Ciné-rencontre, rendue possible grâce à une collaboration avec les Vidéastes de l'Estrie, le directeur photo et coproducteur Benoît Beaulieu ainsi que le directeur de production Michel Siry donneront, dans un premier temps, une classe de maître aux personnes intriguées par l'arrière de la caméra et par ce tournage presque entièrement fait devant un écran vert. Les artisans resteront pour la projection en haute définition du premier film de Martin Villeneuve, qui commencera à 20 h, et pour la discussion qui suivra.

Ces soirées auront lieu sur une base mensuelle, jusqu'en mars. *Temps mort*, d'Éric Piccoli, et *Over my Dead Body*, de Brigitte Poupart, seront les prochaines œuvres à y être projetées.

— Laura Martin

La Fondation Rock Guertin lance sa campagne de l'Espoir version 2.0

MÉLANIE NOËL
melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La Fondation Rock Guertin lance sa campagne de financement 2012 et, cette année, l'organisme tente de maximiser sa récolte par l'utilisation des réseaux sociaux et des textos. Une idée novatrice visant à sensibiliser et solliciter une nouvelle clientèle, plus jeune, à la bonne cause.

Pour la première fois, la Fondation Rock Guertin utilise une plateforme de dons en ligne propulsée par le populaire réseau social Facebook. De plus, une campagne SMS texte-don s'ajoute également à la traditionnelle Campagne de l'espoir, une idée de CAKE Communication.

« Cette approche augmente nos chances de capter l'attention des donateurs et nous permettra d'augmenter les revenus et l'engagement à long terme », affirme Denis Fortier, directeur général de la Fondation Rock Guertin.

La stratégie de diffusion de la plateforme de dons en ligne se fait par le réseau social Facebook. Les donateurs partageront l'information sur leur page en plus de lancer des défis à leurs amis afin que ceux-ci donnent aussi à la Fondation.

« Cette campagne intégrée utilise le côté viral des réseaux sociaux afin d'augmenter le nombre de dons. La Campagne de l'espoir permet ainsi de créer une communauté de partage et d'entraide », souligne Simon Vinette, président de CAKE Communication.

À compter de maintenant jusqu'au 26 novembre, le volet texte-don de la campagne sera poussée sur les ondes de la station Rouge FM 102,7. La population sera invitée à faire un don de 5 \$ à partir de leur téléphone cellulaire en textant le mot #espoir au 45678.

De plus, le jeudi 15 novembre sur les ondes de NRJ 106,1 et lors du match du Phoenix de Sherbrooke, la population sera invitée à donner 5 \$ en textant le mot #espoir au 45678.

La collecte de fonds se déroule tout au long du mois de novembre. Pour visiter la plateforme de dons en ligne, visitez le www.campagnedelespoir.ca.

L'air pollué menace nos artères

ANDRÉ LAROCHE
andre.laroche@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Depuis longtemps, il est admis qu'une mauvaise qualité de l'air provoque des troubles respiratoires. Mais le cardiologue québécois François Reeves va plus loin : la pollution de l'air cause aussi des infarctus.

« La pollution atmosphérique tuerait jusqu'à 20 000 Canadiens, la plupart par accident cardiovasculaire », soutient ce professeur agrégé à l'Université de Montréal et neveu de l'astrophysicien réputé Hubert Reeves.

Ce médecin a fait cette découverte après avoir épluché quelque 500 études sur les causes des maladies cardiaques et sur l'environnement dans différentes parties du monde. Il fut lui-même stupéfait de constater que dans les pays pollués comme la Russie ou la Chine, les risques de crise cardiaque sont dix fois plus élevés qu'en France ou en Suisse.

« L'industrialisation a intoxiqué nos artères », résume-t-il.

François Reeves a publié sa découverte dans un livre intitulé *Planète Cœur* publié en 2011 par le CHU Sainte-Justine et l'éditeur MultiMondes. Il sera l'un des conférenciers ce soir à compter de 19 h au Musée de la nature et des sciences pour le 30e anniversaire de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique.

Cause

Selon M. Reeves, la combustion d'énergie fossile envoie dans l'air des particules si fines qu'elles passent à travers les alvéoles de nos poumons. Elles se retrouvent alors dans le sang et stimulent des protéines inflammatoires artérielles. Ces dernières provoquent le durcissement des artères.

Jusqu'à présent, la lutte contre les maladies cardiaques était concentrée sur une amélioration de l'alimentation et une hausse de l'activité physique. Par ailleurs, l'amélioration de notre espérance de vie est en grande partie due à l'avancement de la technologie médicale.

Il faut maintenant placer l'environnement parmi les moyens de lutter contre la mortalité cardiovasculaire. La réduction du nombre de voitures et un urbanisme mieux planifié font partie des solutions à privilégier. « C'est curieux à dire, mais on entend souvent qu'une ville avec des arbres et des oiseaux est plus humaine », fait-il valoir.

Prônant l'exemple, François Reeves conduit une voiture hybride depuis six ans. Il a sorti sa fournaise à l'huile de sa maison et il s'apprête à installer un système de chauffage géothermique. « Il faut décarboniser l'énergie », martèle-t-il.

Les pouvoirs politiques n'ont plus besoin d'être convaincus,

croit François Reeves. Si les politiciens ne bougent pas, c'est parce que la population n'est pas prête à emboîter le pas.

« L'ancien ministre Pierre Arcand était prêt à légiférer sur l'inspection obligatoire des vieilles voitures. On l'a découragé en disant que cette loi serait discriminatoire envers les gens pauvres. Pourtant, ils en auraient bénéficié car ils vivent souvent

dans les quartiers les plus pollués », a soutenu M. Reeves.

Néanmoins, François Reeves continue de monter sur toutes les tribunes pour plaider la cause de l'environnement. « Comme disait Jean Monnet sur la reconstruction de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale, il ne faut pas être optimiste ou pessimiste. Il faut être déterminé. »

LA TRIBUNE

Ça Bouge

DANS LA RÉGION

Paris en cadeau



La Brasserie Fleurimont et la Boutique du voyage des Promenades King ont encore une fois fait un heureux, Monsieur Roger Girard. Il se mérite un voyage à Paris d'une valeur de 2 500 \$.

Sur la photo, Carol Belley, Pascale Migneault, Martin Migneault de la Brasserie Fleurimont, Dre Mireille Gervais, médecin ORL, Marthe Lecours de la Boutique du voyage remettant le prix au gagnant, Roger Girard et M^e Dany Lachance, présidente de la Fondation du CHUS.

3097983

Docteur, J'ai mal au ventre!

Est-ce normal de toujours souffrir?

- Constipation
- Ballonnement
- Crampes au ventre
- Douleur abdominal
- Selle dure
- Temps prolongé à la toilette
- L'impression d'une vidange incomplète
- L'impression d'un blocage intestinal



Comment retrouver une régularité normale et une meilleure qualité de vie. Venez rencontrer **Dr Alain Watier**, gastroentérologue, CHUS, pour discuter des options thérapeutiques et nouveautés.

Date : **Mardi le 13 novembre 2012**

Lieu : **Hotel Le Président, salon Jacques Cartier
3535 Rue King Ouest,
Sherbrooke, QC**

18h30 **Accueil**
19h00 **Présentation**
19h45 **Questions**

Inscription : **1-866-219-4553
www.patient-events.ca/fre**



Cette conférence GRATUITE est rendue possible grâce à une contribution de Janssen



JAZZ DE NOVEMBRE

À LA PETITE AUBERGE DE JOUVENCE

SOUPER DU TERROIR
TOUT EN MUSIQUE
3 ET 10 NOVEMBRE

Découvrez notre merveilleuse auberge. Savourez un menu de produits québécois. Dégustez une palette de vin. Laissez-vous porter par le jazz!

SOUPER DU TERROIR
5 SERVICES
*POURBOIRES INCLUS, TAXES EN SUS.

36\$*

sur réservation
1.800.567.3134

131, chemin de Jouvence, Orford, J1X 6R2

JOUVENCE
www.jouvence.com

Une solution pour les résidents de La Canne d'or

YVAN PROVENCHER

yvan.provencher@latribune.qc.ca

ASBESTOS — Le CSSS des Sources a conclu une entente in extremis avec un partenaire qui permettra aux résidents du foyer La Canne d'or, de Wotton, de demeurer dans leur village, même s'ils doivent être déplacés d'ici le 1er décembre à la suite du non-renouvellement du permis d'exploitation de leur résidence actuelle par l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie.

Le Centre d'accueil de Wotton (CHSLD), fermé depuis janvier dernier, sera adapté en résidence à l'intention de 18 des 28 bénéficiaires qui veulent s'y reloger. Les 10 autres ont plutôt choisi de se déplacer vers d'autres résidences de la région.

Le promoteur qui devait devenir le gestionnaire de cet établissement, Yves Gauthier, s'était désisté la semaine dernière, créant beaucoup d'inquiétude chez les usagers de La Canne d'or. Le CSSS s'était alors tourné vers les frères Bernard et Michel Proulx, propriétaires des résidences pour retraités du Manoir Jeffrey d'Asbestos, qui se sont retirés du dossier cette semaine.

C'est finalement un ex-préposé aux bénéficiaires et ex-gestionnaire de résidences pour personnes âgées, Marco Laprade, qui a

conclu une entente avec le CSSS des Sources. Il s'agit d'un bail d'une année qui prévoit que le locataire aura la responsabilité de gérer les services à la clientèle et le personnel requis. Le CSSS assumera pour sa part la mise à niveau complète pour adapter le bâtiment, son entretien, les frais de chauffage et certains équipements.

Au plan financier, le loyer devrait permettre au CSSS de couvrir ses frais et au locataire d'y trouver son compte. Le conseil d'administration du CSSS en confirmant l'entente en milieu de semaine, a également autorisé le processus de mise en vente, qui pourra s'échelonner sur la période d'une année. La prise de possession ne pourra avoir lieu avant le 1er décembre 2013, l'acquéreur éventuel devant également accepter de conserver la nouvelle mission du bâtiment et d'y prendre en charge la clientèle.

Le directeur général du CSSS des Sources, Mario Morand, s'est dit heureux d'avoir atteint l'objectif de son organisation. «Les bénéficiaires qui le désirent pourront demeurer dans leur milieu, éviter un douloureux déracinement. Tous les travaux requis sont en cours pour permettre de respecter l'échéance de la fin novembre pour y déplacer les pensionnaires.»

Les nouveaux cas de gale en net recul dans Arthabaska

YANICK POISSON

ypoisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Après avoir été aux prises avec 68 cas de gale entre le 18 octobre et le 1er novembre, le Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska et de l'Érable semble finalement avoir maîtrisé la situation. On n'a diagnostiqué que six nouveaux cas depuis le début du mois, portant le total à 74.

«Les signes sont encourageants, la courbe est descendante et on enregistre très peu de nouveaux cas. Nous avons procédé rapidement et il semble que ça ait porté fruit», a indiqué hier Nathalie Perreault, coordonnatrice en prévention et en contrôle des infections au CSSS.

Quatre de ces six nouveaux cas ont été confirmés sur des résidents des centres d'hébergement du Roseau de Victoriaville (1) et de l'Étoile d'or à Warwick (3), il n'y a pas eu de nouveau cas à la résidence du Chêne depuis plus d'une semaine. Les deux autres victimes sont des employés de l'établissement de santé.

La gale norvégienne

Selon le Dr Linda Milette de la Direction de santé publique Mauricie et Centre-du-Québec, l'importante éclosion de gale



LA TRIBUNE, YANICK POISSON

Nathalie Perreault, coordonnatrice en prévention et en contrôle des infections au CSSS, et le Dr Linda Milette, de la Direction de santé publique Mauricie et Centre-du-Québec.

est attribuée à un porteur source atteint de la gale norvégienne, une variété se rencontrant essentiellement chez les sujets immunodéprimés et fragilisés et hautement contagieuse. C'est donc le premier porteur qui aurait causé la majorité des ravages, ce qui explique la diminution rapide du nombre de cas.

«Normalement, la gale nécessite un contact peau à peau répété pour se propager.

Dans un cas de gale norvégienne, les contacts ont besoin d'être moins fréquents», a-t-elle expliqué.

Selon la spécialiste, les employés du CSSS ont appliqué à la lettre le protocole visant à éradiquer la maladie.

Bien qu'on ne soit pas encore en mesure de cibler comment la gale a pu se répandre jusqu'à Warwick, les hypothèses d'un mouvement de personnel ou de résident sont privilégiées.

Tout ce dont vous avez besoin avec nos NOUVEAUX forfaits promo Canada Mur-à-mur!



Minutes, textos et données partout au Canada!

Jusqu'à 150 minutes en tout temps

Jusqu'à 250 Mo de données¹

Messagerie illimitée (texte et photos)²

Soirs dès 17 h et week-ends illimités³

Appels entrants illimités

Et plus encore!

Pour seulement

45 \$/mois

Faites vite!
L'offre prend fin
le 22 novembre 2012.

koodo

Ça sonne bien



FUTURE SHOP

BOUTIQUE MOBILE

Walmart

boutique koodo

Région de Montréal
Carrefour Angrignon
Carrefour du Nord
Carrefour Laval
Centre Eaton
Centre Laval
Centre Rockland
Fairview Pointe Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Joliette
Galeries Rive Nord
Jardins Dorval
Le Boulevard
Mail Champlain
Place Alexis Nihon

Place Longueuil
Place Montréal Trust
Place Rosemère
Place Versailles
Place Vertu
Promenades St-Bruno

Région de Québec
Galeries Chagnon
Galeries de la Capitale
Laurier Québec
Place Fleur de Lys
Promenades Beauport

Ailleurs dans la province
Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke
Carrefour Richelieu, St-Jean-sur-Richelieu
Centre Alma, Alma
Centre Valleyfield, Salaberry-de-Valleyfield
Galeries de Granby, Granby
Galeries de Hull, Hull
Galeries St-Hyacinthe, St-Hyacinthe
Galeries Terrebonne, Terrebonne
La Grande Place des Bois-Francs, Victoriaville
Les Rivières, Trois-Rivières
Place du Royaume, Chicoutimi
Promenades de l'Outaouais, Gatineau
Promenades de Sorel, Sorel-Tracy
Promenades Drummondville, Drummondville

(1) Des frais d'itinérance s'appliquent à l'extérieur du Canada. Des frais additionnels de 5 c/Mo s'appliquent. (2) La disponibilité du service peut varier d'un pays à l'autre et est sujette à changement sans préavis. Messagerie des services Privilège et messagerie avec abonnement en sus. La messagerie photo inclut les messages photo internationaux envoyés et reçus au Canada. Des frais additionnels pour la transmission de données s'appliquent selon la grosseur de la photo lorsqu'en itinérance aux É.-U. et à l'étranger. La messagerie photo est supportée par les téléphones intelligents BlackBerry avec carte SIM seulement. (3) Appels illimités de 17 h à 8 h, du lundi au jeudi, et de 17 h le vendredi à 8 h le lundi.

ANNONCES CLASSÉES

PLUS DE 119 900 LECTEURS PAR JOUR!

POUR PLACER UNE ANNONCE CLASSÉE
819 564-2222

Sans frais 1 800 567-6955 Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00

La Tribune et La Nouvelle 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8



DUO PLUS (pour un temps limité)

Une portée sans égal avec 250 000 copies de votre annonce!
Une semaine complète dans *La Tribune* et *La Nouvelle*
à 50 % DE RABAIS

Cette promotion est réservée aux particuliers. Aucun changement ne peut être apporté à l'annonce en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation.



IMMOBILIER / ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION
Rubriques 2 à 82



LOISIRS
Rubriques 140 à 144



MARCHANDISES
Rubriques 160 à 246



FINANCES
Rubriques 330 à 340



VÉHICULES AUTOMOBILES ET RÉCRÉATIFS
Rubriques 100 à 132



EMPLOIS
Rubriques 150 à 152



SERVICES PERSONNELS ET SERVICES DIVERS
Rubriques 260 à 320



SOINS DE SANTÉ
Rubriques 348 à 356

CVENDU.ca
C'EST GRATUIT!

Le site des petites annonces de **LA TRIBUNE**

8 CONDOMINIUMS À VENDRE

LAC MÉGANTIC



4929 des Vétérans, directement sur le lac. Projet 50 condos, 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2. Plage privée, proximité du centre-ville, golf. Parfait pour retraités.

condosduphare.com

Pierre Bédard
Henri Primeau, Ctr Adresz
819 583-6004

3057106

20 TERRES, TERRAINS

9 terrains près CHUS Hôtel-Dieu, prêts à constr., zoné 1-2-3 ou 4 log., trav. perm. incl. Belle vue. 68 000\$ et +. Prop. 819 569-7754

26 COMMERCES À VENDRE

BAR LE LOUBAC À ORFORD EN ESTRIE rénové au complet, 76 places intérieures, 40 places sur la terrasse. Possibilité 3 machines à Poker. Bon revenu. Toute bonne offre ne sera refusée. Tél.: 819 432-4816, Carl.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

0\$ 0\$ 0\$ À LOUER

1 1/2, maintenant, meublé, moderne, tout inclus. 819 563-6204

1130, 13e AVENUE NORD

3 1/2, 4 1/2, libres imméd. Chauffés, eau chaude fournie, pl. flottant. Près Galeries 4-Saisons et CHUS. 819 564-7442.

2 1/2 - 478, KING EST / 1ER PLACHER

430\$ tout compris, meublé, disponible décembre. 819 238-7738 ou 819 640-5683

★ 3 1/2 - 1310 REPENTIGNY ★

450\$/mois, chauffé, eau chaude, près dépanneur et autobus, libre. Tél.: 819 823-7176

3 1/2, 4 1/2 - 400, 12e Av. Nord

chauffé, eau chaude.
Tél.: 819 348-1392

3 1/2 - 4 1/2 au 935 Des Blés

chauffés, eau ch. PROMOTION! Près Galeries 4-Saisons, CHUS. Conciergerie. Bienvenue! 819-569-2648, 819-416-0949 Photos à www.gipb.ca

3 1/2 - Promotion

chauffés, eau ch., planchers refaits, frais peints, près des services. 819-416-0949.

★ 4 1/2 - 1310 REPENTIGNY ★

rénové, 560\$/ms, ch., eau chaude, près dépanneur et autobus, libre. Tél.: 819 823-7176

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

4 1/2 - 3 1/2 tout inclus

Arrière Galeries 4-Saisons, près Centre 24 Juin, CHUS. Immeuble propre et tranquille. 819-416-0949 Photos à www.gipb.ca

4 1/2 - 5 1/2

chauffés, eau ch., cul-de-sac, PROMOTION, concierge sur place. 819-563-7859, 819-416-0949, photos à www.gipb.ca

4 1/2 CHAUFFÉ, EAU CHAUDE PL. DESORMEAUX : 819 562-4193

4 1/2 chauffés, eau ch., PROMOTION! près des services, écoles, Conciergerie. Propre et tranquille. Bienvenue! 819-822-4198, 819-416-0949, photos à www.gipb.ca

4 1/2, ch., eau ch. PROMOTION! près Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24 Juin. Conciergerie. Bienvenue! 819-575-7026, 819 416-0949. Photos à www.gipb.ca

4 1/2 - EST - 8 LOG., TRÈS GRAND t. éclairés, céram. + bois. 500\$ +, enquête cr. 819 861-3434, 819 563-2307, 819 821-4211

4 1/2, PROMOTION, chauffés, eau chaude, près CHUS, 24 Juin. Conciergerie, propre et tranquille. 819-820-8308, 819-416-0949, photos à www.gipb.ca

4 1/2 tout inclus, dans cul-de-sac, près CHUS, Galeries 4-Saisons, parc, école. PROMOTION! Bienvenue! 819-822-3818, 819-416-0949, photos à www.gipb.ca

505, RUE LANGLOIS

Imm. pour étudiants du Cégep
1 1/2 meublé, tout inclus
335\$ ou 360\$, 4 1/2, 545\$
LIBRE
Tél.: 819 345-3117
Photos: francoisporier.ca

★ 5 1/2 - 1310 REPENTIGNY rénové, ★ lave-vaiss. incl., 625\$/mois ch., eau ch. Libre. Près dépanneur & bus. 819 823-7176

5 1/2 DANS DUPLEX, 685\$ /mois chauffé, près du cégep, pas d'animaux, libre en décembre. Tél.: 819 620-4522.

5 1/2, PROMOTION

chauffés, eau ch., planchers refaits, frais peints, près des services. 819-562-2945, 819-416-0949 photos à www.gipb.ca

5 1/2 RUE DES CAPUCINES, avec garage, secteur Fleurimont, neuf, à partir de 795\$/mois. Libre imm. Tél: 819 620-7394.

ATTENTION, COQUET 4 1/2, dans triplex, propriétaire occupant, tranquille, près de toutes commodités, Tél: 819 565-8336.

BANQUE DE LOGEMENTS

4 1/2, style condo, pr. 4 Saisons, 819-812-4997

3 1/2 - 4 1/2, ch. eau ch., 18e Ave, 819-345-8571

GRAND 3 1/2 dans maison privée, très tranquille, entrée privée, ch., eau ch. & électr. fournis, près arrêt autobus & services, libre 1er juin, 750\$/ms. 819 432-5251.

STYLE CONDO, 644 Prince-Rupert ET 899 Aubry: 4 1/2 avec foyer. MAISON DE VILLE, 969 Aubry, sur 3 étages, entrée privée, près des services, écoles et hôpitaux. 819 564-7442 ou 819 822-8029.

44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 STYLE CONDO, très grands. Livrés immédiatement. 819 569-4977.

3 1/2 DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT. Très grand, entrée privée. Bureau de location au 108 Oxford, app. 105. Tél. 819 821-0770.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2

SECTEUR UNIVERSITAIRE PROMOTION

2705 Galt ouest, app. 202
819 679-5049, 819 566-1745

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

CONSTRUCTION NEUVE

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2

Style condo, entrée privée, climatisés, échangeur d'air, planchers tuile céramique et bois. Situés 1410, rue L'Escarpe. Disponibles immédiatement.

1410, rue L'Escarpe
Wellington Sud
Acadie
Silencieux Carline
Réservez maintenant
819 569-4977 - 819 821-0770

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

1540 BIENVILLE, 1 mois gratuit, 4 1/2, bloc 6 logis, pl. flottant, porte patio, entrée lav.-séch., 510\$. 819 432-6484, 819 569-4642.

1 1/2

chauffés, eau chaude, béton, toit terrasse, piscine intérieure, ascenseur. 819-569-6900

2775 GALT O. 5 1/2 GRAND, rez-de-ch., près UdeS, école prim. + sec., gr. cuisine, gr. s. à manger, 3 c.c., eau ch. inclus. 819 565-0019

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 NEUFS, très grands, style condo, modernes, air clim. 1410 De l'Escarpe Libres immédiatement. 819 569-4977, 819 821-0770.

MOTS CROISÉS JUNIOR

Du lundi au samedi
WWW.HANNEQUART.COM

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												

HORIZONTALEMENT

- Pantoufle de cuir sans talon, ne couvrant que le dessus du pied. - Pointe de terre qui s'avance dans la mer.
- Rassemble des objets petit à petit et en grande quantité. - Rendu moins éclatant.
- Déterminant pluriel. - Durée qui n'a ni commencement ni fin.
- Qui a un goût acide et aigre. - Marque la comparaison.
- Enlevés. - Bâtiment où travaillent les pompiers.
- Qui ne porte aucun vêtement. - Tue quelqu'un

- avec une arme à feu.
- C'est la source d'énergie qui fait fonctionner les éoliennes.
- Il peut nous faire bailler !. - Laisser aller son imagination.
 - Se dit d'une personne qui a une très haute opinion d'elle-même.

VERTICALEMENT

- Plate-forme sur la façade d'un bâtiment et qui communique avec l'intérieur.
- Principe de vie et de pensée de l'homme. - Faire mourir une personne.
- Dont la hauteur est peu élevée. - Symbole chimique du néon.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	R	A	C	H	U	T	I	S	T	E
2	A	G	E	S	U	N	I	P	E	T		
3	R	E	S	I	N	E	P	R	O			
4	E	P	E	U	M	I	E	T	T	E		
5	S	K	I	E	P	I	D	I				
6	S	I	R	E	R	E	C	I	T	E		
7	E	L	E	V	E	E	A	G	E	N	T	
8	R	O	S	E	S	T	R	E	S	S	E	

46 APPART. ARRondissement MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

3½, **CHAUFFÉ**, eau chaude, entrée lav-séch., un stat. disp., situé dans quadruplex, aucun tapis. Planchers neufs, à prox. des transports en commun, 480\$. Poss. semi-meublé. Sabrina, 819 575-9850

4½, 535\$; 3½, 475\$ 1125 des Seigneurs

Balcons, stat., tranquille. Près services, université et mont Bellevue. 819 578-3083.

4½ à 560\$ eau chaude inclus. 2½ à 425\$ tout inclus semi meublé, libres immédiatement. Tél.: 819 829-2485 / 819 993-2485.

4½ **GRAND - BEAU - MODERNE** Accès handicapés. Près services, rénové, peinture, céram./flottant. Libre 1er décembre. 819 580 2211, 819 446-5683, 819 572-0407.

* **APP. RODRIGUE 4½ 1 MOIS GRATUIT** * Chauffés, eau chaude, meublés ou non. Près parc, épicerie, école. Tranquille. Libres 819 574-5604, 819 348-2137

APP. S.D.R. 916 RAOUL-BRUNEAU
3½ chauffés, eau chaude, entièrement rénovés Pas d'animaux.
819 348-0384, 819 823-6209

BIENVENUE ÉTUDIANTS
1½ à 6½, bien entretenus
1½ et 3½ poss. semi-meublé
819 820-2286 #1
Faites une visite sur notre site : distributionsmatinales.com

IDÉAL POUR ÉTUDIANTS
Centre-ville, 1½, 2½, tout inclus.
819 572-1080

48 APPART. ARRondissement Rock Forest, St-Elie, Deauville

1703 RUE MANCINI, 5½ LIBRE
bloc neuf, climatisé, garage.
Tél. : 819 562-8541

3½ **GRAND, meublé**, ½ s.-sol, entièrement rénové, 675\$ chauffé, eau chaude, près tous services. 819 564-1824 ou 819 679-0496.

48 APPART. ARRondissement Rock Forest, St-Elie, Deauville

4½ - 5½ rue GASPÉ

tout inclus, **PROMOTION**, frais peint, plancher flottant, près services, tranquille. Bienvenue! **819 780-2882**

4½ - 5½ **STYLE CONDO.**, secteur Rock Forest, grands, modernes, endroit tranquille. bon prix. Annie ou Serge, 819 564-7656.

4½ **DANS LE VILLAGE DE ROCK FOREST**, 1er étage, libre imm., pl. flottant et céram., eau chaude fournie, 545\$/ms. 819 570-7775

4½ ET 5½ **GRANDS, secteur Rock Forest.** Disponibles maintenant. Contacter David: 819 560-1607.

CONDO 6½, 2 ÉTAGES avec garage, LIBRE DÉCEMBRE, 1050\$/mois. 819 580-0311.

50 APPART. ARRondissement JACQUES-CARTIER

1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½ - 7½ IMMEUBLES AVEC ASCENSEUR
819 574-7785, 819 566-6778
www.laureatrichard.com

1½, 2½, 3½, 4½, 5½
PLACE ANNIE APP. PLACE MCGREGOR
Bureau 745 McGregor, app. 101
819 679-5058

1½, 2½, 3½
Non fumeur, électros neufs fournis. Arrêt d'autobus à la porte. Tél.: 819 822-1228.

1 MOIS GRATUIT + EXTRA!
5½ **TRES CHIC**, style condo, 2 s.bains, non fumeur, pas d'animaux. coin très tranquille, vue magnifique, 875\$. 819 565-9971

2½, 3½, **NORD**, libres immédiatement, chauffés, eau chaude, rénovés, Rue Vimy, tranquille. Tél: 819 570-0382.

2985, LA DAUVERSIÈRE 4½ à 540\$. Libre
Références requises.
Tél.: 819 575-1774
Photos: francoisporier.ca

50 APPART. ARRondissement JACQUES-CARTIER

3½ - 450 \$ - 143, RUE CATE

Refait à neuf, semi-meublé chauffé, eau chaude. Disponible maintenant 819 578-1232

3½ - 4½ LIBRES IMM.

615 MC GREGOR, chauffage et eau chaude inclus. Tél.: 819 437-8088.

3½, **MEUBLÉ LIBRE IMMEDIATEMENT** 475\$ eau ch. incl., stat., piscine creusée. Enquête de crédit. 819 821-0668, 819 821-2106

4½, IMMEUBLE EN BÉTON

Chauffé, eau chaude fournie. Libre imméd. Un neuf gratuit. Info : 819 620-7609

4½ **LIBRE**, près Centre d'achats King, beau, style condo, moderne, repeint, non fumeur, grand terrain, arbres matures. 819 578-7997

4½ **STYLE CONDO**, 135 rue Candiac et 2630 rue Prospect, libres imm. et décembre. 819 437-8088

5½, **1 MOIS GRATUIT**, rue De la Laurentie chauffés, eau ch. Face au parc. Libre immédiatement. 819 563-9137 ou 819 346-2909.

9½, **4 C.C., 2 s.b.**, garage, déneigement et entretien gazon incl., s.-sol avec salle lavage, séjour, 1er janv. 1050\$/mois. 819 872-1127.

LES FAUBOURG DU NORD

Face au Zeller's, Carr. Estrie.
TRÈS GRAND 4½
Aussi 3½ à 560\$/mois. Libre 1er nov. Informez-vous de notre promotion IDÉAL POUR RETRAITÉS
819 823-0213, 819 437-8220
Photos: francoisporier.ca

SUPERBE 6½, style condo, sur 2 ét., foyer au propane, 3 c.c., 2 salons, 2 s. b. complètes, 2 pl. stat., 10 min. U.deS., près de tout, autobus. Disp. 1er janv. 850\$. 819 822-8858.

56 APPARTEMENTS AUTRES

3½ **AVEC GARAGE**, const. 2011, endroit très tranquille, à 20 min. du centre-ville, 580\$ semi-meublé. Tél: 819-314-2475

EAST ANGUS, 3½ à 380\$ - 4½ à 420\$ - 5½ à 500\$, rien d'inclus. Face à la polyvalente. 819 832-4926, 819 563-1895.

64 CONDOMINIUMS À LOUER

LIBRE IMM., louez au mois, 4½, 675\$/mois tout inclus, semi-meublé, nord près Carrefour et autoroute. Tél: 819 820-4383.

65 VACANCES, CONDOS

FLORIDE - MAISON À LOUER
Super propre, de novembre à avril, 1600\$/mois tout compris. **1-863-467-0113.**

66 CHAMBRES À LOUER

2 CHAMBRES, chauffées, meublées, éclairées, câble, stat., pas d'internet ni téléphone. Non fumeur. Pas d'animaux. 300\$. Tél: 819 566-8674.

Étudiants - Chambre à louer, tout inclus. Meublée, lav.-séch., 2 salons, 2 s. bains, a/c, Internet, TV. **819 674-1947, 819 822-4612.**

78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER

LOCAL 36 x 34 PI AVEC « PAINT SHOP »
Rue Galt Est - Idéal pour débosseur.
Tél.: 819 347-1148.

LOCAUX À LOUER (2)
1500 pi car et 2000 pi car,
Info. : 819 564-2171

82 ENTREPÔTS, GARAGES À LOUER

PLUSIEURS PORTES 14 PI à partir de 450 pi ca, nouvelle bâtisse sur artère stratégique. 20 000 véhicules par jour, idéal pour pignon sur rue. 819 821-1718, Denis.

101 CAMIONS, 4X4 FOURGONNETTES

2 150\$: 4X4 EN ORDRE et prêt pour l'hiver. Pas cher. **GRAND CHEROKEE LAREDO** 1997, très équipé, a/c, démarreur à dist., 170 000 km. Aubaine! Richard, 819 571-9261

FORD 350 1987, autom., V-8, essence, boîte de 11 pi x 7 pi, roues doubles, très bon état. Pas de rouille. Prix: 2900\$. 819 572-2594

103 PNEUS

1er CHOIX. Pneus usagés toutes grandeurs, Plusieurs 5000 km et moins d'usage. Pose et balancement à partir de 7\$/roue. Info ou rendez-vous **819 846-4753 ou 819 571-0201**

4 PNEUS D'HIVER 15 PO SUR ROUES
comme neuf, environ 5 000 km.
Tél.: 819 565-9419.

À QUI LA CHANCE ! FAITES-VITE !!!
2500 pneus usagés d'hiver, très bel inventaire, à partir de 20\$. Premier arrivé, premier servi. Pose de pneus 45\$ tout inclus. 3525 King est, Fleurimont. **819 572-7638.**

À VENDRE PNEUS: 2156516 / 2156515, 2057015, autres grandeurs. Talesgates GM Donald : 819 562-8554

104 AUTOS À VENDRE

ACHETONS TOUS GENRES D'AUTOS ET CAMIONS
Vendons pièces usagées. 819 569-0733

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081 www.automobilesbrisson.com

DODGE CALIBER 2007, 1.8 l., très bonne condition, 92 781 km, man., avec pneus hiver neufs, 7 000\$. 819 845-2175/ 819 674-8214

BEN



BLONDINETTE

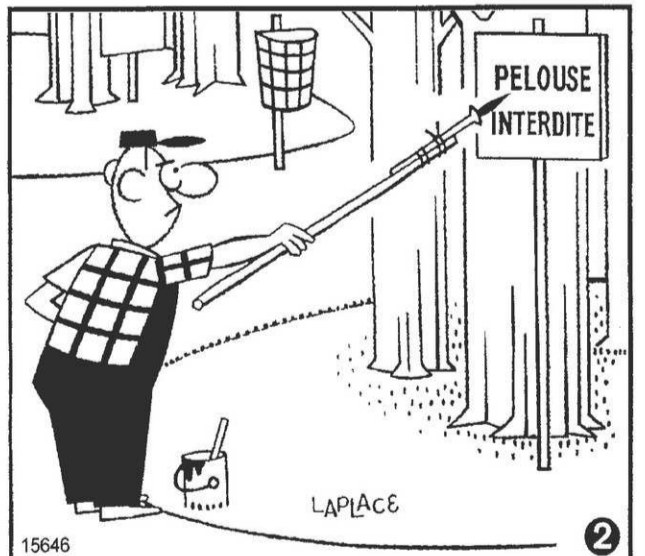
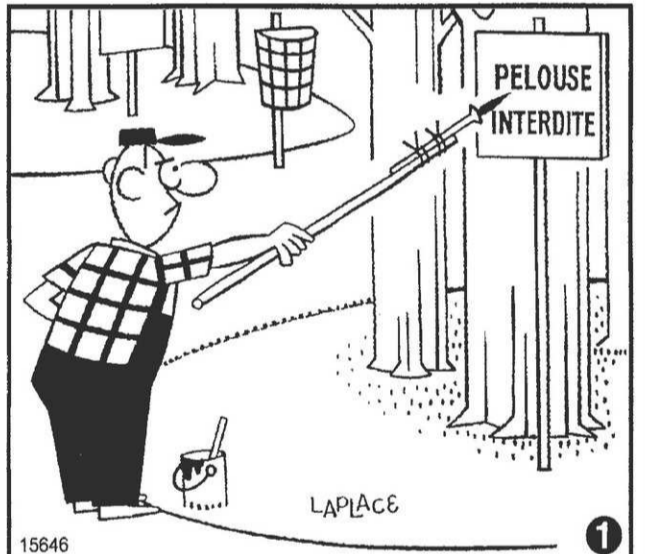


HAGAR L'HORRIBLE



ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



- plus court.
- 1 La main de l'homme compte un doigt en moins.
 - 2 Une rayure non indiquée sur sa manche gauche.
 - 3 La salopette est plus longue sous le col.
 - 4 La anse du seau a été abaissée.
 - 5 Une attache du pinceau est incomplète.
 - 6 Bord de la pelouse non indiqué entre les arbres de droite.
 - 7 Pelouse incomplète derrière la corbeille à papier.
 - 8 Au-dessus de l'homme, pied de l'écrêteau

SOLUTION

104 AUTOS À VENDRE

LE MEILLEUR PRIX

Location et vente d'autos à bas prix
Journée / semaine / mois. Autos récentes.
Location d'autos Beaudoin
819 845-4530

106 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

ACHETONS AUTOS, CAMIONS,
VTT ET MOTO-NEIGE, ETC.
en bonne ou mauvaise condition
Remorquage gratuit. Payons comptant.
Les Entreprises R.C. 819 570-6446

114 ENTREPOSAGE DE VÉHICULES

ENTREPOSAGE INTÉRIEUR, CHAUFFÉ
Autos, motos, VR, bateaux, 425\$ ass. incl.
Caméra 24/7 (sécurisé). 819 820-5015.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 899 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 3501 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE ADOPTÉ LE 5 NOVEMBRE 2012 ARRONDISSEMENT DE JACQUES-CARTIER

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 22 octobre 2012 sur le projet de règlement no 899, modifiant le règlement no 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke, le conseil municipal a adopté le 5 novembre 2012 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 899. Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET

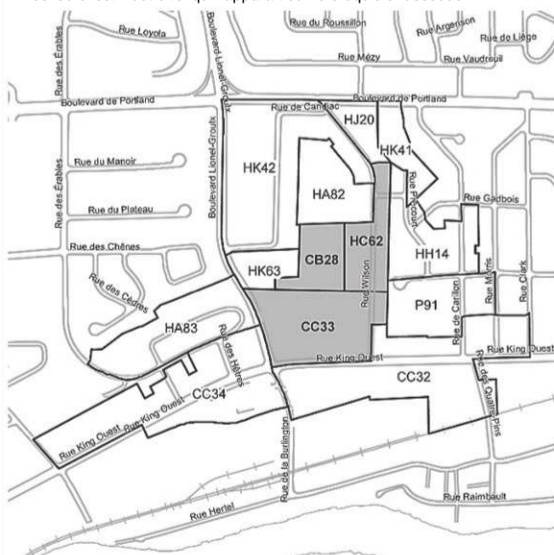
Une demande relative à la disposition :
- du paragraphe a) de l'article 1, ayant pour objet de créer la zone commerciale CC49 à même une partie des zones commerciales CB28 et CC33;
- de l'article 2, ayant pour objet de permettre, dans la nouvelle zone commerciale CC49, les mêmes usages que ceux autorisés dans la zone commerciale CC33 soit commerces de classes 3 (commerces artériels), 8 (commerces d'hébergement) et 9 (commerces de bar) à l'exclusion des salles de spectacles et des salles de cinéma qui sont prohibés;
- de l'article 4, ayant pour objet de prescrire, dans la nouvelle zone commerciale CC49, les normes d'implantation des bâtiments;
- de l'article 5, ayant pour objet d'autoriser, dans la nouvelle zone commerciale CC49, l'aménagement d'une partie de l'aire de stationnement d'un usage commercial existant sur un autre terrain à certaines conditions;
peut provenir des zones CB38 et CC33 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition :
- du paragraphe b) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone commerciale CC33 à même une partie de la zone commerciale CB28 et de la zone résidentielle HC62;
- du paragraphe a) de l'article 3, ayant pour objet d'autoriser, dans la zone commerciale CC33, que la hauteur maximale d'un seul bâtiment soit de 33,0 mètres et 7 étages;
- du paragraphe b) de l'article 3, ayant pour objet d'imposer, dans la zone commerciale CC33, une distance minimale de 25,0 mètres entre un bâtiment utilisé à des fins commerciales et un terrain utilisé à des fins résidentielles;
peut provenir des zones CB38, CC33 et HC62 et des zones contiguës à celles-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

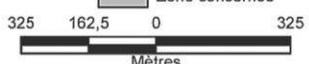
2- ZONES VISÉES

Le périmètre des zones CB28, CC33 et HC62 et des zones contiguës à celles-ci est illustré tel qu'il apparaît sur le croquis ci-dessous :



Légende

Zone contiguë
Zone concernée



151 PERSONNEL DEMANDÉ

BESOIN D'UN PRÉPOSÉ AU SERVICE
pour la pose de pneus. Expérience un atout.
Se présenter : 7600 Boul. Bourque, Deauville.
Tél.: 819 864-1972.

CONCIERGE immeuble apts pour couple ou personne semi-retraîtée. Sherbrooke. Doit demeurer sur les lieux. 819 829-0678, poste 102.

CUISINIER OU CUISINIÈRE
demandé(e), avec expérience sur la plaque, pour le restaurant La Belle Province, rue King Est. Se présenter au 815 rue King Est.

CUISINIERS DEMANDÉS
Présentez-vous au resto La Belle Province, 2909 rue King Ouest, Sherbrooke ou tél.: 819 821-2125 Roger ou André

PERSONNE POUR DÉNEIGEMENT
de trottoirs pour le secteur de la Caisse populaire St-Élie. 819 864-9068; 819 821-0789

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

151 PERSONNEL DEMANDÉ

PHENIX YOGA
Nouveau studio de yoga qui ouvrira en janvier 2013, est à la recherche d'instructeurs de yoga Vinyasa et Power Yoga, et instructeur de Tai Chi style Yang. Les instructeurs d'autres styles de yoga peuvent également appliquer. La connaissance de l'anglais est un atout.
Katya Gris à katya.gris@gmail.com.

RECHERCHE COIFFEUR/EUSE
Conditions à discuter.
Info.: 819 829-2228

164 MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS

LAVE-VAISSELLE PORTATIF HOTPOINT
usagé 250\$ au 743, rue Roberge, Sherbrooke. Tél.: 819 346-0013

SUCCESSION: meubles + collection 43 cloches signées 450\$; meuble + coll. 19 lampes bergère signées 450\$. Table cuisine 60x40 po 3 rall. + 4 chaises, noir, 450\$. Divan lit beige 450\$. 2 chaises bergantes 25\$/ch. 2 tables salon 25\$/ch. 2 biblio. 175\$. 819 566-4799

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

168 ORDINATEURS

* **CONNEX-T** *
Service à domicile. Équipe certifiée Microsoft Professionnelle. Pour réparation, entretien, formation, installation, etc.
819 346-5755

188 CHASSE ET PÊCHE

AMIS CHASSEURS: Carottes & pommes en poche 5\$ + vrac, bennes de pommes 95\$. « Bucket » carottes 25\$. 819 878-3077, Stoke

ATTENTION CHASSEURS!
Carottes à chevreuil en poche 5\$ ou en vrac 750 lb 40\$. Lennoxville : 819 571-8448

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC VILLE DE SHERBROOKE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NO 880 DE ZONAGE ARRONDISSEMENT DU MONT-BELLEVUE

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NO 880 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 645 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ D'ASCOT
AVIS est par les présentes, donné par la soussignée :

QUE suite à l'adoption par résolution à la séance du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke tenue le 5 novembre 2012 d'un projet de règlement, portant le numéro 880, visant la modification du règlement no 645 de zonage de l'ancienne Municipalité d'Ascot, une assemblée publique de consultation sera tenue au bureau d'arrondissement du Mont-Bellevue situé au 600, rue Thibault, à Sherbrooke, le 26 novembre 2012, à 18 h 30, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1);

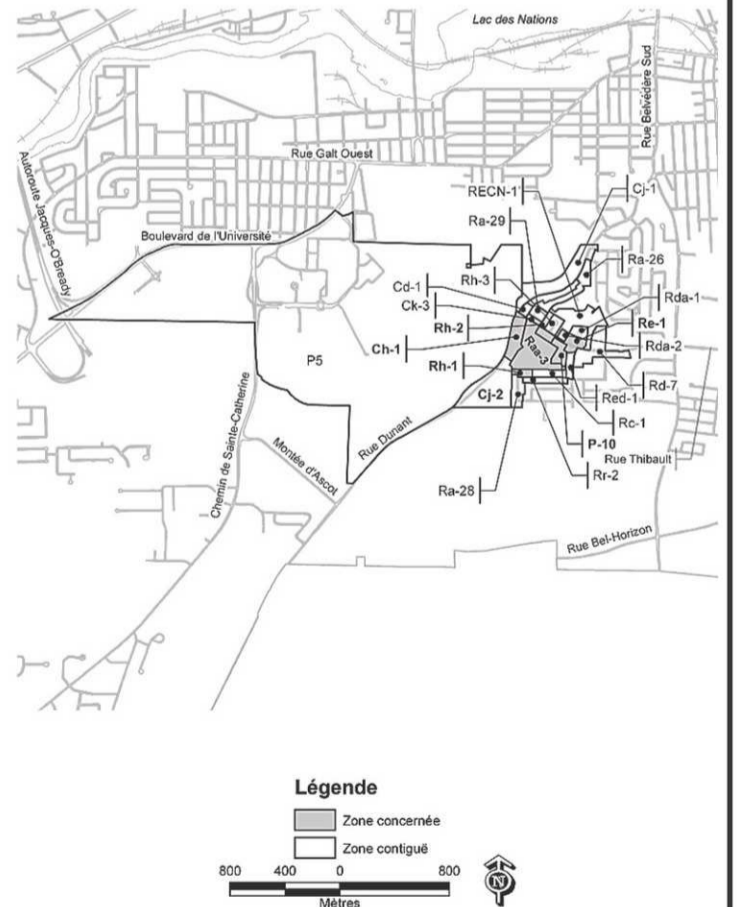
OBJET DU PROJET DE RÈGLEMENT

QUE l'objet du projet de règlement est :

- de créer la nouvelle zone résidentielle Re-2 à même une partie de la zone résidentielle Raa-3 et une partie de la zone commerciale et résidentielle Ch-1;
- de créer la nouvelle zone résidentielle Rb-15 à même une partie de la zone résidentielle Raa-3;
- de créer la nouvelle zone résidentielle Rda-3 à même une partie de la zone résidentielle Re-1;
- de créer la nouvelle zone publique et institutionnelle P-12 à même une partie de la zone résidentielle Raa-3;
- de créer la nouvelle zone récréative naturelle REC-N-3 à même une partie des zones résidentielles Raa-3, Re-1 et Rh-1 et à même une partie de la zone publique et institutionnelle P-10;
- d'agrandir la zone résidentielle Rh-2 à même une partie des zones résidentielles Re-1 et Raa-3;
- d'agrandir la zone publique et institutionnelle P-10 à même une partie de la zone résidentielle Raa-3;
- d'agrandir la zone commerciale et résidentielle Ch-1 à même une partie de la zone résidentielle Raa-3;
- de limiter les usages qui seront autorisés dans la nouvelle zone résidentielle Rb-15 aux usages habitations unifamiliales jumelées, habitations bifamiliales isolées et jumelées, habitations trifamiliales isolées, habitations isolées de 4 logements et bâtiments accessoires et d'établir, pour cette nouvelle zone, les normes d'implantation des bâtiments;
- de limiter les usages qui seront autorisés dans la nouvelle zone résidentielle Rda-3 aux usages habitations de 4 à 6 logements et bâtiments accessoires et d'établir, pour cette nouvelle zone, les normes d'implantation des bâtiments;
- de limiter les usages qui seront autorisés dans la nouvelle zone publique et institutionnelle P-12 aux usages parcs et espaces verts non commerciaux et d'établir, pour cette nouvelle zone, les normes d'implantation des bâtiments;
- de prévoir, pour les nouvelles zones résidentielles Rb-15 et Re-2, des normes spécifiques relatives à l'aménagement des entrées charretières et des allées de circulation, à l'aménagement des aires de stationnement et de leur accès, au garage en plongée, à l'aménagement de mur de soutènement et à la conservation et la plantation d'arbres ainsi que des normes relatives à l'aménagement d'un talus pour la nouvelle zone résidentielle Re-2;
- d'abroger les dispositions spécifiques à la zone résidentielle Raa-3.

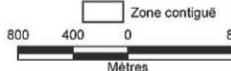
ZONES VISÉES

QUE le projet de règlement vise les zones Ch-1, P-10, Raa-3, Re-1, Rh-1 et Rh-2 et le périmètre de ces zones est illustré tel qu'il apparaît sur le croquis ci-dessous :



Légende

Zone concernée
Zone contiguë



QU'AU cours de cette assemblée publique, le président de l'assemblée expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement du Mont-Bellevue situé au 600, rue Thibault, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 8^e jour de novembre 2012.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe

198 BOIS ET ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE

MEUNIER Poêles et foyers

2672 rue King Est Foyers au gaz, 899\$ Poêles à bois, 25% de rabais Poêles granules, 50,000 BTU: 1599\$ Sylvain: 819 791-5565

238 VENTES DE GARAGE HORS-SHERBROOKE

956 CH. BOUCHER, Ascot Corner, 9, 10, 11 nov., intérieur. Électroménagers, mob. ch. et cuisine. Outils, remorque, scie à chaîne, raquettes, métier à tisser 45 po. Bcp d'autres.

244 DIVERS À VENDRE

FAUTEUIL ROULANT ÉLECTRIQUE presque neuf; aussi MARCHETTE. Tél: 819 843-8918.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

244 DIVERS À VENDRE

POULETS DE GRAINS

Direct de la ferme et l'abattoir, pas d'intermédiaire. Tél.: 819 562-6262

SOUFFLEUSE CRAFTSMAN 7/26; CHAUDIÈRES ALUMINIUM pour érablière; RÉSERVOIR 500 gallons en acier inoxydable; 3 CHALOUPIES Verchère 14 pi. Offres raisonnables acceptées. Tél: 819 828-1838.

VTT BOMBARDIER 2003, 650, 4 x 4, très propre; VTT 3 ROUES 1984, mécanique A-1; SLEIGH 36 po. large x 6 pi., pour bois; POËLE À BOIS L'Islet, blanc, 6 rumeurs. 1 819 344-2227, Ham Nord.

262 ASTROLOGIE

À L'HEURE DES RÉVÉLATIONS TAROT spécifique et TRAITÉ astrologique. Francine depuis 38 ans. 819 563-3603

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

264 ESCORTES

1 204 206-0032

AU JARDIN D'EDEN

Nouvelle administration. Un très grand choix d'hôtes et hôtesse 19 à 45 ans. 819 943-8583 - 24 h Engageons hommes et femmes 19 ans +

1 204 206-0035

DOUCE EXTASE Jolies jeunes filles

7/7 j, 24 h. Engageons 18 ans et + 8 1 9 5 7 5 - 1 3 4 0

266 MASSAGES

819 346-2657 BON MASSAGE SEXUEL

ABBY JOLIE DÈSSE NOIRE douce, sexy et sensuelle pour massages érotiques. 24 h/24 h. 819-580-3393

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

266 MASSAGES

JOLIE CHINOISE MASSAGE SPÉCIAL 30\$ 819 348-0183 7/7, 9 h à 23 h 460, rue King Est, Sherbrooke

HOMME POUR HOMME sensuel, discret, propre. 2 / 4 mains. 819 212-2949 (Deauville)

JULIE, 48 ANS, GRASSETTE, 7/7 819 791-3996

MARILOU *** Massage sensuel en toute discrétion. 819 562-3757

MARYLIN Tél.: 819 791-1437

MASSAGE SENSUEL HOMME POUR HOMME Steven: 819 829-0929

MASSOTHÉRAPIE DU NORD Massage de détente. Avec REÇUS. Tél.: 819 821-4509

309 AVIS DE RECHERCHE

RECHERCHE DAME DE COMPAGNIE pour services intimes. Jean-Guy : 819 791-7390

312 DÉNEIGEMENT

DÉNEIGEMENT ÉRIC LEMIEUX Arrondissement Fleurimont, district Desranleau et Marie-Rivier. 819 993-1105

LE ROI DE LA TONTE. Déneigement commercial et résidentiel, 10 ans d'exp. Ménage d'automne. Pascal 819 432-7884.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC VILLE DE SHERBROOKE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NO 879 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 644 ADOPTANT LE PLAN D'URBANISME DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ D'ASCOT ARRONDISSEMENT DU MONT-BELLEVUE

À TOUTES LES PERSONNES ET À TOUS LES ORGANISMES INTÉRESSÉS PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NO 879 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 644 ADOPTANT LE PLAN D'URBANISME DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ D'ASCOT

AVIS est par les présentes, donné par la soussignée :

QUE suite à l'adoption par résolution à la séance du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke tenue le 5 novembre 2012 d'un projet de règlement, portant le numéro 879, visant la modification du Règlement no 644 adoptant le Plan d'urbanisme de l'ancienne Municipalité d'Ascot, une assemblée publique de consultation sera tenue au bureau d'arrondissement du Mont-Bellevue situé au 600, rue Thibault, à Sherbrooke, le 26 novembre 2012, à 18 h 30, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1);

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 879 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 644 ADOPTANT LE PLAN D'URBANISME DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ D'ASCOT

Le projet de règlement no 879 a pour objet de modifier le plan des affectations du sol afin d'agrandir l'aire d'affectation résidentielle de moyenne et forte densité située en bordure de la rue Thibault à même la totalité de l'aire d'affectation résidentielle de faible et moyenne densité située au sud-est de ladite rue ainsi qu'à même une partie de l'aire d'affectation commerciale et résidentielle située en bordure de la rue Dunant.

QU'AU cours de cette assemblée publique, le président de l'assemblée expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet; QUE le projet de règlement ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement du Mont-Bellevue situé 600, rue Thibault, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 8^e jour de novembre 2012.

Me Line Chabot Greffière adjointe

320 SERVICES DIVERS

*** 20 ANS D'EXPÉRIENCE ***

Rénovations de tous genres, peinture, céramique, etc... TIRAGE DE JOINTS. Salle de bains complète. Daniel : 819 674-7254 ou 819 993-7254

35 ANS D'EXPÉRIENCE : 819 571-1660 YOLAND GRÉGOIRE, TIREUR DE JOINTS rénovation. Travail garanti. RBQ 8333-0977-01

★ BÉTON DÉTÉRIORÉ? ★

Remise à neuf de béton; solage, balcon, escalier, etc. Ciment polymère ou acrylique (couleurs) Licence RBQ. 819 571-0652.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Construction et rénovation: toitures, montage de charpentes, finition, bois flottant, céramique, salles de bains, revêtement ext. Projets clé en main. Estimation gratuite! 819 571-1602.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Rénovations rés., projets int./ext., équipe fiable, travail bien fait. Modification de structure, s.-sol, agrandissements, finition, joints, peinture, céramique, etc. 80\$/h pour 2 ouvriers compétents avec exp. Yvan : 819 822-8562.

RÉNOVATIONS BENOIT RICHARD INC.

Pour le souci du détail Salles de bain, céramique, bois franc, flottant, gypse, moulures et peinture. Petits et moyens projets de toutes sortes. Ass. responsabilité. RBQ 5642-8261-01. Tél.: 819 342-5693

TOITURE EN PENTE OU PLATE EN ÉLASTOMÈRE, REVÊTEMENT BARDEAUX. 25 ans d'expér. Garantie meilleur prix. R.B.Q. 819 821-1718 Denis.

332 ARGENT À PRÊTER

ARGENTDIRECT.COM

Prêts de 500\$ et + Aucune enquête de crédit 1 888 374-5777

PRÊT D'ARGENT

500 \$ et + / Aucun dossier de crédit refusé SIMPLE, RAPIDE ET EFFICACE 1-877-963-4848 www.pretdirectnet.com

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Municipalité de Saint-Claude AVIS PUBLIC - APPEL D'OFFRES UNITÉ D'URGENCE

La municipalité de Saint-Claude demande des soumissions pour l'achat d'une unité d'urgence pour son service incendie.

Ces soumissions, pour être valides, doivent être présentées sur les formules fournies par la municipalité en deux exemplaires et se trouver physiquement au bureau de la directrice générale secrétaire trésorière de la municipalité de Saint-Claude dans une enveloppe scellée portant la mention « soumission pour unité d'urgence » ainsi que le nom du soumissionnaire, au plus tard le 26 novembre 2012, à 11 h.

La Municipalité recherche une solution de type clé en main et désire transiger avec un fournisseur unique qui devra acquérir un véhicule porteur conforme aux exigences du présent appel d'offres et construire ce dernier en conformité avec les exigences stipulées au présent appel d'offres. Les propositions soumises devront donc être globales et complètes.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS

La réception des soumissions se fera au bureau de la municipalité au 295, route de l'Église, à Saint-Claude, au plus tard à 11 h, le 26 novembre 2012. Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, à 11 h 05.

ACCEPTATION DES SOUMISSIONS

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. La municipalité ne pourra encourir aucune responsabilité envers les soumissionnaires et ceux-ci ne pourront réclamer aucuns frais à la municipalité en lien avec cet appel d'offres. La municipalité se garde le privilège de choisir l'option voulue selon les soumissions reçues pour le bénéfice des contribuables. La Municipalité se réserve le droit d'omettre du contrat avant qu'il ne soit signé, une ou plusieurs options si elle le juge à propos, sans qu'elle ne soit tenue responsable envers les soumissionnaires. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution du conseil.

DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SEAO. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SEAO.

Donné à Saint-Claude, ce 6 novembre 2012.

France Lavertu Directrice générale Secrétaire-trésorière, g.m.a

AVIS PUBLIC VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÉSOLUTION PPCMOI NO 17 AUTORISER LES USAGES « GARAGE DE STATIONNEMENT POUR VÉHICULES AUTOMOBILES, SERVICES PROFESSIONNELS ET D'AFFAIRES, BUREAU ET CENTRE DE LA PETITE ENFANCE ET GARDERIE » LOT 1 133 665 DU CADASTRE DU QUÉBEC 10E AVENUE SUD ZONE IC2 ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 22 octobre 2012 sur le projet de résolution PPCMOI no 17, le conseil municipal a adopté le 5 novembre 2012 un second projet de résolution, lequel porte le numéro PPCMOI no 17.

Ce second projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'il soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative au second projet de résolution PPCMOI no 17 autorisant les usages « garage de stationnement pour véhicules automobiles, services professionnels et d'affaires, bureau et centre de la petite enfance et garderie », sur le lot 1 133 665 du cadastre du Québec situé sur la 10e avenue Sud et dans la zone IC2, second projet dérogeant à certaines dispositions du règlement no 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke et qui comprend les conditions suivantes :

- Que Règlement no 3401 du plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Sherbrooke soit amendé afin de retirer l'aire d'affectation « maintien des activités industrielles » du lot 1 133 665 du cadastre du Québec;
- Qu'une nouvelle proposition d'enseigne de groupe soit soumise pour approbation à la Division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection préalablement à l'émission du permis de construction. Les dimensions et la forme de l'enseigne devront être en concordance avec la volumétrie du bâtiment et son positionnement devra être revu;
- Que l'ensemble des enseignes d'identification soit de type chanel et que la superficie maximale d'une enseigne soit de 1,75 mètre carré;
- Que le type d'éclairage des enseignes d'identification soit soumis pour approbation à la Division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection préalablement à l'émission du permis de construction;
- Que les enseignes d'identification en Alupanel, positionnées à côté des portes d'entrée des locaux, soient retirées du concept d'affichage du projet;
- Que le système d'éclairage des aires de stationnement soit soumis pour approbation à la Division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection préalablement à l'émission du permis de construction;
- Que le type de clôture servant à camoufler le conteneur soit soumis pour approbation à la Division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection préalablement à l'émission du permis de construction;
- Que le système d'éclairage des aires de stationnement soit soumis pour approbation à la Division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection préalablement à l'émission du permis de construction;
- Que le type de clôture servant à camoufler le conteneur soit soumis pour approbation à la Division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection préalablement à l'émission du permis de construction;
- Que le système d'éclairage des aires de stationnement soit soumis pour approbation à la Division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection préalablement à l'émission du permis de construction;
- Que le type de clôture servant à camoufler le conteneur soit soumis pour approbation à la Division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection préalablement à l'émission du permis de construction;

Une telle demande vise à ce que la résolution PPCMOI no 17 soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle elle s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard du second projet de résolution PPCMOI no 17.

2- ZONES VISÉES

Le périmètre de la zone IC2 et des zones contiguës à celle-ci est illustré sur le croquis ci-dessous :



Légende

Zone concernée (shaded area)
Zone contiguë (unshaded area)
Scale: 200 100 0 200 Mètres

332 ARGENT À PRÊTER

PRÊT DE 500\$
Sans enquête de crédit.
Crédit Courtage : 1 866 482-0454

336 OCCASION D'AFFAIRES

EXPERTISE À VENDRE.
Créer votre entreprise de "hot spots" immobiliers. Offre exclusive. 819 340-0008.

340 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDEZ VOS DETTES
en 1 paiement / mois selon votre budget
Par carte de crédit, Hydro, Impôt
Agences de recouvrement, saisies, etc.
Groupe GPC, 7j/7, 8 heures à 19h
Sans frais : 1 877-441-2330

350 SANTÉ

MASSOTHÉRAPIE / HYPNOTHÉRAPIE
Stress, anxiété, abus, peurs...? Lun. au ven. 9h à 21h. Reçus ass. 819 564-4062

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

RÈGLEMENT NO 18-8

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke
QUE lors d'une séance régulière tenue le 5 novembre 2012, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le règlement no 18-8 modifiant le règlement no 18 concernant le régime de retraite des policiers et policières de la Ville de Sherbrooke afin :

- d'appliquer le salaire final moyen pour l'ensemble du service accompli par les policiers et policières à compter du 1er janvier 2011 pour l'établissement de la rente ou des droits acquis;
- de modifier le taux de cotisation minimale de la Ville de Sherbrooke à 9,5 % à compter du 1er janvier 2011;
- de modifier le taux de cotisation salariale des policiers et policières à 9 % à compter du 1er janvier 2009;
- de déterminer les règles et paramètres d'utilisation des surplus actuariels constatés dans le futur, incluant la définition et l'application d'une clause banquier permettant à l'employeur et au personnel de récupérer certaines cotisations versées au régime de retraite, applicables à compter du 1er janvier 2011;
- de corriger une référence au règlement de la Loi de l'impôt sur le revenu relativement au versement et au paiement de la prestation du décès.

QUE l'original du règlement no 18-8 est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;

QUE l'article 7 du règlement no 18-8, corrigeant une référence au règlement de la Loi de l'impôt sur le revenu relativement au versement et au paiement de la prestation du décès, a un effet rétroactif au 26 novembre 2008;

QUE l'article 5 du règlement no 18-8, modifiant le taux de cotisation salariale des policiers et policières à 9 % à compter du 1er janvier 2009, a un effet rétroactif au 1er janvier 2009;

QUE le règlement no 18-8, sauf les articles 5 et 7, a un effet rétroactif au 1er janvier 2011.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 8e jour de novembre 2012.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke
www.ville.sherbrooke.qc.ca 3069310

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

RÈGLEMENT N° 896 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE SHERBROOKE

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville de Sherbrooke QU' à la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke qui se tiendra le 19 novembre 2012, à 19 h 00, à l'hôtel de ville situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, sera présenté, pour étude et adoption, le Règlement no 896 adoptant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Sherbrooke qui prévoit :

- que le code d'éthique et de déontologie s'applique à tout employé de la Ville de Sherbrooke;
- que les valeurs suivantes doivent servir de guide pour la conduite des employés : l'intégrité, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect envers les autres employés, les élus de la Ville et les citoyens, la loyauté envers la Ville, la recherche de l'équité et l'honneur rattaché aux fonctions d'employés de la Ville;
- des règles de conduite encadrant notamment les situations de conflits d'intérêts, la réception d'avantages, dons et marques d'hospitalité, l'utilisation des ressources de la Ville, l'utilisation ou communication de renseignements confidentiels;
- les mécanismes de prévention et sanctions aux manquements déontologiques;

QUE le projet de règlement n° 896 peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 8e jour de novembre 2012.

M^e Isabelle Sauvé
Greffière

Ville de Sherbrooke
www.ville.sherbrooke.qc.ca 3069521

Appel d'offres

La Ville de Sherbrooke recevra des soumissions pour :

ACQUISITION D'UN MANIPULATEUR DE VANNES MONTÉ SUR REMORQUE - APPEL D'OFFRES NO 12746

Les documents de soumission sont disponibles au portail du SEAO à l'adresse suivante : www.seao.ca sous le numéro 597748 ou en communiquant au 1-866-669-7326. Les soumissions doivent être reçues physiquement dans une enveloppe scellée au bureau de la Division de l'approvisionnement situé au 555, rue des Grandes-Fourches Sud, bloc A, Sherbrooke avant le **23 novembre 2012 à 10 heures.**

La Ville se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Pierre Plourde
Chef Division de l'approvisionnement

3070651

Ville de Sherbrooke

www.ville.sherbrooke.qc.ca

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 892 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 3501 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE ADOPTÉ LE 5 NOVEMBRE 2012 ARRONDISSEMENT DU MONT-BELLEVUE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 22 octobre 2012 sur le projet de règlement no 892, modifiant le règlement no 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke, le conseil municipal a adopté le 5 novembre 2012 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 892.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET

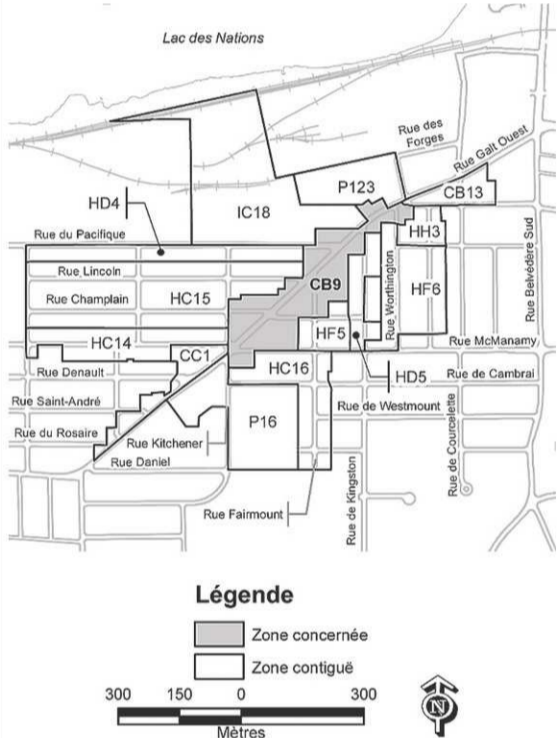
Une demande relative à la disposition de :

- l'article 1, ayant pour objet de créer la zone commerciale CB40 à même une partie de la zone commerciale CB9;
- l'article 2, ayant pour objet d'autoriser, dans la zone nouvellement créée CB40, les commerces de classe 2 (commerces de quartier) et les habitations de classe 8 (habitations de 2 à 8 logements et maison de chambres de 5 à 20 chambres);
- l'article 3, ayant pour objet de prescrire les normes d'implantation dans la zone nouvellement créée CB40;
- l'article 4, ayant pour objet de n'exiger aucune aire de stationnement pour les immeubles situés dans la zone commerciale nouvellement créée CB40;

peut provenir de la zone CB9 et des zones contiguës à celle-ci. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2- ZONES VISÉES

Le périmètre de la zone CB9 et des zones contiguës à celle-ci est illustré sur le croquis ci-dessous :



Ville de Sherbrooke

3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **16 novembre 2012**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21). Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

- A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes le jour de l'adoption du second projet soit le 5 novembre 2012 :**
 - être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou
- B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante le jour de l'adoption du second projet soit le 5 novembre 2012 :**
 - être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :**
 - être, le jour de l'adoption du second projet soit le 5 novembre 2012, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière. Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le jour de l'adoption du second projet soit le 5 novembre 2012 et au moment d'exercer ce droit est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière. Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement du Mont-Bellevue situé au 600, rue Thibault, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 8e jour de novembre 2012.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

3069319

www.ville.sherbrooke.qc.ca

ÉPHÉMÉRIDES

LA PRESSE CANADIENNE

C'est le 8 novembre 2012

2010 - La Cour supérieure contraint l'Autorité des marchés financiers à indemniser 138 investisseurs qui ont été floués par l'ancien pdg de Norbourg, Vincent Lacroix.

2010 - Le Québécois Jonathan Duhamel devient le nouveau Roi du poker en remportant la finale des Séries mondiales de poker et le grand prix de 8,94 millions \$ US, à Las Vegas.

2008 - Un accident dans un sous-marin à propulsion nucléaire russe fait 20 morts en mer du Japon.

2004 - Une femme enceinte et ses sept enfants meurent dans l'incendie de leur demeure à West Lincoln, en Ontario.

2002 - Le conseil de sécurité de l'ONU approuve une résolution contraignant l'Irak à éliminer ses armes de destruction massive sous peine de graves conséquences.

2001 - Le dollar canadien atteint un creux historique de 62,37 cents US.

1998 - L'armée turque lance de nouvelles attaques contre la rébellion kurde, dans le nord de l'Irak.

1997 - En Chine, le blocage du chenal principal du Yang-tsé Kiang, le fleuve Bleu, est amorcé dans le projet de barrages des Trois Gorges.

1989 - Un premier État américain élit un gouverneur noir, Douglas Wilder, en Virginie; New-York élit un premier maire noir, David Dinkins

1988 - George Bush, vice-président sortant, est élu président des États-Unis.

1966 - La ville de Florence appelle à l'aide pour sauver des oeuvres endommagées par la crue de l'Arno.

1965 - Les libéraux de Lester Pearson font élire 131 députés aux Communes, les conservateurs 98, les néo-démocrates 21.

1960 - John Fitzgerald Kennedy gagne l'élection présidentielle américaine.

1956 - L'ONU réclame le retrait des troupes soviétiques de Hongrie, en vain.

1942 - Les troupes des régimes démocratiques débarquent en Afrique du Nord, pour en chasser

les Allemands.

1939 - Dans une brasserie de Munich, une bombe tue sept personnes mais Adolf Hitler échappe à l'attentat.

1926 - À Saint-Anne-de-Beaupré, un incendie endommage la basilique.

1917 - En Russie, le Conseil des commissaires du peuple devient le gouvernement avec à sa tête Vladimir Oulianov, dit Lénine.

1895 - À l'Université de Wuerzburg, Wilhem Roentgen découvre les rayons X.

1793 - À Paris, inauguration du musée du Louvre.

1775 - Venues par les rivières Kennebec et Chaudière, les troupes de Benedict Arnold arrivent à la Pointe-Lévy, en face de Québec; leur assaut sera repoussé, le 31 décembre.

1519 - L'Espagnol Hernando Cortes entre à Tenochtitlan, capitale de l'empire aztèque; contraint de retraiter avec ses troupes, il reprendra en août 1521 la ville, qui deviendra Mexico.

Ils sont nés un 8 novembre:

L'astronome Edmund Halley (1656-1742)

L'actrice américaine Katherine Hepburn (1907-2003)

Le Sud-Africain Christiaan Barnard, auteur de la première greffe cardiaque (1922-2001)

L'acteur français Alain Delon (1935)

Ils nous ont quittés un 8 novembre:

1998: l'acteur français Jean Marais (1914)

1890: le compositeur César Franck (1822-90)

1674: le poète anglais John Milton (1608)

Citation du jour:

«Qu'est-ce que cela veut dire «réussir»? N'est-ce pas faire ce que l'on aime avec le plus d'élan possible?»

(Anne Hébert)

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 890 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 645 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ D'ASCOT ADOPTÉ LE 5 NOVEMBRE 2012 ARRONDISSEMENT DU MONT-BELLEVUE

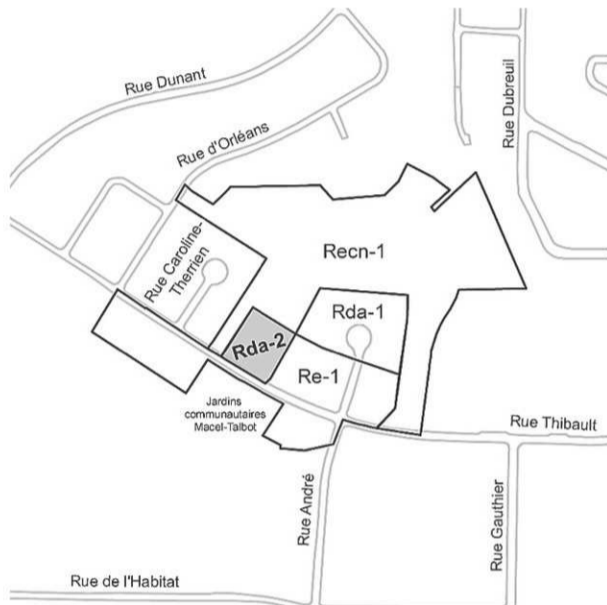
À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 22 octobre 2012 sur le projet de règlement no 890, modifiant le Règlement no 645 de zonage de l'ancienne Municipalité d'Ascot, le conseil municipal a adopté le 5 novembre 2012 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 890. Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de l'article 1, ayant pour objet de fixer, pour un usage résidentiel dans la zone résidentielle Rda-2, la superficie ou pourcentage maximal de la somme des superficies des bâtiments accessoires pour un terrain de moins de 3 000 mètres carrés à 110,0 mètres carrés ou 100 % de la superficie d'implantation au sol du bâtiment principal, le plus restrictif des deux étant retenu, peut provenir de la zone Rda-2 et des zones contiguës à celle-ci. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

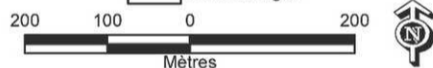
2- ZONES VISÉES

Le périmètre de la zone Rda-2 et des zones contiguës à celle-ci est illustré tel qu'il apparaît sur le croquis ci-dessous :



Légende

- Zone concernée
- Zone contiguë



3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **16 novembre 2012**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21). Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

- A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes le jour de l'adoption du second projet soit le 5 novembre 2012 :
 - être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou
- B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante le jour de l'adoption du second projet soit le 5 novembre 2012 :
 - être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :
 - être, le jour de l'adoption du second projet soit le 5 novembre 2012, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière. Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :
- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le jour de l'adoption du second projet soit le 5 novembre 2012 et au moment d'exercer ce droit est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière. Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Si la disposition du second projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement du Mont-Bellevue situé au 600, rue Thibault, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 8e jour de novembre 2012.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 891 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 3501 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE ADOPTÉ LE 5 NOVEMBRE 2012 ARRONDISSEMENT DU MONT-BELLEVUE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 29 octobre 2012 sur le projet de règlement n° 891, modifiant le règlement no 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke, le conseil municipal a adopté le 5 novembre 2012 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 891.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

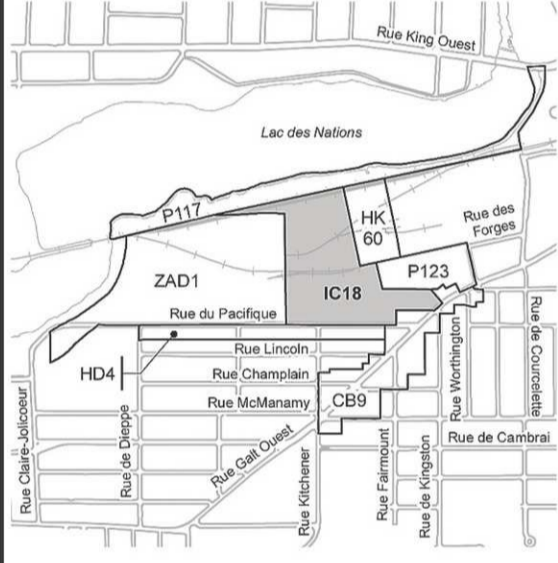
1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de :
- l'article 1, ayant pour objet de créer la zone résidentielle HK66 à même une partie de la zone industrielle IC18;
- l'article 2, ayant pour objet d'autoriser, dans la zone nouvellement créée HK66, les usages suivants :
- habitation de classe 11 (habitation de 18 logements et plus et maison de chambres de 45 chambres et plus) ;
- bureaux;
- atelier de nettoyage et de teinture;
- centre de conditionnement physique;
- service spécialisé en éducation;
- l'article 3, ayant pour objet de prescrire les normes d'implantation dans la zone nouvellement créée HK66;
- l'article 4, ayant pour objet de permettre, dans la zone nouvellement créée HK66, la localisation d'un maximum de 80 % des cas de stationnement sur un autre terrain que celui desservant l'usage visé;

peut provenir de la zone IC18 et des zones contiguës à celle-ci. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2- ZONES VISÉES

Le périmètre de la zone IC18 et des zones contiguës à celle-ci est illustré sur le croquis ci-dessous :



Légende

- Zone concernée
- Zone contiguë



AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**RÈGLEMENT N° 866
ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE**

À TOUTS LES INTÉRESSÉS, AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke, **QUE** lors d'une séance régulière tenue le 1^{er} octobre 2012, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le règlement n° 866 modifiant le règlement no 648-97 de zonage de l'ancienne Ville de Lennoxville afin :

- de créer la zone publique P-15 à même une partie des zones résidentielles Ra-9, Ra-13 et Rb-7;
- d'agrandir la zone résidentielle Ra-9 à même la totalité de la zone publique P-4 et à même une partie des zones résidentielles Ra-13 et Rb-7;
- d'agrandir la zone résidentielle Ra-13 à même une partie de la zone résidentielle Ra-9;
- d'autoriser, dans la zone publique P-15, uniquement l'usage « parcs et espaces naturels »;

QUE, suite à la procédure d'enregistrement tenue le 10 octobre 2012, le règlement no 866 devait faire l'objet d'un scrutin référendaire; **QUE** lors d'une séance régulière tenue le 5 novembre 2012, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a retiré le règlement n° 866 à toutes fins que de droit.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 8^e jour de novembre 2012.

ENCAN

Jeu 8 novembre 2012, à 18 h, à la salle d'encan A/B, au 333, route de Windsor, Sherbrooke (arrondissement Bromptonville).

Seront vendus : mob. cuisine; vaisselier; causeuse; bureaux; tables; secrétaire; bureaux; tables; chaises; berceuses; patère; baratte à beurre; téléphone; objets de collection; radios; jouets; annonces; coffres; valise bombée; bidon à lait; horloge; machine à coudre; outils; vaisselle; etc.

Antiquités : bibliothèque section; vaisselier; chiffonnier; causeuse; secrétaire; bureaux; tables; chaises; berceuses; patère; baratte à beurre; téléphone; objets de collection; radios; jouets; annonces; coffres; valise bombée; bidon à lait; horloge; machine à coudre; outils; vaisselle; etc.

Divers : souffleuse à neige Yardworks, 10,5 CV, 30 po; 2 scies à chaîne; 2 laveuses à pression; outils et coffre; outils électriques; escabeau; pelles; râteau; etc. Beaucoup d'autres articles trop nombreux à être énumérés.

Conditions : argent comptant, débit, Visa, Mastercard.

Cantine sur les lieux.
Les Enchères A/B Sherbrooke
Alain, Gaston Brousseau
819 572-1279 819 846-3510

Voir photos : www.encheres-ab.com
Disponibles pour tous genres d'encans

3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **16 novembre 2012**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21). Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

- Est une personne intéressée :**
- A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes le jour de l'adoption du second projet soit le 5 novembre 2012 :
 - être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou
- B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante le jour de l'adoption du second projet soit le 5 novembre 2012 :
 - être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :
 - être, le jour de l'adoption du second projet soit le 5 novembre 2012, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière. Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :
- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le jour de l'adoption du second projet soit le 5 novembre 2012 et au moment d'exercer ce droit est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière. Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement du Mont-Bellevue situé au 600, rue Thibault, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 8^e jour de novembre 2012.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe

Appel d'offres

La Ville de Sherbrooke recevra des soumissions pour :

ASSURANCE DE BIENS ET FRAIS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA VILLE DE SHERBROOKE - APPEL D'OFFRES NO 12760

Les documents de soumission sont disponibles au portail du SEAO à l'adresse suivante : www.seao.ca sous le numéro 597353 ou en communiquant au 1-866-669-7326. Les soumissions doivent être reçues physiquement dans une enveloppe scellée au bureau de la Division de l'approvisionnement situé au 555, rue des Grandes-Fourches Sud, bloc A, Sherbrooke avant le **30 novembre 2012 à 14 heures**. La Ville se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Le présent appel d'offres est assujéti à une procédure d'allocation des marchés.

Pierre Plourde
Chef Division de l'approvisionnement

DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la personne morale Centre Notre-Dame de l'Enfant (Sherbrooke) inc., ayant son siège au 1621 rue Prospect, Sherbrooke, Qué. J1J 1K4, a décidé de procéder à sa dissolution. Est produite à cet effet la présente déclaration requise par les dispositions de l'articles 42 de la Loi sur la publicité légale des entreprises.

Mme Danielle Lareau, D.G.

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 883 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 340 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DU CANTON DE BROMPTON ADOPTÉ LE 5 NOVEMBRE 2012 ARRONDISSEMENT DE BROMPTON

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 22 octobre 2012 sur le projet de règlement no 883, modifiant le règlement no 340 de zonage de l'ancienne Municipalité du Canton de Brompton, le conseil municipal a adopté le 5 novembre 2012 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 883.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET

A) Une demande relative à la disposition :

- du paragraphe a) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone industrielle If-1 à même une partie de la zone tampon incluse dans la zone résidentielle Raa-6 et une partie des zones industrielles Ic-1, Id-1, Id-2 et le-1;
- de l'article 6, ayant pour objet de modifier, dans la zone industrielle If, les constructions et usages permis soit :
- en autorisant les établissements industriels de classes B et C, les sites de recyclage, l'entreposage et le stationnement de machinerie ou de produits de construction à titre d'usage principal, l'entreposage en vrac à l'extérieur d'un bâtiment à certaines conditions et les bâtiments accessoires;
- en prohibant spécifiquement les sites d'enfouissement sanitaire et le compostage;
- en établissant la distance minimale de toute aire d'entreposage extérieur d'une rue publique ainsi que les normes d'aménagement;
- en retirant des usages actuellement autorisés soit : la fabrication de terre, de terreaux et d'engrais non chimique, le traitement et l'entreposage des boues des stations d'épuration des eaux domestiques seulement, les établissements de vente en gros, à l'exception des cimetières d'automobiles et des pistes de course pour véhicules motorisés ainsi que les cours à rebuts qui sont prohibés, les établissements de services commerciaux et industriels, les services reliés aux véhicules, les industries de classe A, les services hôteliers, les établissements de consommation primaire et le groupe agricole;

peut provenir des zones Ic-1, Id-1, Id-2, le-1, If-1 et Raa-6 incluant sa zone tampon et des zones contiguës à celles-ci. Une demande relative à la disposition du paragraphe b) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone industrielle Id-1 à même une partie de la zone industrielle Ic-1, peut provenir des zones Ic-1 et Id-1 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition du paragraphe c) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone résidentielle Raa-6 à même une partie de sa zone tampon et à même une partie des zones industrielles Ic-1 et le-1, peut provenir des zones Ic-1, le-1 et Raa-6 incluant sa zone tampon et des zones contiguës à celles-ci;

Une demande relative à la disposition :

- du paragraphe d) de l'article 1, ayant pour objet de créer la nouvelle zone récréative de conservation RECC-1 à même la totalité de la zone industrielle Ig-1;
- de l'article 3, ayant pour objet de prévoir les usages autorisés dans une zone récréative de conservation RECC soit les activités récréatives linéaires, les aires de repos, les centres éducatifs et d'interprétation de la nature et la conservation du milieu naturel;
- des paragraphes a), b) et c) de l'article 9, ayant pour objet de prescrire les normes d'implantation applicables à une zone récréative de conservation RECC;

peut provenir de la zone Ig-1 et des zones contiguës à celle-ci.

Une demande relative à la disposition de l'article 5, ayant pour objet d'abroger l'article 6.22 établissant les constructions et usages autorisés dans la zone industrielle le, peut provenir de la zone le-1 et des zones contiguës à celle-ci.

Une demande relative à la disposition de l'article 7, ayant pour objet d'abroger l'article 6.24 établissant les constructions et usages autorisés dans la zone industrielle Ig, peut provenir de la zone Ig-1 et des zones contiguës à celle-ci.

Une demande relative à la disposition de l'article 8, ayant pour objet d'abroger, pour la zone Raa-6, la disposition relative à l'aménagement d'une bande tampon le long des zones industrielles Ic-1, le-1 et If-1, peut provenir de la zone Raa-6 incluant sa zone tampon et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

B) Une demande relative à la disposition :

- du paragraphe a) de l'article 4, ayant pour objet de limiter, dans les zones industrielles Id, les usages « services reliés aux véhicules, à l'exclusion des cimetières d'automobiles », à ceux servant à l'entretien et au reconditionnement des véhicules lourds seulement;
- du paragraphe b) de l'article 4, ayant pour objet de ne plus autoriser, dans les zones industrielles Id, les industries de classe C;
- du paragraphe c) de l'article 4, ayant pour objet de ne plus autoriser, dans les zones industrielles Id, les usages services hôteliers, établissements de consommation primaire et le groupe agricole;
- du paragraphe d) de l'article 4, ayant pour objet d'autoriser, dans les zones industrielles Id, l'entreposage et le stationnement de machinerie à titre d'usage principal;
- du paragraphe e) de l'article 4, ayant pour objet d'abroger les dispositions limitant l'entreposage extérieur aux cours latérales et arrière dans la zone industrielle Id-1 et à la cour latérale seulement dans la zone industrielle Id-2 et prescrivant l'aménagement et la hauteur de l'entreposage;
- du paragraphe f) de l'article 4, ayant pour objet d'établir, dans les zones industrielles Id, la distance minimale de toute aire d'entreposage extérieur d'une rue publique et prévoit les normes d'aménagement; peut provenir des zones Ic-1, Id-1 et Id-2 et des zones contiguës à celles-ci. Une demande relative à la disposition du paragraphe e) de l'article 9, ayant pour objet de prescrire, dans les zones agricoles A et agroforestières Af, les distances minimales d'éloignement à respecter d'une zone récréative de conservation RECC pour tout nouvel établissement d'élevage en relation; peut provenir des zones Af-3 et Af-6 et des zones contiguës à celles-ci.

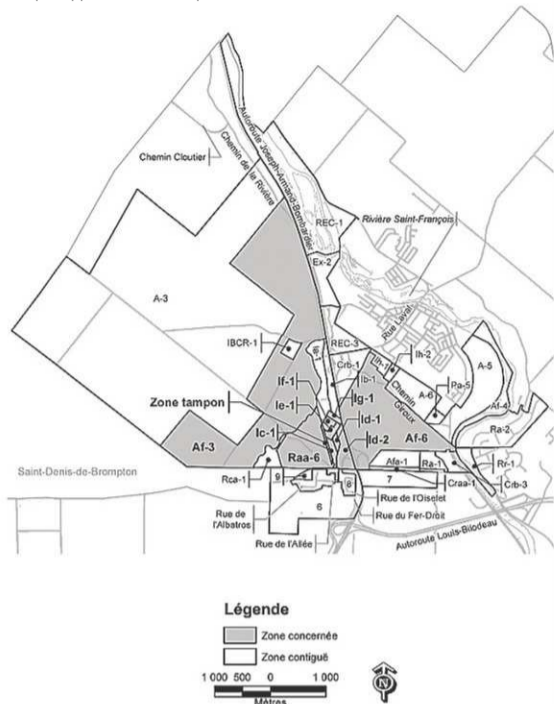
Une demande relative aux dispositions de l'article 10, ayant pour objet de modifier l'article 7.9 afin d'abroger les dispositions prescrivant les normes d'implantation pour les zones industrielles Ic, le et Ig, peut provenir des zones Ic-1, le-1 et Ig-1 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative aux dispositions de l'article 10, ayant pour objet de modifier l'article 7.9 afin d'abroger les dispositions particulières relatives aux bandes tampons pour les zones industrielles Id-1, le et If, peut provenir des zones Id-1, le-1 et If-1 et des zones contiguës à celles-ci.

Ces dispositions sont réputées constituer des dispositions distinctes s'appliquant particulièrement à chacune des zones mentionnées. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2- ZONES VISÉES

Le périmètre des zones Af-3, Af-6, Ic-1, Id-1, Id-2, le-1, If-1, Ig-1 et Raa-6 incluant sa zone tampon et des zones contiguës à celles-ci est illustré tel qu'il apparaît sur le croquis ci-dessous :



3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le 16 novembre 2012;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21). Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

- A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes le jour de l'adoption du second projet soit le 5 novembre 2012 :
 - être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou
- B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante le jour de l'adoption du second projet soit le 5 novembre 2012 :
 - être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :
 - être, le jour de l'adoption du second projet soit le 5 novembre 2012, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière. Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le jour de l'adoption du second projet soit le 5 novembre 2012 et au moment d'exercer ce droit est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière. Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement de Brompton situé au 133, rue Laval, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 8^e jour de novembre 2012.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 887 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 234 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-D'ORFORD ADOPTÉ LE 5 NOVEMBRE 2012 ARRONDISSEMENTS DE ROCK-FOREST-SAINT ÉLIE-DEAUVILLE ET DE JACQUES-CARTIER

À la suite des assemblées publiques de consultation tenues le 22 octobre 2012 sur le projet de règlement no 887, modifiant le Règlement no 234 de zonage de l'ancienne Municipalité de Saint-Élie-d'Orford, le conseil municipal a adopté le 5 novembre 2012 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 887.

Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

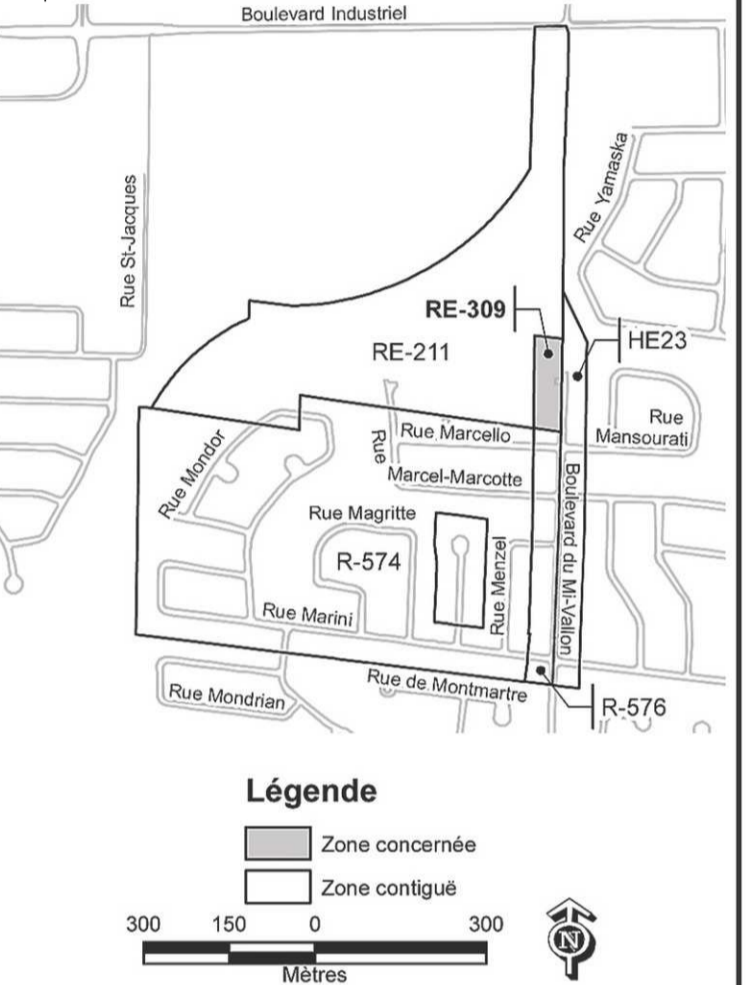
1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de l'article 1, ayant pour objet d'autoriser, dans la zone résidentielle RE-309, en plus des usages déjà autorisés, les habitations multifamiliales de 4 logements, peut provenir de la zone RE-309 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2- ZONES VISÉES

Le périmètre de la zone RE-309 et des zones contiguës à celle-ci est illustré tel qu'il apparaît sur le croquis ci-dessous :



3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le 16 novembre 2012;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21). Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

- A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes le jour de l'adoption du second projet soit le 5 novembre 2012 :
 - être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou
- B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante le jour de l'adoption du second projet soit le 5 novembre 2012 :
 - être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :
 - être, le jour de l'adoption du second projet soit le 5 novembre 2012, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière. Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le jour de l'adoption du second projet soit le 5 novembre 2012 et au moment d'exercer ce droit est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière. Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Si la disposition du second projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, au bureau d'arrondissement de Rock-Forest-Saint-Élie-Deauville situé au 1000, rue du Haut-Bois Nord, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement de Jacques-Cartier situé au 2070, boulevard de Portland, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.



Germaine (Boulé) LÉVEILLÉ (1916 - 2012)

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 30 octobre 2012, à l'aube de ses 96 ans, est décédée madame Germaine Boulé Léveillé, fille de feu Wilfrid Boulé (Boulay) et de feu Rosilda Paquin. Et épouse de feu Lucien-Roméo Léveillé, demeurant à Sherbrooke.

Elle laisse dans le deuil ses filles Carmen (Jean-Roch Beaudoin), Lysette (feu Germain Bélanger) et Jocelyne; elle était aussi la mère de feu Marcel; ses petits-enfants Sylvie, Chantal, Carole, Manon, Josée, Patrick, Carolyne et Sébastien; ses arrière-petits-enfants Bianca, Cynthia, Félicia, Cédric, Éloïse, Maxim, Marie-Pier, Joannie, Pier-Luc, Anne-Sophie, Pier-Olivier, Charlotte, Olivier, Lily-Maude et Béatrice. Elle laisse

également dans le deuil sa soeur Ida Boulay (Philippe Thériault); sa belle-soeur Alphonsine (feu Alfred Léveillé), ainsi que de nombreux neveux, nièces et plusieurs autres parents et amis.

La famille sera présente à l'église à compter de 9 h 30, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles le samedi 10 novembre 2012 à 10 h 30, en l'église Immaculée-Conception, 1085, Adélar-Collette, Sherbrooke. Suivra l'inhumation au Cimetière St-Michel.

La famille tient à remercier tout le personnel du 5eA de l'Hôtel-Dieu et Dr Délli Colli, pour les bons soins prodigués à Mme Germaine Boulé Léveillé.

En guise de sympathie, des dons à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 220, rue Kennedy Nord, Sherbrooke (Québec) J1E 2E7, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapiere, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. Familles
www.coopfuneraire.com

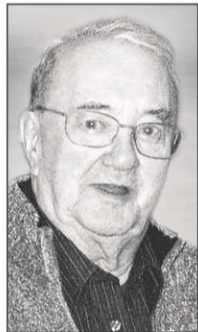
IN MEMORIAM

ALLAIRE (Élisabeth (Bilodeau))
90 ans, Disraeli
BOLDUC (Gilles)
63 ans, Magog
CLOUTIER (Philippe)
87 ans, Windsor
DONAHUE (Fernand)
81 ans, Sherbrooke
DUPONT (Robert)
90 ans, Richelieu
FRANCOEUR (Aline)
54 ans, Québec

LAMBERT (Yvette (Mathieu))
89 ans, Sherbrooke
LEBEAU (Pierrette)
64 ans, Sherbrooke
LEMIRE (Malette (Proteau))
83 ans et 4 mois, Sherbrooke
LÉVEILLÉ (Germaine (Boulé))
95 ans, Sherbrooke
PELLETIER (Maurice Côte)
75 ans, Sherbrooke
RICHARD (Marie-Anne (Quirion))
101 ans, Ascot Corner

Nous offrons nos condoléances
aux familles explorées

LA TRIBUNE



Philippe CLOUTIER

Au CHUS Fleurimont, le 30 octobre 2012, à l'âge de 87 ans, est décédé monsieur Philippe Cloutier, époux de feu Rita Lacasse, demeurant à Windsor.

La famille sera présente à l'église, le jour des funérailles, à compter de 9 h 30, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles le samedi 10 novembre 2012 à 11 h, en l'église Saint-Philippe de Windsor, 63, rue Saint-Georges, Windsor. Les cendres seront déposées au Cimetière St-Philippe

Monsieur Philippe Cloutier laisse dans le deuil ses enfants, Pierre (Thérèse Garneau), Jean-Claude (Micheline Lapierre), Gilles (Monique Lussier), Lyne (Roger Cliche) et Daniel (France Proulx); ses petits-enfants, Karl, Katia, Sandra, Marie-Josée, Jean-Charles, Caroline, Karine, Steve, Anne-Marie, Jonathan, Yanick, Mathieu, Louis-Philippe, Catherine et Kevin, ainsi que ses arrière-petits-enfants; sa belle-soeur Jeanne Nicol (feu Reynald Lacasse) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines autres parents et amis.

En guise de sympathie, des dons à la **FOND. QUÉBÉCOISE DU CANCER**, 3001, 12e avenue Nord, Sherbrooke J1H 5N4, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e avenue, Windsor
819 845-3992 – Téléc.: 819 845-3007



François Fouquet, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com



Élisabeth (Bilodeau) ALLAIRE (1922 - 2012)

Au Centre d'hébergement René Lavoie de Disraeli, le 2 novembre 2012, à l'âge de 90 ans, est décédée madame Élisabeth Bilodeau, veuve de monsieur Raoul Allaire, demeurant à Disraeli. La famille recevra les condoléances des parents et amis à La Maison Funéraire Audet Ltée, 496, avenue Jacques-Cartier, Disraeli (Québec), vendredi de 14 h à 16 h 30 et de 19 h à 22 h et samedi, jour des funérailles, à compter de 9 h, jusqu'au départ du salon à 10 h 15. Les funérailles seront célébrées le samedi 10 novembre 2012 à 10 h 30, en l'église Ste-Luce de Disraeli. Suivra l'inhumation au cimetière Édouard Marcoux de Disraeli. Mère généreuse et dévouée, elle laisse dans le deuil ses 4 enfants: Ginette Allaire (André J. Hamel), Gaétan Allaire, Louise Allaire (Ghislain Turgeon) et Odette Allaire (Mike Hamill); ses 3 petits-enfants: Geneviève Lussier (Louis-Éric Allard), Jérôme Turgeon (Marie-Pyer Lemieux) et Samuel Turgeon (Geneviève Larrivé); ses 5 arrière-petits-enfants: Rosemarie et Hugo Allard, Anne-Frédérique, Charles et Julianne Turgeon. Elle était la soeur de feu Marie-Jeanne Bilodeau (feu Gaston Dubois), Simone (feu Yves Martin), de feu Raoul (Yvonne Lacasse), de feu Robert (Liliane Lapointe), de feu Hervé (Malette Provençal), de feu Alice (feu Marcel Lapointe), Blanche (feu Gilles Genest), Aimé (Rolande Bolduc), Soeur Monique, Réal (Madeleine Deslongchamps), de feu Bernadette (Gérald Roy), Cécile (Stanley Lorek), Gérard (Colette Savard), Thérèse (Jean-Claude Lehoux) et Marcel Bilodeau (Françoise Houde). Elle était la belle-soeur des Allaire (Rose-Aimée, Léona, Lucienne, Rachel, Onil et Henri) tous décédés. Elle laisse également dans le deuil toutes les personnes qui l'ont connue et aimée. Un grand MERCI au personnel du Manoir Frontenac, du Centre hospitalier de Thetford Mines ainsi que celui du Centre d'hébergement René Lavoie de Disraeli, pour l'attention chaleureuse et personnalisée donnée à notre mère. Votre témoignage de sympathie peut se traduire par un don à la **FONDATION DE L'HÔPITAL DE THETFORD MINES**, 1717 rue Notre-Dame Est, Thetford-Mines (Québec) G6G 9Z9 - www.fondationhopitalregionthetford.ca

La maison funéraire Audet Ltée
496, avenue Jacques-Cartier
Disraeli (Québec)
Tél.: 418 449-2500



Téléc.: 418 449-1773
Pierre Dupuis, président
Symon Audet, directeur
www.maisonfuneraireaudet.com



Fernand DONAHUE (1931 - 2012)

Au CHSLD Shermont, le 2 novembre 2012, à l'âge de 81 ans, est décédé monsieur Fernand Donahue, fils de feu William Percy Donahue et de feu Yvonne Roy. Il demeurait à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), en présence des cendres, le samedi 10 novembre 2012 de 14 h à 15 h, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Suivra à la chapelle du complexe une cérémonie d'adieu à 15 h. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel, le lundi 12 novembre 2012 à 10 h.

Monsieur Donahue laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Violette, Thérèse (Fernand Croteau), Jeannine (feu Yvon Latendresse), Lilianne (Georges Blanchette), Pierre (Nicole Ferland), Marcel (Paulette Rousseau), Jacqueline (Charles), Michel (Claudette Couture) et Madeleine (feu Paul Breton). Il était aussi le frère de feu Yvette (feu Eudore Provost), feu Gérard (Marcelle Jacques), feu Rollande (Alphonse Blanchette), feu Georges (Shirley Topping), feu Claude (feu Edith Wiseman) et feu Denise (son ami Issie Isaac Chadnick). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis et collègues policiers de Sherbrooke.

La famille désire remercier le personnel du CHSLD Vigi Shermont pour leur compétence et les bons soins prodigués à M. Donahue.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DIABÈTE ESTRIE**, 600, rue Woodward, Sherbrooke, Qc J1G 1W3, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapiere, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. Familles
www.coopfuneraire.com



Gilles BOLDUC (1948 - 2012)

Subitement à Sherbrooke, le 2 novembre 2012, à l'âge de 63 ans, est décédé monsieur Gilles Bolduc, fils de feu Georges-Armand Bolduc et de feu Thérèse Boisvert et époux de Christiane Lessard, demeurant à Magog.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le vendredi 9 novembre 2012 de 19 h à 21 h 30, ainsi que le samedi 10 novembre 2012 de 8 h 30 à 10 h. Suivra à 10 h, une cérémonie d'adieu en la chapelle du complexe, 485, rue du 24-juin, Sherbrooke. L'inhumation suivra au Cimetière St-Michel.

Outre son épouse Christiane, M. Bolduc laisse dans le deuil: son fils Francys et sa petite-fille Myka; sa belle-mère Rose-Hélène (Clément Gilbert, feu Victor Lessard). Il était le frère de feu Jean-Guy et de feu André (Maggie Lacroix). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs Francine (Serge Bolduc), Yvon, Robert (Renel Boucher), Bruno (Sylvie Goyette) et Monique (Jean Gosselin); ses nombreux neveux, nièces, cousins, cousines ainsi que ses autres parents et amis.

La famille tient à remercier son grand ami Jacques Turgeon pour sa présence et soutien. Merci au Dr Despaties ainsi qu'à tout son personnel pour les bons soins.

En guise et lieu de fleurs, des dons à la **FONDATION DU CHUS**, 500, rue Murray, bureau 600, Sherbrooke (Québec) J1G 2K6, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapiere, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. Familles
www.coopfuneraire.com



Robert DUPONT

Au CSSS Haut-Richelieu, le 6 novembre 2012, est décédé M. Robert Dupont à l'âge de 90 ans, époux de feu Gisèle Labbé, demeurant à Richelieu, autrefois de Coaticook.

La famille vous accueillera au Centre funéraire coopératif région de Coaticook, 284 rue Child, Coaticook, vendredi de 19 h à 21 h. Jour des funérailles de 9 h, jusqu'au départ du salon à 10 h 50. Funérailles le samedi 10 novembre 2012 à 11 h, en l'église St-Jean l'Évangéliste. Inhumation au cimetière de St-Edmond.

Monsieur Dupont laisse dans le deuil ses enfants: Solange, Angela (Jean Chalaoui), Donald (Marie Turcotte), Colette (Réal Létourneau), Guy (Gisèle Beauregard) et France (Benoît Pinard); ses petits-enfants, Julie, Marie-Josée, Caroline, Katrie, Véronik, Charles, Daniel, Marek et Loïk; ses arrière-petits-enfants, David, Frédéric, David, Maxim et Victor; ses frères et soeurs, Thérèse (feu J. Alphonse Bergeron), Madeleine (feu Gaston Filion), Pauline (Gérard Hébert), Roland (Gilberte Ouimette), Rolande (feu Gloria Boutin), Jacqueline (Roland Veilleux) et Ovilla (Pierrette Laroche). Il était aussi le frère de feu Jeannette (feu Henri Éthier), feu Wilfrid (feu Jeanne Desjardins), feu Alice (feu Gaston Gosselin) et feu Jean-Paul (feu Germaine Martineau). Il laisse aussi dans le deuil sa belle-soeur Thérèse (feu Ronald Labbé). Il était également le beau-frère de feu Maurice, feu Patrick (feu Louise), feu Conrad (feu Yolande), feu Ernest (feu Marie-Ange), feu Wilbrod (feu Clara), feu Camille (feu Muguette), feu Wilfrid (feu Jeanne) et feu Marielle (feu Renaud). Il laisse aussi dans le deuil plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces, parents et amis.

La famille désire remercier ses grandes amies Alice et Agathe pour leur grand dévouement.

Centre fun. coopératif région de Coaticook
284, rue Child, Coaticook (Québec)
Tél.: 819 849-6688
Téléc.: 819 849-3068



Michel Belzil, directeur général
Jacinthe Fecteau, directrice des services
aux familles
www.cfoaticook.com



Aline FRANCOEUR

(1958 - 2012)

« Ton sourire restera longtemps imprimé dans nos cœurs »

Au CHUQ - Hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 30 octobre 2012, à l'âge de 54 ans, est décédée dame Aline Francoeur, fille de feu dame Florence Lamontagne et de feu monsieur Rémi Francoeur. Elle demeurait à Québec. Elle a été confiée à la Coopérative funéraire des Deux Rives, Centre funéraire du Plateau. Le service religieux sera célébré en présence des cendres, le samedi 10 novembre 2012 à 14 h, en l'église St-Mathieu (3155, chemin des Quatre Bourgeois, Québec), où la famille recevra les condoléances 90 minutes avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses fils Francis Gagnon (Jessica Lajoie) Maxime Gagnon; sa petite fille Élodie; son frère et ses soeurs : Micheline (Pierre Picard), Lise, Claudette, Denis (Bill), plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, neveux et nièces. Ses amis : La belle équipe du restaurant Le Manoir situé sur le chemin St-

Louis où Aline a oeuvré pendant les cinq dernières années.

Un merci particulier à la famille Ménard pour leur grande humanité et leur soutien. Les amies et amis des soirées Latino. Les autres amies et amis principalement dans les régions de Québec ainsi que de Sherbrooke et ses environs.

Merci au docteur Marie Boutin ainsi qu'à tout le personnel du département des soins palliatifs (4e étage) de l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, pour leur humanité, leur dévouement, leur professionnalisme et leurs bons soins.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la FONDATION DU CHUQ, tél. 418 525-4385, site web: www.fondationduchuq.org. Des formulaires seront disponibles sur place.

Coopérative funéraire des Deux Rives
280, 8e rue
Québec (Québec) G1L 2N9

Tél. : 418 688-2411
Télex : 418 525-6971
residence@coopfuneraire2rives.com
www.coopfuneraire2rives.com



Mariette (Proteau) LEMIRE

(1929 - 2012)

À Sherbrooke, le 3 novembre 2012, est décédée madame Mariette Proteau Lemire, à l'âge de 83 ans et 4 mois. Elle était l'épouse de Léopold Lemire et la fille de feu Lucia Morin et feu Edmond Proteau.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (72, rue Curé-Larocque, Sherbrooke), le vendredi 9 novembre 2012, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h ainsi que le samedi 10 novembre 2012, jour des funérailles de 9 h, jusqu'au départ pour l'église. Un service religieux sera célébré à 10 h 30, en l'église Sainte-Praxède, 35, rue du Curé-Larocque, Sherbrooke (secteur Bromptonville).

Outre son époux madame Proteau-Lemire laisse dans le deuil ses enfants: Marlène (Michel Kinkead), Manon (Fernand Grondin), Josée (René Adam), Francine (feu Guy Lauzon Jr), Jean, René (Véronique Roy), Daniel (Josée Bissonnette); ses petits-enfants: Véronique, Raphaël, Lili, Marjo, Hugo, Félix, Karine, Guy, Alex, Maïka, Majorie et Jacob; ses arrière-petits-enfants, Jérémie, Adèle, Noé, Romain, Eloi, Zack et Adèle. Elle était la soeur de Léandre (feu Gisèle Fortin), feu Jeannine (Edward Maretto), feu Fernand (Olida Boulanger), Claire-Hélène (feu Odina Boulanger), feu Lorenzo (Mélanie Arsenault), Désanges (Roger Gougeon), Gabriel (Jeannine Lambert), feu André (Céline Gilbert), Victor (Claudette Guitard), Céline (Paul Gagné), Nicole (Gaétan Demers) et Jocelyn (Hélène Couteau). Elle était la belle-soeur de: Laure Lemire (feu Fernand Levasseur), feu Richard Lemire, feu Raynald Lemire (Jeanne d'Arc Castonguay), feu Hervé Lemire, Rachel Lemire et feu Léonard Lemire (Lisette Lahaie). Elle laisse plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille remercie le personnel du Pavillon St-Joseph, 2e

En guise de sympathie, les dons à la SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER, 3330, rue King Ouest, bureau 130, Sherbrooke J1L 1C9, seraient grandement appréciés de la famille.

Coop. funéraire de l'Estrie (Bromptonville)
72, rue du Curé-Larocque, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél. 819 565-7646 - Téléc.: 819 348-3777



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. Familles
www.coopfuneraire.com



Yvette (Mathieu) LAMBERT

(1923 - 2012)

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 31 octobre 2012, à l'âge de 89 ans, est décédée madame Yvette Mathieu Lambert, fille de feu Georges Mathieu et de feu Rose-Aimée Lessard et épouse de feu Georges Lambert, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le dimanche 11 novembre 2012 de 10 h à 12 h. Suivra une cérémonie d'adieu à la chapelle du complexe et les cendres seront déposées par la suite au cimetière Les jardins du Souvenir du même endroit.

Mme Mathieu laisse dans le deuil ses enfants Jacqueline (Gilles), Jacques, Lise (Howard), Diane (Normand) et Ginette (Serge); ses 10 petits-enfants, 10 arrière-petits-enfants ainsi que ses 4 arrière-arrière-petits-enfants. Elle laisse également ses frères et soeurs : Gisèle (Robert), Florian (Juliette), Jean-Claude (Huguette), Pierrette et Claudette (Guy); ses belles-soeurs Thérèse Lacroix Mathieu et Yvette Hamel Lambert; de même que son ami de coeur Florian Dansereau et sa grande amie Estelle. Elle laisse aussi plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. La famille désire remercier tout le personnel et les résidents de la Résidence du Roy, où elle a vécu ses dernières années.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 - Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. Familles
www.coopfuneraire.com



Maurice Côme PELLETIER

(1937 - 2012)

À l'IGUS Pavillon St-Joseph, le 3 novembre 2012, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Maurice Côme Pelletier, fils de feu Elphège Pelletier et de feu Bertha Fontaine et époux de Rose-Alva Gagnon, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le samedi 10 novembre 2012 de 12 h à 14 h. Suivra à 14 h, une liturgie de la Parole en la chapelle du complexe du même lieu. L'inhumation suivra aux Jardins du souvenir (sect. de l'amitié).

Outre son épouse, M. Pelletier laisse dans le deuil les enfants de celle-ci, Yvan Bélanger (Charlotte Gagné), Ginette Bélanger (André Ouellet) et leurs enfants, Chantal Bélanger (Patrick Bégin), Éric Bélanger (Geneviève Bibeau); ses arrière-petites-filles Catherine, Audrey-Ann et Mia Bélanger. Il était aussi le grand-papa de feu Timmy Bélanger. Il laisse également ses soeurs adorées qui l'ont entouré et soutenu lors de sa maladie, Henriette (feu George Lussier), Pauline (Armand Caron) et Lise (Paul Chouinard), ainsi que leurs enfants et plusieurs autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel et aidants du Pavillon St-Joseph, pour les bons soins prodigués à M. Pelletier durant les 3 dernières années de sa vie. Merci également à toute l'équipe du 3e étage pour le soutien apporté à la famille lors du décès de M. Pelletier.

En guise de sympathie, des dons à la FÉD. QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER, 5165, rue Sherbrooke Ouest, Montréal H4A 1T6, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 - Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. Familles
www.coopfuneraire.com



Pierrette LEBEAU

(1948 - 2012)

À Sherbrooke, le 1er novembre 2012, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Pierrette Lebeau, fille de feu André Lebeau et d'Irène Babeux et mère de feu Éric, demeurant à Sherbrooke.

Le service religieux sera célébré le lundi 12 novembre 2012 à 11 h 15, en l'église St-Boniface. L'inhumation des cendres aura lieu en après-midi au cimetière de Valcourt.

Mme Pierrette Lebeau laisse dans le deuil son frère feu Jacques Lebeau (feu Hélène Proulx) et leur fils Dany Lebeau. Nées d'une deuxième union : Sonia et Tina Lebeau. Les enfants de Dany Lebeau : Mathieu (fils de Josée Boisvert) ainsi que Nicolas, Justine et Virginie Lebeau (enfants de Nancy Durand), ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du CHUS Fleurimont et Hôtel-Dieu, pour leurs soins exceptionnels et chaleureux.

Toutes marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à LA MAISON AUBE-LUMIÈRE, 220, rue Kennedy Nord, Sherbrooke (Québec) J1E 2E2.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155



Télex.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.



Marie-Anne (Quirion) RICHARD

(1911 - 2012)

À Weedon, le 2 novembre 2012, est décédée madame Marie-Anne Quirion, à l'âge de 101 ans, épouse de feu Antonio Richard, autrefois d'Ascot Corner.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (505, rue Short, Sherbrooke), afin de recevoir les condoléances des parents et amis, le vendredi 9 novembre 2012 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h ainsi que le samedi 10 novembre 2012, jour des funérailles, de 8 h 30, jusqu'au départ pour l'église. Un service religieux sera célébré à 10 h, en l'église Saint-Stanislas-Kostka d'Ascot Corner, 5661, rue Principale, Ascot Corner. Suivra l'inhumation au cimetière paroissial.

Madame Quirion-Richard laisse dans le deuil ses deux fils Guy (Jeannine Boutin) et Gaétan (Manon Hébert). Elle était aussi la mère de feu Gilles (feu Carole Massicotte). Elle laisse aussi ses petits-enfants: Guylaine, Claude, François, Nathalie et Stéphanie de même que leur conjoint(e); ses arrière-petits-enfants: Nancy, Joannie, Steven, Anthony, Nadeige, Léonie, Julianne, Vince et Xavier; ses belles-soeurs: Cécile Richard, Anita Boulay Côté et Irène Lacroix ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du CHSLD de Weedon pour les bons soins prodigués à madame Quirion-Richard.

En guise de sympathie, les dons à la FONDATION DU CSSS DU HAUT-ST-FRANÇOIS, 460, 2e avenue, Weedon J0B 3J0, seraient appréciés.

Coopérative funéraire de l'Estrie
505, rue Short, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 - Téléc.: 819 564-7346



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. Familles
www.coopfuneraire.com

La CSA déclare un surplus de 457 151 \$

NELSON FECTEAU
nfecteau@latribune.qc.ca

THETFORD MINES — Les opérations 2011-2012 de la Commission scolaire des Appalaches se sont soldées par un surplus de 457 151 \$ soit l'équivalent de 0,7 pour cent de ses revenus qui ont été de l'ordre de 64 262 030 \$.

La CSA a réalisé cette performance en dépit d'un budget initial déficitaire de 86 392 \$ pour l'année scolaire 2011-2012, des compressions subséquentes par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et une diminution importante de la clientèle en

formation professionnelle.

Pour le président de la CSA, Denis Langlois, ce résultat est le fruit d'une gestion rigoureuse des différentes enveloppes budgétaires des écoles, centres et services spécialisés. La CSA a réalisé une économie importante de 160 273 \$ au niveau énergétique, un gain de 91 326 \$ sur la disposition de deux immeubles excédentaires et le solde non utilisé de 91 326 \$ de la provision annuelle d'absentéisme pour le personnel non enseignant.

En seulement deux ans, la CSA est arrivée à dépasser la cible fixée par le gouvernement du Québec visant à réduire de

10 pour cent certaines dépenses de nature administrative sur quatre ans. Ces dépenses sont effectivement passées de 1 050 710 \$ en 2009-2010 à 884 475 \$ en 2011-2012 pour une diminution de 16 pour cent.

Le président Langlois fait remarquer que depuis les trois dernières années les dépenses de nature administrative indiquées aux états financiers sont passées de 7,5 pour cent à 6,08 pour cent des revenus pour une réduction de 425 237 \$.

Au 30 juin dernier, la CSA avait un surplus cumulé de 2 202 464 \$, surplus fait de 453 850 \$ au niveau des écoles et des

centres, de 937 133 \$ centralisés à la Commission scolaire et de 811 481 \$ attribuables à la valeur comptable des terrains.

Selon les règles budgétaires 2012-2013 du MELs, la CSA ne peut connaître de déficit supérieur à 22 pour cent de son surplus cumulé excluant les terrains.

« Considérant que, à la suite des compressions du MELs, le budget 2012-2013 est déjà déficitaire de 194 248 \$, on peut dire que les résultats financiers 2011-2012 apportent une certaine marge de manœuvre face à de nouvelles restrictions budgétaires anticipées pour 2013-2014 », estime le président Langlois.

Nez Rouge à Thetford

THETFORD MINES — Après huit ans d'absence, Opération Nez Rouge reprendra du service à Thetford Mines pour 10 soirs pendant la période précédant Noël.

Les services d'Opération Nez Rouge seront disponibles de 20 h à 3 h du matin les 30 novembre et 1er décembre, ainsi que les 6, 7, 8, 13, 14, 15, 20 et 21 décembre. Une quarantaine de bénévoles seront à l'œuvre chaque soir. Il suffira de composer le 418 755 8611. Le territoire couvert sera celui de la ville fusionnée de Thetford Mines.

— Nelson Fecteau

EN BREF

Treize automobilistes fautifs

SHERBROOKE — L'opération en sécurité routière réalisée dans la MRC de Coaticook a permis d'intercepter 13 automobilistes qui ne respectaient pas le corridor de sécurité des véhicules d'urgence.

Des constats d'infraction de 281 \$ et l'ajout de quatre points d'inaptitude ont été remis aux automobilistes fautifs sur la route 147 entre Compton et Coaticook.

C'est lors de l'interception

de véhicule fautif pour d'autres infractions au code de la sécurité routière que les automobilistes qui ne respectaient pas le corridor de sécurité ont été interceptés.

Des constats d'infractions ont été remis pour utilisation de cellulaire au volant, dépassement sur une ligne double, ainsi que crissement de pneus. Un avertissement pour vitres teintées a été remis.

— René-Charles Quirion

Léo Bureau-Blouin à Arthabaska

VICTORIAVILLE — Le député de Laval-des-Rapides et ancien porte-parole de la Fédération étudiante collégiale du Québec, Léo Bureau-Blouin, sera de passage au Lac Le Mirage de Princeville, dimanche, dans le cadre d'un brunch organisé par le Parti québécois d'Arthabaska.

Le jeune politicien profitera

de l'occasion pour présenter aux participants les différentes dispositions du discours inaugural de la première ministre du Québec, Pauline Marois.

Il est possible de s'inscrire à l'activité par courriel, auprès de Marie-Pier Binette, à l'adresse : marie_3510@hotmail.com ou par téléphone au 819 758-8414.

— Yanick Poisson

Le Bloc recevra Sylvain Gaudreault

VICTORIAVILLE — Le député de Richmond-Arthabaska, André Bellavance, a annoncé qu'il recevra le ministre provincial des Transports et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Sylvain Gaudreault, le 14 novembre en soirée, dans le cadre d'un super-bénéfice au profit du Bloc québécois.

Pour l'occasion, le ministre

péquistre traitera des moyens que son gouvernement entend mettre de l'avant afin d'assurer l'intégrité et la transparence du système, tout en faisant mention de la nécessité du rapatriement des pouvoirs appartenant au fédéral. Il est possible de se procurer des billets pour la rencontre en téléphonant au 819-357-4647.

— Yanick Poisson

Campagne du coquelicot blanc

SHERBROOKE — À l'approche du Jour du Souvenir, l'organisme Solidarité populaire Estrie organise la campagne du coquelicot blanc pour une seconde année consécutive. Ce symbole, créé par la britannique Co-operative Women's

Guild en 1933, commémore toutes les victimes de la guerre et dénonce le militarisme croissant. Ses instigateurs ne l'opposent pas au coquelicot rouge popularisé par les vétérans.

— André Laroche

Un nouveau président à l'AFCE

SHERBROOKE — L'Association forestière des Cantons de l'Est a élu un nouveau président, Sylvain Lemay, lors de sa 67e assemblée générale annuelle à Victoriaville.

Sylvain Lemay fut directeur de l'approvisionnement en fibres à l'usine Domtar de Windsor au Québec de 2002 à 2012. Il était membre du comité exécutif de l'AFCE depuis 2004. Il succède à

l'ancien président, M. Pierre Roy. Ce dernier a créé un précédent en dirigeant l'association pendant neuf années.

Fondée en 1945, l'AFCE est un organisme privé sans but lucratif voué à l'information de la population sur l'apport bénéfique de l'arbre et la forêt dans notre environnement.

— André Laroche

Des élèves privilégiés

SHERBROOKE — Les élèves de quatrième et cinquième secondaire auront accès à des laboratoires habituellement fermés au public, le 19 novembre prochain, dans le cadre de l'activité « Les stages de la recherche », qui vise à faire connaître le domaine de la recherche en santé aux jeunes. Organisé par le Conseil du loisir scientifique de l'Estrie (CLSE) et la faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS) de l'UdeS, l'événement permettra

aux jeunes d'expérimenter la profession de chercheur en sciences de la santé, et de prendre part à différents stages.

Les élèves doivent rédiger un texte d'environ 300 mots ou créer une vidéo d'une durée maximale d'une minute exprimant leur intérêt et leur motivation à participer. La date limite pour poser leur candidature est fixée au 12 novembre. Pour plus d'informations on peut visiter le clse.qc.ca

— La Tribune

La valeur foncière bondit de 12 pour cent à Victoriaville

YANICK POISSON

ypoisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Les propriétaires victoriavillois enregistrent cette année une hausse de la valeur de leurs bâtiments de 12 % par rapport à la dernière évaluation foncière. Cette hausse est à peu près similaire à celle des autres municipalités d'envergure et permet à la capitale des Bois-Francs de demeurer fort accessible en matière d'accès à une résidence familiale.

« La beauté de la chose, c'est que ça demeure encore beaucoup plus avantageux de venir acheter une résidence ici que dans la plupart des villes de dimension comparable. On peut payer facilement entre 50 000 \$ et 100 000 \$ de plus ailleurs pour une maison comparable », a indiqué le maire Alain Rayes.

Le prix moyen d'une maison à Victoriaville passe ainsi de 137 000 \$ à 155 000 \$, ce qui est toujours en deçà de ce qui se fait à Drummondville ou à



LA TRIBUNE YANICK POISSON

Le maire de Victoriaville, Alain Rayes.

Sherbrooke par exemple. La valeur des entreprises agricoles a également augmenté de 12 %, alors que les établissements commerciaux et industriels ont connu des hausses moindres de 8 % et de 2 % respectivement.

Baisse de taux à prévoir

On s'attend ainsi à ce que ce nouveau rôle d'évaluation porte

l'assiette foncière de la Ville à 3,5 milliards \$, en hausse de 425 millions \$. Il n'est toutefois pas dans les plans de l'administration Rayes de bénéficier de chacun des dollars de hausse par l'entremise du compte de taxe.

« On a baissé le taux de taxation lors du dernier dépôt du rôle d'évaluation et nous envisageons de le faire encore. On ne s'appropriera pas toute cette augmentation de valeur. Nous n'avons besoin que d'une augmentation budgétaire similaire à l'augmentation du coût de la vie », a affirmé le maire.

Il faut donc s'attendre à ce que le prochain budget, qui sera présenté à la mi-décembre, fasse état d'une diminution du taux de taxation d'une dizaine de pour cent afin de compenser en partie la hausse de la valeur des bâtiments.

« Nous voulons donner un maximum d'oxygène à nos citoyens, tout en ayant les ressources nécessaires pour réaliser nos projets », a conclu M. Rayes.



LA TRIBUNE, YANICK POISSON

Michel Bourassa a battu le Record Guinness de l'organisation du plus grand convoi de voiturettes électriques l'été dernier à Victoriaville. Il est accompagné de son équipe formée d'Émilie Lévesque, Éric Drolet et Serge Fréchette.

POUR LE VICTORIAVILLOIS MICHEL BOURASSA

Un deuxième record Guinness

VICTORIAVILLE — Le Victoriavillois Michel Bourassa a dévoilé mardi le certificat attestant qu'il est titulaire d'un deuxième record Guinness. Après avoir organisé le plus long convoi de Ford Mustang (624), il a regroupé 159 voiturettes électriques en juin dernier afin d'écrire son nom une nouvelle fois dans le livre mythique.

M. Bourassa espérait 500 véhicules. S'il a été déçu de l'achalandage, il en a toutefois obtenu suffisamment pour battre la précédente marque

de 135. Au-delà du record, il a particulièrement apprécié le contact avec les personnes âgées qui sont souvent des laissés pour compte de la société.

« C'est une façon pour moi de rendre hommage à nos aînés. Sans eux, nous ne serions pas ici aujourd'hui. Pour la plupart, c'était une première occasion de participer à un record Guinness. C'était très agréable de les voir sourire, ils ont beaucoup aimé leur journée », a-t-il raconté.

Un projet n'attendant pas l'autre, M. Bourassa entend

s'attaquer à un troisième record au cours de l'été 2013. Sans en dévoiler la nature précise, il a indiqué qu'il s'agira encore une fois d'une marque établie « sur roues ». Cette fois on s'adressera toutefois à une clientèle un peu plus jeune.

« J'ai trois idées en tête. Ce sera probablement quelque chose de similaire à ce que j'ai déjà fait. Je veux m'assurer d'être bien préparé avant d'annoncer quoi que ce soit », a-t-il conclu.

— Yanick Poisson

Des cadets sherbrookois se distinguent



L'Escadron 67 Sherbrooke a souligné les efforts de plusieurs cadets méritants lors d'une cérémonie récente. En effet, bon nombre des cadets de l'air de Sherbrooke se sont distingués dans leur camp d'été. Les cadets ayant réussi leur cours d'instruction générale avec Jean-Simon Legault St-Amour, officier du niveau 1, sont, première rangée, de gauche à droite, Sébastien Boisvert, Vincent Brisse et Marina Martin. Deuxième rangée, Diana Delgado, Jérémy Bruno Gagné, Brian Garcia-Beattie, Janik Garon, et Naomie Laventure. À l'arrière, Jean-Simon Legault St-Amour, officier du niveau 1.

Magog rend hommage à ses jeunes



Dans le cadre d'une soirée reconnaissance, les élus de Magog ont récemment décerné des prix, des certificats et des cahiers souvenir pour souligner l'excellence de 56 jeunes athlètes et artistes qui ont su se démarquer durant la dernière année. Alycia Forget, Antoine Beaudry, Samuel Lin et Jacob Lacroix du Groupe la Clef de sol (musique) sont du nombre des jeunes récompensés par la Ville de Magog. Ils sont ici en compagnie de Vincent Vallières, parrain d'honneur de la cérémonie, et du conseiller Jacques Laurendeau.

Nouveaux diplômés du Collège Servite



Pour une troisième année consécutive, le Collège Servite, situé à Ayer's Cliff, a célébré la réussite de ses diplômés par une cérémonie de collation des grades. Les familles, amis et membres du personnel ont assisté à ce rite de passage tout en émotions qui a été rendu possible grâce à la contribution financière de la Fondation du Collège Servite.

Le Bison en fête



La Municipalité de Saint-Claude tenait récemment la 9^e édition de son super-bénéfice Le Bison en fête, en collaboration avec la Caisse populaire des Horizons. Un montant de 2300 \$ a été amassé et sera versé cette année au service de garde Ô P'tit Sourire, de l'école de Saint-Claude. Parmi les convives, on remarquait la présence de Karine Vallières, députée de Richmond, Dominic Gagnon, directeur général de la Caisse populaire des Horizons, André Bellavance, député de Richmond-Arthabaska, Suzanne Binette, présidente du service de garde Ô P'tit Sourire, Hervé Provencher, maire de Saint-Claude, et François Séguin, agent de développement en loisir.

Pour la soupe populaire



L'Armée du Salut a récemment accueilli un défilé de mode dont les profits ont servi à alimenter la soupe populaire. L'initiative est venue de Sylvie Genesse, une bénévoles qui a mené le projet à terme en s'entourant de gens dynamiques. La soirée s'est terminée par un bon repas pris dans un esprit familial. Sur la photo, on aperçoit le lieutenant Claude Dagenais, officier au poste de Sherbrooke, Anne-Marie Racicot, Suzy Proteau, Sylvie Genesse et la petite Emmy Barolet.

FOOTBALL

NFL ASSOCIATION AMÉRICAINE SECTION EST

Table with NFL team statistics including columns for G, P, NMoy, PP, PC and rows for N.-Angleterre, Miami, N.Y. Jets, Buffalo.

Table with NFL team statistics for SECTION SUD including Houston, Indianapolis, Tennessee, Jacksonville.

Table with NFL team statistics for SECTION NORD including Baltimore, Pittsburgh, Cincinnati, Cleveland.

Table with NFL team statistics for SECTION OUEST including Denver, San Diego, Oakland, Kansas City.

ASSOCIATION NATIONALE SECTION EST

Table with NFL team statistics for SECTION EST including N.Y. Giants, Philadelphia, Dallas, Washington.

Table with NFL team statistics for SECTION SUD including Atlanta, Tampa Bay, La N.-Orléans, Caroline.

Table with NFL team statistics for SECTION NORD including Chicago, Green Bay, Minnesota, Detroit.

Table with NFL team statistics for SECTION OUEST including San Francisco, Seattle, Arizona, St. Louis.

Table with NFL team statistics for SECTION NORD including Chicago, Green Bay, Minnesota, Detroit.

Table with NFL team statistics for SECTION OUEST including San Francisco, Seattle, Arizona, St. Louis.

Jeudi 8 novembre Indianapolis à Jacksonville, 20h20.
Dimanche 11 novembre N.Y. Giants à Cincinnati, 13h.

LCF Demi-finales de section Section Est

Dimanche 11 novembre Edmonton à Toronto, 13h.
Section Ouest
Dimanche 11 novembre Saskatchewan à Calgary, 16h30.

SIC RSEQ Finale

Samedi 10 novembre Coupe Dunsmore Sherbrooke c. Laval, 13h

COLLÉGIAL DIV. 1 Demi-finales

Samedi 10 novembre Demi-finales V-Montréal c. Champlain, 13h

COLLÉGIAL DIV. 2 Demi-finales

Samedi 10 novembre T-Rivières c. A-Grasset, 12h

TENNIS CHAMPIONNATS DE L'ATP

À Londres
Simple
Tournoi rotation Groupe A

Novak Djokovic (1), Serbie, bat Andy Murray (3), Angleterre, 4-6, 6-3, 7-5.
Tomas Berdych (5), République tchèque, bat Jo-Wilfried Tsonga (7), France, 7-5, 3-6, 6-1.

Double
Tournoi rotation Groupe B

Jonathan Marray, Angleterre, et Frederik Nielsen (8), Danemark, battent Max Mirnyi, Bélarus, et Daniel Nestor (2), Toronto, Ont., 7-6 (3), 4-6, 12-10 (au bris d'égalité).

BASKETBALL

NBA ASSOCIATION DE L'EST

Table with NBA team statistics for SECTION ATLANTIQUE including New York, Philadelphie, Boston, Brooklyn, Toronto.

Table with NBA team statistics for SECTION SUD-EST including Miami, Atlanta, Orlando, Charlotte, Washington.

Table with NBA team statistics for SECTION CENTRALE including Chicago, Milwaukee, Cleveland, Indiana, Detroit.

ASSOCIATION DE L'OUEST SECTION SUD-OUEST

Table with NBA team statistics for SECTION SUD-OUEST including San Antonio, Dallas, Memphis, Houston, La N.-Orléans.

Table with NBA team statistics for SECTION NORD-OUEST including Minnesota, Oklahoma City, Portland, Denver, Utah.

SECTION PACIFIQUE

Table with NBA team statistics for SECTION PACIFIQUE including Golden State, L.A. Clippers, Phoenix, Sacramento, L.A. Lakers.

Table with NBA team statistics for SECTION PACIFIQUE including Golden State, L.A. Clippers, Phoenix, Sacramento, L.A. Lakers.

Table with NBA team statistics for SECTION PACIFIQUE including Golden State, L.A. Clippers, Phoenix, Sacramento, L.A. Lakers.

Table with NBA team statistics for SECTION PACIFIQUE including Golden State, L.A. Clippers, Phoenix, Sacramento, L.A. Lakers.

Table with NBA team statistics for SECTION PACIFIQUE including Golden State, L.A. Clippers, Phoenix, Sacramento, L.A. Lakers.

Table with NBA team statistics for SECTION PACIFIQUE including Golden State, L.A. Clippers, Phoenix, Sacramento, L.A. Lakers.

Mardi 6 novembre Oklahoma City 108 Toronto 88
Oklahoma 99 Orlando 93
Detroit 97 Denver 109

Mardi 6 novembre Oklahoma City 108 Toronto 88
Oklahoma 99 Orlando 93
Detroit 97 Denver 109

Mardi 6 novembre Oklahoma City 108 Toronto 88
Oklahoma 99 Orlando 93
Detroit 97 Denver 109

Mardi 6 novembre Oklahoma City 108 Toronto 88
Oklahoma 99 Orlando 93
Detroit 97 Denver 109

Mardi 6 novembre Oklahoma City 108 Toronto 88
Oklahoma 99 Orlando 93
Detroit 97 Denver 109

Mardi 6 novembre Oklahoma City 108 Toronto 88
Oklahoma 99 Orlando 93
Detroit 97 Denver 109

Mardi 6 novembre Oklahoma City 108 Toronto 88
Oklahoma 99 Orlando 93
Detroit 97 Denver 109

Mardi 6 novembre Oklahoma City 108 Toronto 88
Oklahoma 99 Orlando 93
Detroit 97 Denver 109

BOURSIERS DE L'ATP

Table with ATP player statistics including columns for player name, points, and ranking.

HOCKEY

LHJMQ SECTION TELUS MARITIMES

Table with LHJMQ team statistics for SECTION TELUS MARITIMES including Halifax, I.-P.-É., Moncton, A.-Bathurst, St-Jean, Cap-Breton.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION EST TELUS including Québec, Baie-Comeau, Rimouski, Victoriaville, Chicoutimi, Shawinigan.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

Table with LHJMQ team statistics for SECTION OUEST TELUS including B.-Boisbriand, R-Noranda, Val-d'Or, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke.

LAH ASSOCIATION DE L'EST

Table with LAH team statistics for SECTION ATLANTIQUE including Manchester, Worcester, St. John's, Portland, Providence.

Table with LAH team statistics for SECTION NORD-EST including Springfield, Bridgeport, Connecticut, Adirondack, Albany.

Table with LAH team statistics for SECTION EST including Syracuse, Norfolk, W.-B./Scranton, Binghamton, Hershey.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

Table with LAH team statistics for SECTION OUEST including Abbotsford, Lake Erie, Rochester, Hamilton, Toronto.

LIGUE MIDGET AAA SECTION LA COOP

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Table with Midget AAA team statistics for SECTION LA COOP including St-François, Lévis, C. Notre-Dame, Jonquière, Trois-Rivières.

Mark McGwire se joint aux Dodgers

THE ASSOCIATED PRESS

LOS ANGELES — Mark McGwire a été embauché à titre d'instructeur des frappeurs des Dodgers de Los Angeles, où il travaillera avec les cogneurs de puissance étoiles Matt Kemp et Andre Ethier.

McGwire a passé les trois dernières campagnes dans les mêmes fonctions avec les Cardinals de St. Louis, où il a également brillé pendant une partie de sa carrière de 16 ans dans les Majeures.

Sous sa gouverne, les frappeurs des Cards ont mené la Nationale pour la moyenne au bâton (.269) et la moyenne de présence sur les sentiers (.337), en plus de venir au deuxième rang pour les points marqués (2263) et au quatrième pour la moyenne de puissance (.416).

Il a travaillé avec Carlos Beltran, Lance Berkman, Matt Holliday et Albert Pujols, en plus d'aider au développement du joueur par excellence de la Série mondiale de 2011, David Freese.

McGwire remplace Dave Hansen, dont le contrat n'a pas été renouvelé le mois dernier. Il a depuis été embauché dans les mêmes fonctions par les Mariners de Seattle.

SOCCER

LIGUE DES CHAMPIONS UEFA

Phase de groupes
Mardi 6 novembre Groupe A

Paris-SG 4 Dinamo Zagreb 0
Dynamo de Kiev 0 FC Porto 0

Groupe B
FC Schalke 04 2 Arsenal 2

Olympiakos de La Pirée 3
Montpellier 1

Groupe C
Anderlecht 1 Zénit St-Petersbourg 0

AC Milan 1 CF Malaga 1
Groupe D
Manchester City 2 Ajax d'Amsterdam 2

Real Madrid 2 BV 09 Borussia de Dortmund 2

Mercredi 7 novembre Groupe E
Juventus Turin 4 Nordsjælland de Farum 0

Chelsea 3 Shakhtar de Donetsk 2
Groupe F
Bayern Munich 6 OSC Lille 1

Groupe G
Glasgow Celtic 2 FC Barcelone 1
Benfica de Lisbonne 2 Spartak de Moscou 0

Groupe H
CF Braga 1 Manchester United 3
CFR 1907 de Cluj 1 Galatasaray d'Istanbul 3

LE MONDE SPORTIF EN ESTRIE chaque jour dans LA TRIBUNE

BOURSIÈRES DE LA LPGA

Table with PGA player statistics including columns for player name, points, and ranking.

BOURSIÈRES DE LA LPGA

Table with PGA player statistics including columns for player name, points, and ranking.

Les pensionnaires nocturnes



LUC LAROCHELLE

luc.larochelle@latribune.qc.ca
LE COUREUR DES BOIS

Voilà déjà pratiquement une semaine écoulée au cours de la période allouée pour la quête d'un trophée. Portez évidemment attention à l'information utile émanant d'autres chasseurs. Considérez-la, mais triez-la aussi. Ne misez pas que sur des généralités, incluant celles que vous lisez dans cette chronique!

Les recettes de chasse sont comme celles des grands chefs, il faut savoir les adapter dans sa cuisine. Vous chassez en milieu agricole, en bordure de vastes champs nourriciers et le long d'étroites parcelles boisées, votre réalité n'est sûrement pas celle du chasseur installé à l'affût au milieu d'une forêt d'une superficie de 50 km².

Par contre, les conditions météorologiques étaient sensiblement les mêmes partout le week-end dernier. Le temps maussade, incluant les blizzards de neige en secteur montagneux, gardait les chevreuils à proximité de la bouffe que celle-ci soit une commandite de chasseurs ou les aliments du régime alimentaire plus naturel.

Même si les mâles ne se

sont pas pointés à votre site nourricier, ils n'étaient sûrement pas loin. Un brin de curiosité et la complicité de la neige douce invitaient à une exploration de votre secteur en quête d'indices sur leur cachette ainsi que sur la distance les séparant de votre poste de guet.

Dans mon cas, l'un des dominants est passé en périphérie, le nez dans le vent. J'en déduis qu'il prospectait sans nécessairement chercher le « match » parfait d'un participant à l'Occupant double. Ça viendra.

Il m'a tout de même tracé sur la neige un corridor de passage à exploiter au cours de la prochaine semaine avec des lignes d'odeur. Si j'avais pu le suivre en ignorant les lignes de lots, il m'aurait probablement conduit au repère. Contrairement à ce que l'on croit, les mâles cohabitent sans problèmes même lorsqu'ils deviennent concurrents pour s'attirer les faveurs de partenaires. Ils vont et reviennent vers le vestiaire des gars.

« Je chasse dans un secteur de mâles, ils sont souvent ensemble. Nous en avons récolté un et j'ai eu ma chance sur un autre. J'attends, je sais qu'il y a plus beau », m'a confié un chasseur croisé cette semaine.

Je le crois sur parole! Un territoire de bucks est un territoire de bucks et ce, année après année.

La différence étant que le parfum des dames va exciter ces messieurs un peu plus

chaque jour. Bien sûr que les femelles augmenteront vos chances de voir un mâle s'approcher de vos pommes ou de vos carottes. Mais songez aussi à mettre vos observations à profit.

Si vous avez une idée du tracé périphérique de l'un des beaux mâles de votre secteur, employez-vous à tromper son nez avec une ligne d'odeur qui pourrait l'amener vers vous. Résistez à la tentation de l'orienter vers un corridor trop dégagé pour le voir venir à l'avance, les mâles sont moins méfiants lorsque le sapinage leur longe les flancs. Sur les feuilles sèches, vous aurez l'avantage de les entendre marcher pour vous préparer. D'autant que vous connaissez déjà son point d'arrivée.

Ils suivront l'odeur. Je l'ai vu de mes yeux vu en pleine ville, dans mon quartier. Trois biches sont montées dans ma rue il y a quelques années à la mi-novembre et l'une d'elles était en chaleur. Un mâle la



Des photos de mâles à faire rêver, les appareils-photos installés en forêt en captent pratiquement chaque nuit. Qu'est-ce qui fera commettre à ces cerfs convoités l'erreur de s'exposer le jour? Tentez quelques expériences.

suivait à distance. Il n'a jamais levé la tête pour observer ses déplacements. Si devant lui elle avait fait deux pas à gauche, trois en avant et cinq en sens opposé, il reproduisait exactement le même tracé.

Le nez, juste le nez. C'est l'unique canal de transmission des pulsions de reproduction

chez les cervidés. Cette règle prévaut partout, autant en milieu agricole qu'en forêt. Chaque chasseur peut donc en tirer profit.

Fourrez-vous subtilement le nez dans ce qui pourrait exciter vos pensionnaires de nuit. Peut-être leur ferez-vous vivre un cauchemar en plein jour!

Les Cougars pourraient perdre Michaël Rhéaume

PIERRE TURGEON

pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'équipe de hockey des Cougars du Collège Champlain risque de perdre son attaquant recrue Michaël Rhéaume. Il ratera d'abord les deux matchs du week-end puisqu'il a été invité à rejoindre les rangs de l'équipe Canada Est qui participe au Défi mondial junior A 2012. De plus, les Tigres de Victoriaville auraient les yeux sur lui.

D'ailleurs, les Tigres de Victoriaville doivent rencontrer Michaël Rhéaume au cours des prochaines heures pour tenter de le convaincre de graduer dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec. « Une chose est certaine, si j'accepte d'aller à Victoriaville, ça ne sera pas avant la fin de la présente session du cégep », confiait Rhéaume hier en parlant de l'intérêt des Tigres pour ses services. L'attaquant de 18 ans avait été invité au camp des Tigres à l'été 2011, mais il n'avait pas eu de nouvelles depuis.

Rhéaume va de surprise en surprise. En plus de l'intérêt renouvelé des Tigres, voilà qu'il a récemment reçu un appel lui demandant de porter les couleurs de l'équipe Canada Est

au Défi mondial junior A. Il sera le seul joueur de la Ligue junior AAA du Québec à avoir mérité un poste au sein de cette formation. Quatre autres joueurs du Québec ont été invités au camp de sélection, mais aucun n'a été retenu. « J'ai vraiment été surpris de recevoir l'appel qui me demandait de me joindre à l'équipe parce que je n'avais jamais entendu parler de cette compétition. Le lendemain, je recevais mon billet d'avion pour Halifax. »

Le Défi mondial junior A est présenté en fin de semaine à Yarmouth, en Nouvelle-Écosse. Six équipes y participeront : en plus des deux formations canadiennes, les États-Unis, la Suisse, la République tchèque et la Russie y sont représentés. L'équipe Canada Est se retrouve dans le même groupe que la Suisse et les États-Unis.

Michaël Rhéaume participera donc au match des Cougars qui reçoivent les Inouk de Granby ce soir au Centre récréatif Eugène-Lalonde (19 h 30), mais il ratera les deux matchs du week-end vendredi à Montréal-Est et dimanche à Saint-Hyacinthe. « Je reviens lundi et je devrais être en mesure de participer au match lundi soir à Sherbrooke contre les Rangers de Montréal-Est. »

LE SPORT SHERBROOKOIS, D'HIER À AUJOURD'HUI

NDLR - Il reste moins d'un an avant la présentation des Jeux du Canada à Sherbrooke, au mois d'août 2013. En route vers les Jeux, nous vous présentons un retour sur le passé sportif de Sherbrooke dans une série de capsules historiques préparées par la Société d'histoire de Sherbrooke.



FONDS DE LA VILLE DE SHERBROOKE, LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SHERBROOKE

Intérieur du Palais des sports vers 1980.

ANCRÉ DANS LA VIE DES SHERBROOKOIS

Inauguré le 15 octobre 1966 pour accueillir les Castors seniors, le Palais des sports est dès le départ ancré au cœur de la vie sportive des Sherbrookoises. Le jour de l'inauguration, on peut lire dans *La Tribune* que le Palais des sports est « un monument à l'esprit civique des Sherbrookoises ». En effet, la construction de l'édifice est

une initiative municipale de taille et est supportée par une partie importante de la population, qui croit qu'un tel centre permettra la tenue d'expositions artistiques et d'événements sportifs de haut niveau. De plus, au cours des années 1970, alors que les citoyens désirent faire une place plus importante aux divertissements et à la pratique des

sports, il devient nécessaire de créer de tels lieux. Au fil des années, les spectateurs ont vu évoluer sur la glace du Palais des sports des équipes de la Ligue américaine de hockey, de la Ligue de hockey junior majeur du Québec ou encore de la Ligue nord-américaine. Dernier né de la LHJMQ, le Phoenix de Sherbrooke y a élu domicile cet automne.

COORDINATION, KARINE SAVARY

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SHERBROOKE

Le ninja devenu grand judoka

Après un cancer, Serge Jr Picard se retrouve aux Masters mondial de judo

ALAIN GOUPIL

alain.goupil@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Dès l'âge de 4 ans, Serge Jr Picard disait qu'il voulait devenir un ninja. Trente-deux ans plus tard, le ninja est devenu l'un des meilleurs judokas de sa catégorie (+ 100 kg). Et ce, malgré un parcours de vie difficile, que seul un ninja aurait pu affronter.

Dès son plus jeune âge, Serge Jr Picard a dû combattre une méningite pour laquelle il a dû être hospitalisé à Sainte-Justine.

Quelques années plus tard, on lui annonce qu'il est atteint de la maladie de Scheuermann et qu'il pourrait cesser de marcher.

Puis, il y a trois ans, alors qu'il est officier dans l'armée canadienne, un autre diagnostic s'abat sur lui : celui du cancer de l'œsophage.

Mais lorsqu'on pratique le judo depuis l'âge de 4 ans, le mot « combattre » finit par faire partie de l'ADN du combattant. Tant et si bien que le cancer dont souffrait Serge Jr Picard est maintenant cloué au tatami.

« Quand j'ai appris que j'avais un cancer, j'ai eu la même réaction que dans l'annonce : j'ai été complètement

soufflé par en arrière, explique le solide gaillard de 6'1" et 260 lb au terme d'une séance d'entraînement au club de judo To-Hakukan de Sherbrooke. J'étais en affaires, j'avais ouvert des centres Oxygène santé à Sherbrooke, bref les choses roulaient. Mais lorsque ça t'arrive, tu remets un paquet de choses en question dans ta vie. Ça été mon cas. »

Pendant trois ans donc, son kimono et sa ceinture noire resteront accrochés au vestiaire. Parallèlement à ses traitements, il se consacrera à l'enseignement des arts martiaux multiples (MMA). Une façon, dit-il, de prendre un peu de recul par rapport au judo sans pour autant délaisser sa passion pour les sports de combat. Un détour salutaire qui, selon lui, lui aura permis d'effectuer un retour en force au judo.

« Le fait d'enseigner le MMA m'a permis de voir d'autres aspects de mon art, par exemple d'aller chercher d'autres appuis que je n'avais pas auparavant », dit-il.

Après avoir fréquenté d'autres clubs de judo un peu partout en province, Serge Jr Picard décide de revenir au club To-Hakukan où il se sent chez lui.



Le Sherbrookoise Serge Jr Picard (à l'avant-plan) représentera le Canada cette fin de semaine aux 4es Masters mondiaux de judo disputés au Doral Resort de Miami, en Floride. Il pose ici en compagnie de son partenaire d'entraînement Pierre Alex Peiry et le directeur du Club To-Hakukan, Marcel Morissette.

« Lorsque je suis revenu ici après trois ans d'absence, je me suis senti comme guéri, dit-il. On m'a accueilli à bras ouverts, comme si je retrouvais ma famille. Avec Marcel (Morissette, le directeur),

chaque judoka est différent. Il a une approche didactique qui fait appel à la créativité et aux particularités de chacun », souligne Picard, un diplômé en éducation physique de l'Université de Sherbrooke.

Aux Masters à Miami

Après trois mois d'entraînement intensif, il décide de se présenter à l'Omnium du Québec disputé le mois dernier au Centre Pierre-Charbonneau. Il termine parmi les trois premiers. Impressionné, Nicolas Gill lui offre de représenter le Canada aux Masters mondiaux de judo qui commencent cette fin de semaine à Miami.

Les Masters regroupent les 16 meilleurs judokas des sept catégories reconnues par la Fédération internationale de judo (IJF). Les participants ne doivent pas avoir représenté leur pays sur la scène internationale au cours de la dernière année.

Comme il s'agit de la compétition la plus prestigieuse après les Jeux olympiques et le championnat du monde, Serge Jr Picard, s'attend à un week-end chargé.

« Normalement, à chaque compétition, on retrouve en moyenne quatre ou cinq combattants chez les 100 kilos et plus. Ce qui fait qu'on doit livrer quatre ou cinq combats avant de se rendre à la médaille d'or. À Miami, on parle de sept ou huit combats. Ça va être de bonnes journées de travail », de dire Serge Jr Picard en souriant.

Équipe LHJMQ prend sa revanche sur la Russie

LA PRESSE CANADIENNE

VAL D'OR — Jonathan Huberdeau, Nathan MacKinnon et Jonathan Drouin ont propulsé l'attaque des étoiles de la LHJMQ vers un gain de 5-2 sur la délégation russe hier soir, devant 2492 amateurs rassemblés au Centre air Creebec lors du deuxième affrontement de la Super Série Subway.

MacKinnon a été nommé le joueur du match pour l'Équipe LHJMQ après avoir enregistré quatre points. Andrei Sigarev a reçu la mention pour l'équipe russe.

Il n'aura fallu que de 59 secondes pour qu'Équipe LHJMQ ne prenne les devants dans la deuxième rencontre de la série. Francis Beauvillier a pris le contrôle de la rondelle avant de couper dans l'enclave pour décocher un puissant tir des poignets

qui a battu Andrei Vasilevski dans la partie supérieure du filet.

Les étoiles russes ont égalé la marque avec un but peu conventionnel. Sigarev a été le dernier joueur à toucher une rondelle sautillante qui a abouti derrière le cerbère d'Équipe LHJMQ, Zachary Fucale.

Les deux équipes ont retraité au vestiaire avec un pointage de 1-1 après 20 minutes de jeu.

Huberdeau et MacKinnon ont volé la vedette lors du deuxième engagement. Les deux joueurs se sont d'abord échappés en direction du gardien de but russe, et l'attaquant des Sea Dogs de Saint-Jean a tout simplement poussé la rondelle derrière Vasilevski à 3:51, sur une passe de l'enclave de MacKinnon. Puis, avant la fin du deuxième tiers, MacKinnon a remis le disque à Huberdeau qui a enfilé son deuxième but de la période.

MacKinnon a ajouté à l'avance des siens à 5:56 de la troisième période. Il a bondi sur son propre retour de lancer pour porter la marque à 4-1 en faveur des locaux. Drouin a récolté sa troisième mention d'aide sur le but.

Trente secondes plus tard, Vladimir Tkachev a réduit l'avance de la LHJMQ en déjouant François Brassard d'un tir des poignets, en échappée.

Drouin a amassé son quatrième point de la rencontre en produisant le cinquième but d'Équipe LHJMQ avec un peu plus de quatre minutes à faire au match. Sans grande surprise, MacKinnon et Huberdeau ont récolté les passes sur le filet.

Il s'agit ainsi vengé leur cuisant revers de 6-2 subi lundi soir contre les Russes. Le troisième affrontement de la Super Série Subway 2012 aura lieu jeudi au domicile du Storm de Guelph.

Les discussions se poursuivent entre la LNH et l'AJLNH

NEW YORK — Après une séance de négociations qui s'est étirée jusqu'à tard mardi soir, la LNH et les joueurs ont renoué les échanges au cours de l'après-midi, hier.

Mardi, au fil de sept heures au total, on a surtout abordé les questions liées aux contrats déjà signés, dans les démarches pour résoudre un lock-out qui dure depuis déjà 53 jours.

Un indicateur du sérieux des discussions a été le peu de choses qui ont filtré après la fin des négociations à 22 h 15, mardi.

Il semble entendu que la part des joueurs des revenus chutera à 50 pour cent avec une nouvelle convention collective, mais l'AJLNH veut l'assurance du plein versement

des ententes conclues sous le régime actuel, qui donne aux joueurs 57 pour cent des revenus.

Les joueurs invoquent cette concession de 57 à 50 pour cent pour faire valoir qu'ils ne devraient pas plier davantage dans les dossiers reliés aux contrats. La ligue veut modifier l'autonomie sans restriction, les contrats de recrues, le processus d'arbitrage et la durée maximale des contrats.

La LNH a déjà annulé tous les matches de saison régulière jusqu'au 30 novembre, inclusivement. On a aussi fait une croix sur la Classique hivernale, qui devait se dérouler le 1er janvier, au Michigan.

— La Presse Canadienne

MONSIEUR MUFFLER

Rejoignez notre page au Facebook.com/MonsieurMuffler

Trouvez votre atelier le plus près sur le site MonsieurMuffler.com

REMISE DE **75\$**



ICEGUARD IG 20
Un pneu tourisme d'hiver doté d'une foule de caractéristiques évoluées qui lui assure une adhérence et maniabilité optimale sur la glace, dans la neige et la gadoue.

REMISE DE **75\$**



W.DRIVE
Notre pneu d'hiver haute-performance pour voitures et véhicules sport multi-segments. L'apport des toutes dernières technologies lui vaut une adhérence hors du commun sur la glace, dans la neige et la gadoue.

REMISE DE **65\$**



ICEGUARD IG51V
Le tout nouveau radial d'hiver pour VUS et camionnettes! Sa technologie révolutionnaire et sa semelle conçue pour la performance en font le pneu idéal lorsque les conditions routières sont des plus exigeantes.

REMISE DE **65\$**



GEOLANDAR I/T G072
Un pneu d'hiver pour VUS et camionnettes qui offre l'adhérence et la maîtrise nécessaires pour satisfaire aux exigences des moteurs puissants et à couple élevés sur les routes les plus difficiles.

PARCE QUE LE PATINAGE DOIT RESTER SUR LA GLACE.

YOKOHAMA

Achetez un jeu de quatre pneus Yokohama avant le 15 décembre 2012, et recevez un chèque de 65 à 75\$. Détails en atelier.



ARCHIVES LA TRIBUNE, IMACOM CLAUDE POULIN

Les Cougars comptent arriver bien préparés pour leur match de demi-finale contre les Spartiates du Vieux-Montréal, samedi.

L'année 2012 sera-t-elle la bonne?

Depuis leur Bol d'or en 2000, les Cougars ont connu des séries difficiles

PIERRE TURGEON
pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Chez les Cougars du Collège Champlain, on semble conscient d'une chose : on vit presque toujours des saisons régulières positives et c'est en séries éliminatoires que les choses ont l'habitude de se gâter. Les Cougars ont remporté leur dernier Bol d'or à l'automne 2000. Depuis, ils se sont toujours inclinés en finale ou en demi-finale.

Après un calendrier régulier de 9-1, l'année 2012 sera-t-elle la bonne? Le chemin vers le Bol d'or commence en fin de semaine pour les Cougars qui reçoivent les Spartiates du Collège du Vieux-Montréal en demi-finale. Le vainqueur accèdera à la finale du Bol d'or contre le gagnant de l'autre demi-finale entre Montmorency et Vanier.

Pour cette demi-finale, les Cougars retrouveront le Vieux-Montréal, seule formation qui a su faire plier l'échine aux Cougars cette saison : un revers de 25-1 subi à Montréal. « Oui, c'est en quelque sorte le moment d'une revanche, affirme l'entraîneur-chef Jean-François Joncas. On a une belle opportunité de retrouver les Spartiates, sur notre terrain cette fois-ci. On veut en profiter pour démontrer ce qu'on est capable de faire parce qu'on n'avait pas joué notre meilleur match contre eux. »

Joncas reconnaît que le Vieux-Montréal avait réalisé de bonnes choses pour infliger un revers de 25-1 à sa troupe. « On s'était aussi tiré dans le pied en écopant de punitions et

en commettant quelques revirements. Si on arrive à limiter cela, ça devrait nous aider. »

Un match Cougars-Spartiates oppose les deux meilleurs porteurs de ballon de la division 1 de la Ligue collégiale de football : Vincent Allarie-Tardif chez les Cougars (gains de 1150 verges) et Mike Brian Lusikila (1024 verges), les deux seuls porteurs de la division 1 qui ont obtenu des gains de plus de 700 verges.

« L'attaque des Spartiates est axée sur le sol, mais ils ont aussi des receveurs explosifs. Ils ne lanceront pas le ballon 30 fois dans le match, mais les 10 ou 15 fois qu'ils vont le faire, il faudra être prêts, parce que ça sera souvent pour un long gain ou un gros jeu », avertit Joncas.

Par ailleurs, on peut s'attendre à ce que Vincent Allarie-Tardif soit du plan de match des Cougars, mais aussi de celui des Spartiates. « Je suis bien conscient que je fais partie du plan de match des deux équipes. C'est pour cela que cette semaine je fais plus attention aux petits détails, je me couche tôt et je mange bien... »

Le revers de 25-1 en saison n'effraie pas Allarie-Tardif. « Cette fois, nous n'avons pas la même préparation. Nous sommes bien préparés et je sais que ça va bien aller pour ne pas dire que j'en suis sûr! Si on se présente à ce match comme on le fait normalement, ça sera un match serré en notre faveur, si on se présente mieux qu'à l'habitude, ça ne sera pas serré. »

Les deux équipes ont rendez-vous sur le Coulter Field, samedi à 13 h.

Les Cougars aussi finalistes en rugby et en crosse

SHERBROOKE — Les Cougars comptent trois équipes en finale ou en demi-finale de leur circuit respectif cette fin de semaine.

En plus de l'équipe de football, l'équipe féminine de rugby sera au Collège John-Abbott dimanche pour y affronter les

Islanders de l'endroit.

Les Cougars ont éliminé la formation du Collège Dawson, 20-15, en demi-finale la semaine dernière.

À la crosse au champ, l'équipe masculine des Cougars sera de la finale contre le Collège

St-Jean de Brébeuf dans un match qui sera présenté dimanche au Collège Montmorency. Troisièmes au classement, les Cougars ont vaincu, 7-5, les Islanders de John-Abbott en demi-finale la semaine dernière.

— Pierre Turgeon

LIQUIDATION D'INVENTAIRE

20%

à

40%

de rabais
sur notre
prix original*

sur l'équipement de hockey

patins • bâtons • pantalons • gants • épaulières • jambières • protège-coudes

(saisons 2011 et antérieures)

HOCKEY EXPERTS

BAUER Reebok CCM EASTON WARRIOR VICIHOKEY SHER-WOOD UNDER ARMOUR G

SHERBROOKE
1495, rue King Ouest • 819 346-4050

qc.hockeyexperts.ca

FIER PARTENAIRE DE

*Certains magasins franchisés Hockey Experts® peuvent avoir offert des produits à un prix moindre que notre prix original. La sélection de produits et les prix peuvent varier d'un magasin à l'autre. Cette promotion de 12 jours débute le mercredi 7 novembre 2012. Les rabais de cette annonce sont en vigueur du mercredi 7 novembre au dimanche 18 novembre 2012. Les rabais sur certains produits peuvent se prolonger après cette promotion. Si nous découvrons des erreurs ou omissions dans la publicité, HOCKEY EXPERTS® fera les corrections nécessaires et en avisera les consommateurs le plus rapidement possible. Les quantités peuvent être limitées. La sélection (styles, couleurs, grandeurs et modèles) peut varier par magasin. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées. ®Marque déposée de FGL Sports Ltée. Les autres marques de commerce sont détenues par leur(s) propriétaire(s) respectif(s).

SYNDICALISATION CHEZ LE PHOENIX

Les joueurs espèrent faire marche arrière

PIERRE TURGEON

pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les joueurs du Phœnix ont entrepris une démarche dans le but de revenir en arrière et d'annuler la requête pour leur demande d'accréditation syndicale déposée par l'Association des joueurs de la Ligue canadienne de hockey la semaine dernière. Le processus ne serait pas terminé, mais tous les joueurs seraient sur le point de signer une lettre demandant qu'on cesse toutes les démarches auprès de la Commissions des relations du travail du Québec.

Ce dossier de la syndicalisation demeure un sujet qu'on aborde du bout des lèvres chez

les joueurs du Phœnix et tout le monde hésite à en parler ouvertement. Il reste qu'une rumeur sérieuse circulait hier à propos de l'existence de ce document. La seule information qu'il a été possible d'obtenir auprès des joueurs veut qu'on n'ait pas eu le temps de recueillir toutes les signatures, mais qu'on est en voie de le faire.

La semaine dernière, les joueurs se disaient peu informés de ce qui se passait à l'Association des joueurs de la Ligue canadienne de hockey, cette fois on ajoute que les demandes d'information sont depuis demeurées sans réponse. Reste à voir maintenant si quelqu'un sera présent à l'AJLCH pour recevoir la nouvelle demande

des joueurs du Phœnix.

Le capitaine Alexandre Comtois disait hier être heureux des réactions de la direction du Phœnix qui se montre compréhensive et qui demeure derrière ses joueurs. « Personnellement, ça demeurera une expérience qui pourra certainement me servir plus tard », finissait-il par confier.

Il semble que, maintenant que la demande de reconnaissance a été présentée à la Commission des relations du travail, les joueurs ne pourraient pas entreprendre de démarche pour la retirer. Selon ce qui a été possible d'apprendre, cette demande de retrait doit venir des personnes qui ont déposé la demande à la Commission, soit

les représentants de l'AJLCH.

À la Commission des relations du travail, la porte-parole Mme Céline Jacob confirme que la demande peut être retirée par les personnes qui ont placée la requête. Elle n'était toutefois pas en mesure de préciser qui avait fait cette démarche. À la suite de la requête pour demande d'accréditation, elle précise qu'un agent procède aux vérifications d'usage pour s'assurer que la dite requête répond aux articles de la loi et que l'employeur peut lui aussi faire des représentations à cet agent. « C'est en fonction des conclusions de l'agent qu'il y aura une audience publique à Sherbrooke, le 4 décembre », a laissé entendre Mme Jacob.

Le Phœnix et le hockey mineur font la paire

SHERBROOKE — Le Phœnix de Sherbrooke avait annoncé l'année dernière qu'il entendait collaborer avec le hockey mineur sherbrookoise et il vient de tenir parole en annonçant qu'il tiendra cinq soirées spécialement conçues pour les jeunes du hockey mineur de la région sherbrookoise.

Et le tout commence dès samedi lorsque le Phœnix recevra le Titan d'Acadie-Bathurst dans un match disputé à 16 h. « Pour nous, c'était très important de le faire afin de démontrer qu'on tient à poursuivre notre rapprochement avec les jeunes et avec tout notre milieu, expliquait hier Jocelyn Thibault, actionnaire et vice-président hockey de l'équipe. Nous savons que les jeunes aiment venir aux matchs du Phœnix et chaque fois qu'ils ont la chance de rencontrer un joueur ou de visiter les installations, on voit leurs yeux s'illuminer. »

Ainsi, pour les cinq matchs identifiés, tous disputés en après-midi, le week-end, chaque joueur du hockey mineur qui se présentera au Palais des sports vêtu du chandail de son équipe et accompagné d'un adulte entrera gratuitement. L'organisation du Phœnix suggère cependant de réserver les billets en groupe pour éviter la file d'attente les jours de match et pour s'assurer que les membres d'une même équipe seront assis dans la même section du Palais des sports.

Par ailleurs, le Phœnix ne serait certainement pas contre l'idée que, dans sa restructuration, le hockey mineur sherbrookoise adopte le nom et les couleurs du Phœnix pour ses équipes comme cela se fait dans plusieurs villes de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. « J'ai déjà lancé l'idée afin que les équipes du hockey mineur sherbrookoise s'associent à notre nom et portent nos couleurs, confie Thibault. Ce serait une belle opportunité où tout le monde serait gagnant. Mais, je sais qu'il est tôt, laissons d'abord le hockey mineur établir sa structure et faire ses fondations avant de penser à la peinture. »

Les cinq matchs retenus pour les soirées spéciales du hockey mineur sont le samedi 10 novembre contre le Titan d'Acadie-Bathurst, le dimanche 2 décembre contre les Olympiques de Gatineau, le samedi 19 janvier contre les Mooseheads d'Halifax, le dimanche 17 février contre les Screaming Eagles du Cap-Breton ainsi que le samedi 9 mars contre le Drakkar de Baie-Comeau. Tous ces matchs sont présentés à compter de 16 h.

Pour plus de détails ou pour réserver, on peut communiquer avec Christine Pankert au numéro 819 560-8842.

— Pierre Turgeon



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Cole Hawes n'a pu s'entraîner en raison de sa visite chez le dentiste, ce qui ne l'a pas empêché de profiter d'une pause pour discuter avec son coéquipier Michael McNamee.

Hawes s'est inspiré de McNamee

SHERBROOKE — Le directeur général du Phœnix de Sherbrooke a certainement fait une très bonne affaire lorsqu'il a donné son choix de 8^e ronde au prochain repêchage pour mettre la main sur l'attaquant Cole Hawes.

L'attaquant originaire des provinces maritimes se veut depuis le début de la saison un des meilleurs compteurs de l'équipe avec son centre Michael McNamee. Tous deux totalisent 18 points, mais McNamee a inscrit deux filets de plus que les six de Hawes qui est cependant le seul à revendiquer un point par match chez le Phœnix.

Hawes a eu la vie difficile ces dernières semaines lorsque, en

diverses occasions, il a perdu quelques dents, sans compter qu'il a subi une entaille au-dessus de l'œil gauche qui lui a aussi valu cinq points de suture. Hier, Hawes n'a pas patiné avec ses coéquipiers puisqu'il a subi des traitements chez le dentiste et qu'on lui avait recommandé d'être 48 heures sans patiner. Belle occasion pour faire le point sur son début de saison.

Insatisfait de son rendement au cours des premières semaines du calendrier, Hawes accorde beaucoup de crédit à son joueur de centre Mike McNamee si les choses vont beaucoup mieux maintenant. « Je n'étais pas vraiment heureux de mon début de saison. Je ne sais pas

si j'étais un peu rouillé ou gêné. Nous formons une équipe jeune qui a besoin de *leaders*. Mike (McNamee) m'a montré le chemin et j'ai suivi ses traces », explique Hawes, un des bout-en-train au sein de l'équipe.

Puis l'arrivée de l'Ontarien Brandon Lesway a permis à l'entraîneur Judes Vallée de réunir ce qui est devenu le trio des « anglos », le meilleur du Phœnix en attaque. D'ailleurs, ces trois joueurs revendiquent 18 des 45 buts marqués par le Phœnix depuis le début de la saison, soit 40 pour cent de la production offensive des Sherbrookoises. C'est aussi le seul trio qui soit demeuré intact depuis sa formation.

Le rouquin ailier a d'ailleurs

presque surpassé ses récoltes de ses deux premières saisons dans la LHJMO, lui qui avait totalisé 16 points en 40 matchs à Lewiston en 2010-11, et 19 points en 39 matchs la saison dernière à Blainville-Boisbriand. « Oui, je suis content, même il est toujours possible de faire mieux. D'un autre côté, je ne veux pas m'attarder à mes statistiques personnelles, le rendement de l'équipe est beaucoup plus important. Je pense que même si nous formons une jeune équipe, nous sommes au point où nous pouvons gagner contre n'importe qui dans cette ligue. Il s'agit d'être prêts et d'y croire. »

— Pierre Turgeon



David peut battre Goliath

Lessard et le Vert & Or misent sur un fort début de match contre le Rouge et Or

SÉBASTIEN LAJOIE

Sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le 19 septembre 2004, les Carabins de l'Université de Montréal se sont présentés à Québec avec une attitude positive, une préparation plus qu'adéquate et une concentration à son zénith.

Cette victoire de 14-13 fut la dernière encaissée par le Rouge et Or sur son propre terrain. David Lessard y était, lui qui était alors coordonnateur chez les Carabins, tout comme Jean-Vincent Posy-Audette.

« La beauté de la chose, c'est qu'on n'avait rien fait de spécial lors de match-là. On s'est présenté, on avait confiance qu'on pouvait jouer un bon match et c'est ce qu'on a fait : jouer au foot. Vraiment, il n'y a pas de recette magique, sinon je l'aurais appliqué il y a longtemps! » a expliqué Lessard, hier, avant l'entraînement de son équipe.

« Je me rappelle par contre qu'on avait marqué très tôt dans le match. Cela avait créé un sentiment d'urgence chez le Rouge et Or qui voulait à tout prix revenir dans le match. On avait marqué notre deuxième touché sur les unités spéciales après un retour de botté pour un touché d'Yves Bériault, si je me rappelle bien. »

« Si on réussit à marquer en premier, samedi, le Rouge et Or va se dire : bon, on va jouer un match de quatre quarts. »

Le Vert & Or a fait les ajustements nécessaires à son plan de match, la semaine dernière, avant d'affronter les Carabins. La protection du quart Jérémie Roch fut bonifiée, entre autres, par l'utilisation de formations différentes.



IMACOM JOCELYN RIENDEAU

David Lessard confie qu'il a ajusté son plan de match pour l'important match du Vert & Or à la coupe Dunsmore samedi à Québec contre le Rouge et Or.

« Si tu joues deux fois le même plan de match contre des entraîneurs chevronnés comme Glen Constantin, Marc Fortier et Justin Éthier, c'est sûr qu'ils vont te le faire payer! On a une identité, une façon de faire et on travaille sur les ajustements depuis le début de la semaine », a confié Lessard.

« On aime notre plan de

match, on aime comment les gars l'appliquent à l'entraînement et on croit que c'est ce que ça nous prend pour battre Laval. »

Fin stratège, et aussi diplômé en psychologie de l'Université McGill, précisons-le, David Lessard s'est servi de la sélection des étoiles divulguée la semaine dernière, et qui ne

comprendait aucun joueur du Vert & Or, pour mousser la motivation de ses joueurs.

Qu'a-t-il dans sa besace cette semaine? « Les étoiles, ça a l'air à vouloir tenir la route! Ce genre de motivation, ces petites choses-là, c'est bon pour la semaine, quand le soir tu es fatigué à revoir ton livre de jeux, quand tu fais du vidéo. Mais sur

le terrain, pour le match, ça ne compte plus. Il faut jouer. »

« Je pense que l'idée, c'est de ramener ça au football, c'est l'équipe qui va jouer le mieux qui va gagner. C'est simple, mais c'est ça. Si on se perd dans l'ambiance, la foule, les championnats passés, les neuf coupes Dunsmore, à un moment donné, ça devient trop gros. »

L'uniforme rouge, le coeur encore un peu vert

SHERBROOKE — Christian Gagnon l'avoue, cet affrontement entre le Rouge et Or de l'Université Laval et le Vert & Or de l'Université de Sherbrooke lui chamboule les émotions. Et pour cause.

Celui qui a agi à titre de directeur du Centre sportif et du Service des sports de l'Université de Sherbrooke pendant 10 ans a en effet remis sa démission à la mi-octobre afin de relever un nouveau défi, celui de directeur des services des activités sportives... à l'Université Laval.

Gagnon est entré en poste vendredi dernier à Québec, le temps de préparer son bureau et d'ouvrir ses dossiers. Le

changement est tellement rapide qu'il n'a toujours pas eu le temps d'activer sa boîte vocale, qui est toujours au nom de son prédécesseur, Gilles D'Amboise, qui a quitté son poste pour la retraite après plus de 30 ans.

Départ rapide pour son nouveau boulot, certes; quand même, Christian Gagnon n'a rien raté de la victoire du Vert & Or contre les Carabins de l'Université de Montréal, samedi passé, en demi-finale du football universitaire québécois.

Et il ne cache pas qu'il a apprécié cette victoire malgré sa nouvelle allégeance au rouge. « J'ai quand même passé 10 ans de ma vie avec le Vert &

Or. J'ai vu naître et grandir ce programme de football. J'ai participé au processus d'embauche des entraîneurs actuels. Je ne peux pas effacer tout ça en une seule semaine », a-t-il indiqué lorsque joint par *La Tribune*, hier, en précisant qu'il commentait encore des lapsus entre Rouge et Or et Vert & Or.

« Quand j'ai quitté mon poste, je n'ai pas manqué de dire à David (Lessard) et Jean-Vincent (Posy-Audette) qu'on allait se revoir à la Coupe Dunsmore. J'avais vraiment le *feeling* que le Vert & Or allait remporter ce match-là. On l'a vu l'an dernier lorsque Montréal est venu nous éliminer à Sherbrooke, c'est très dur de gagner trois fois contre la

même équipe dans une même saison. Je suis bien fier des gars, Sherbrooke le mérite. »

« J'étais au PEPS samedi passé et sur l'écran géant, on faisait jouer les touchés inscrits par le Vert & Or et les gens applaudissaient. Il n'y a pas la même rivalité entre Sherbrooke et Laval qu'entre Laval et Montréal. Je crois qu'il y a davantage de respect entre le Rouge et Or et le Vert & Or.

Principalement, Christian Gagnon s'occupera de mener à bien le projet de super PEPS, un projet d'envergure pour l'agrandissement du PEPS actuel, évalué à quelque 100 millions de dollars.

« C'est le projet d'une vie,

ici à Québec. Je suis privilégié d'avoir pu faire de belles choses avec une incroyable équipe à Sherbrooke tout autant que je le suis de pouvoir relever un très gros défi pour moi avec l'Université Laval. »

« Le Vert & Or a mérité sa place en finale de la Coupe Dunsmore; mais comme je l'ai dit à notre entraîneur de l'équipe de football, Glen Constantin, je suis maintenant 100 % derrière le Rouge et Or et je serai habillé en rouge samedi. J'avoue cependant qu'il y a encore un peu de vert dans mon coeur; ce sera un match très spécial pour moi. »

— Sébastien Lajoie



HYUNDAI NOUVELLES IDÉES.
NOUVELLES POSSIBILITÉS.™



**ATTENTION : LES PROMOTIONS DES FÊTES
SONT PLUS PRÈS QUE VOUS NE LE PENSIEZ!**

EN CE MOMENT, OFFREZ

0% DE FINANCEMENT*

+

À PARTIR DE 294 \$

64 LA TRIBUNE - Sherbrooke jeudi 8 novembre 2012

™ Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. * Prix des modèles montrés : Santa Fe 2.0T Limited 2013 à traction intégrale à 40 374 \$ / Sonata Limited 2013 à 30 679 \$ / Elantra GT SE 2013 avec ensemble Tech, à 27 959 \$. Frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur), livraison et de destination de 1 760 \$ pour le Santa Fe 2.0T Limited 2013, 1 565 \$ pour la Sonata Limited 2013 et 1 495 \$ pour l'Elantra GT SE 2013 avec ensemble Tech, inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM et taxes applicables en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un plein de carburant. † Financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur le Santa Fe 2.4 2013 à traction avant à partir de 28 374 \$ / Sonata GL 2013 (après la déduction de l'ajustement de prix) à partir de 25 379 \$ / Elantra GT GLS, boîte manuelle à 6 rapports 2013 à partir de 22 959 \$. Exemple de financement et modalités des offres de financement apparaissant dans la présente publicité: 28 374 \$ à un taux de 0 % équivaut à des mensualités de 788,17 \$ par mois pour une durée de 36 mois. Comptant initial requis de 0 \$. Coût de prêt de 0 \$ pour une obligation totale de 28 374 \$. Exemple de financement et modalités des offres de financement apparaissant dans la présente publicité: 25 379 \$ à un taux de 0 % équivaut à des mensualités de 362,49 \$ par mois pour une durée de 72 mois. Comptant initial requis de 0 \$. Coût de prêt de 0 \$ pour une obligation totale de 25 379 \$. Exemple de financement et modalités des offres de financement apparaissant dans la présente publicité: 22 959 \$ à un taux de 0 % équivaut à des mensualités de 478,31 \$ par mois pour une durée de 48 mois. Comptant initial requis de 0 \$. Coût de prêt de 0 \$ pour une obligation totale de 22 959 \$. Frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur), pour le Santa Fe 2.4 2013 à traction avant / Sonata GL 2013 / Elantra GT GLS, boîte manuelle à 6 rapports 2013 inclus. Frais de livraison et de destination de 1 760 \$ pour le Santa Fe 2013, 1 565 \$ pour la Sonata GL 2013, 1 495 \$ pour l'Elantra GT GLS, boîte manuelle à 6 rapports 2013 inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation et RDPRM en sus des offres de financement à l'achat. À l'achat ou à la location d'une Sonata GL 2013, obtenez un ajustement de prix allant jusqu'à 300 \$. L'ajustement de prix est calculé à partir du prix de base du véhicule. L'ajustement de prix s'applique avant les taxes. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre de remise. Cette offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule nécessaire. ** Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur les modèles neufs en stock : Sonata GL 2013, à transmission automatique, (à partir de 25 379 \$) / Santa Fe 2.4 2013 à traction avant (à partir de 28 374 \$). Mensualités de location 294 \$ / 339 \$ pour 60 mois sans obligation au terme du contrat de location. Comptant initial de 0 \$ / 2 150 \$. Première mensualité et comptant initial requis à la livraison. Certaines conditions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. Frais de 115 \$ (taxe des pneus 15 \$ et taxe climatiseur 100 \$ sur les modèles équipés d'un climatiseur), livraison et de destination de 1 565 \$ (Sonata GL 2013) / 1 760 \$ (Santa Fe 2013), inclus dans les offres de location. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM et taxes applicables en sus des offres de location et sont payables au moment de la livraison. Aucun dépôt de sécurité (0 \$) pour tous les modèles. Kilométrage annuel de 20 000 km, 12 c par km additionnel pour la Sonata GL 2013 / Santa Fe 2013. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un plein de carburant. * Crédit pour pneus d'hiver d'une valeur allant jusqu'à 400 \$ / 575 \$ / 675 \$ offert pour l'Elantra GT 2013 / la Sonata 2013 / le Santa Fe 2013. Le crédit pour pneus d'hiver s'applique avant les taxes. Le crédit ne peut être combiné ou jumelé à aucun autre crédit disponible. Le crédit est non transférable et ne peut être réaffecté. Voir le concessionnaire pour les détails. † Les cotes de consommation d'essence du Santa Fe 2.4L 2013 à traction avant (Autoroute 6,7 L / 100 km; Ville 10,1 L / 100 km) / Sonata GL 2013 (Autoroute 5,6 L / 100 km; Ville 8,7 L / 100 km) / Elantra GT GL 2013, transmission manuelle 6 vitesses (Autoroute 5,5 L / 100 km; Ville 7,8 L / 100 km) sont basées sur les tests du fabricant. Les consommations réelles peuvent varier selon les conditions de conduite et l'ajout de certains accessoires automobiles. Les données sont présentées aux fins de comparaison uniquement. * ** Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Contactez votre concessionnaire pour tous les détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. Le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. † La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien.

Modèle Limited montrée



ASSOCIATION DES JOURNALISTES
AUTOMOBILE DU CANADA

SONATA GL 2013
FINANCEMENT À L'ACHAT*
0%
POUR 72 MOIS

294 \$ POUR
60 MOIS**
FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS.

0 \$
COMPTANT

AUTOROUTE
5,6 L / 100 KM*

SANTA FE 2013
MEILLEUR UTILISATEUR SPORT
(DE PLUS DE \$5 000)
LOCATION À PARTIR DE
339 \$ POUR 60 MOIS**
2 150 \$ COMPTANT.
FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS.
FINANCEMENT À L'ACHAT*
0%
À PARTIR DE

AUTOROUTE
6,7 L / 100 KM*



ELANTRA GT 2013
FINANCEMENT À L'ACHAT*
0%
À PARTIR DE

MEILLEURE PETITE VOITURE
(DE PLUS DE 21 000 \$)

AUTOROUTE
5,3 L / 100 KM*

Modèle 2.0T Limited montrée



ASSOCIATION DES JOURNALISTES
AUTOMOBILE DU CANADA

HyundaiCanada.com

Modèle SE avec ensemble Tech, montrée



GARANTIE
5 ANS
100 000 KM
GARANTIE GLOBALE LIMITÉE™

Garantie globale limitée : 5 ans/100 000 km
Garantie groupe motopropulseur : 5 ans/100 000 km
Garantie sur les émissions : 5 ans/100 000 km